This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google books

https://books.google.com

Google

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

BX
2615
.F29
K13

B 451084

STORAGE
J1 I 6

Kajava. Études sur deux poemes français relatifs à l'abbaye de Fécamp.

Digitized by Google

LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF MICHIGAN
ARTES VERITAS SCIENTIA
1817
E PLURIBUS UNUM
TUEBOR
SI QUÆRIS PENINSULAM AMŒNAM CIRCUMSPICE

RECEIVED IN EXCHANGE
FROM
Helsingfors

Digitized by Google

BX
261
.F2
K13

Digitized by Google

Digitized by Google

ÉTUDES

SUR

DEUX POÈMES FRANÇAIS RELATIFS A L'ABBAYE DE FÉCAMP

PAR

OSKARI KAJAVA

Thèse qui sera soutenue publiquement à l'Université de Helsingfors, dans la salle d'histoire et de philologie, le 31 mars 1928, à 1 heure.

HELSINKI 1928

Digitized by Google

HELSINKI, 1928
IMPRIMERIE DE LA SOCIÉTÉ DE LITTÉRATURE FINNOISE

Digitized by Google

Ach.
Helsingfors
3-30-1929

AVANT-PROPOS

Ce travail m'a été indiqué en avril 1923 par M. Arthur Långfors, professeur à l'Université d'Helsingfors, qui a bien voulu me renseigner sur la plupart des documents et des ouvrages dont je me suis servi, et qui, du commencement à la fin, à Paris comme plus tard à Helsingfors, a secondé mes efforts de ses précieux conseils et de ses vastes connaissances philologiques. Qu'il me soit permis de lui exprimer ici ma vive et respectueuse gratitude.

Je tiens encore à remercier M. A. Wallensköld, professeur à al même Université, qui, avec l'amabilité que l'on sait, a parcouru mon travail et m'a donné plus d'un conseil utile.

M. H. Omont, membre de l'Institut, chef du Département des manuscrits à la Bibliothèque nationale, qui possède une photographie intégrale du texte français de Madrid et qui m'a autorisé à l'utiliser pendant plusieurs années, a droit à ma reconnaissance particulière.

Inscrit à l'École pratique des Hautes Études à Paris, j'ai pu, pendant l'année scolaire 1923—1924, prendre part aux conférences de M. Mario Roques, dont l'une a été consacrée à l'exposé de la morphologie du verbe dans les langues romanes et l'autre à l'étude des œuvres de Wace. Ces deux séries de conférences suivies d'exercices pratiques m'ont été d'une grande utilité et je m'en souviens avec la plus profonde reconnaissance.

Helsingfors, le 23 janvier 1928.

Oskari Kajava.

Digitized by Google

Digitized by Google

CHAPITRE Ier

Sources et principales études antérieures

Les légendes qui se rattachent à l'abbaye de Fécamp sont relatées principalement dans les documents suivants.

Un texte latin, aujourd'hui perdu, qui traite de la fondation de l'abbaye, a été publié et analysé par Du Monstier dans sa *Neustria pia seu de omnibus et singulis abbatiis et prioratibus totius Normaniae; quibus extruendis, fundandis dotandisque Pietas Neustriaca magnificentissime eluxit et commendatur* (1663). Contenant 936 pages in-folio, cet ouvrage est une vaste compilation consacrée à l'étude de plus de cent monastères de France; l'histoire de l'abbaye de Fécamp y occupe les pages 193—258.

La légende du Précieux Sang, qu'on trouve de bonne heure rattachée à celle de la fondation de l'abbaye de Fécamp, est aussi relatée dans un texte latin dont Du Monstier donne le début et la fin dans son ouvrage précité, d'après un manuscrit qui semble aujourd'hui perdu. Mais le texte est aujourd'hui connu par quatre manuscrits dont trois se trouvent dans des bibliothèques anglaises; on ignore la résidence actuelle du quatrième.[1] J'en ai eu deux copies à ma disposition: celle qui se trouve aux pages 254—266 du manuscrit 61 (anc. 155) de la bibliothèque de Gonville and Caius College, à Cambridge, et qui a été publiée en 1913 dans le *Bulletin de la Société*

---

[1] Voir H. Omont, *Discours prononcé à l'assemblée générale de la Société de l'histoire de Normandie, suivi d'une relation inédite de l'invention du Précieux Sang dans l'abbaye de Fécamp au XIIe siècle.* Extrait du *Bulletin de la Société de l'histoire de Normandie*, Rouen, 1913, p. 9—10.

Digitized by Google

de l'histoire de Normandie par M. H. Omont [1], ainsi qu'une autre qui n'en diffère que par la fin faisant mention de la translation d'une partie du Précieux Sang dans l'église de Norwich. Cette dernière copie se trouve dans le manuscrit 1801 du fonds Harley au Musée Britannique et est publiée ci-après, p. 24—35. Outre ces deux copies, il y en a une troisième, sans doute analogue, qui se trouve dans un volume de la bibliothèque de Magdalen College, à Oxford. De plus, il y en a existé un quatrième exemplaire qui n'est plus aujourd'hui connu que par une notice sommaire. [2]

Un long poème français dont l'auteur anonyme s'est inspiré pour sa composition de l'histoire latine de la fondation de l'abbaye de Fécamp, aujourd'hui perdue, est resté inédit; quelques vers en ont été publiés en 1878 par Paul Meyer. [3] Ce poème contenant 6068 [4] vers ne se trouve que dans le manuscrit 9446 (anc. Ee 150) de la Bibliothèque Nationale de Madrid. Ce manuscrit, écrit en France, selon Paul Meyer vers le milieu du XIIIe siècle [5], contient 101 feuillets sans compter un feuillet de garde à la fin, en parchemin comme les autres. Le poème peut se diviser, ainsi que nous le montrerons plus loin, en deux parties principales: la fondation de l'abbaye de Fécamp et l'histoire du Précieux Sang. De plus, un

---

[1] Ib., p. 10—23.

[2] *Ib.*, p. 10. Voici, d'après M. H. Omont, les différents catalogues: *Catalogus librorum manuscriptorum bibliothecae Cottonianae* (Oxonii, 1696, in-fol.), p. 90. ms. Vitellius. D. III; *A Catalogue of the Harleian manuscripts in the British Museum* [by R. Nares], (London, 1808, in-fol.), t. II, p. 229; *Catalogus codicum mss. qui in collegiis aulisque Oxoniensibus hodie adservantur*, confecit H. O. Coxe (Oxonii, 1852, in-4°), tome II, p. 31—32 du *Catalogus codicum mss. collegii B. Mariae Magdalenae*, ms. n° LIII, p. 212 et suiv.; *A descriptive Catalogue of the manuscripts in the library of Gonville and Caius College*, by M. R. James (Cambridge, 1907, in-8°), t. I, p. 254—266.

[3] *Bulletin de la Société des anciens textes français*, 1878, p. 47—49.

[4] Le nombre des vers indiqué par Paul Meyer (*Bulletin de la Société des anciens textes français*, 1878, p. 46) et M. H. Omont (*Bulletin de la Société de l'histoire de Normandie*, Rouen, 1913, p. 7) est inexact.

[5] *Bulletin de la Société des anciens textes français*, 1878, p. 38.

Digitized by Google

grand nombre de miracles, illustrant cet ancien monastère, s'y ajoutent et peuvent être considérés comme formant un troisième livre.

Un autre poème français, beaucoup plus court, conservé aussi en un unique exemplaire (Paris, Bibliothèque Nationale, fr. 1555, fol. 205), a été également composé par un auteur anonyme. Il paraît s'être inspiré du texte latin relatant l'histoire du Précieux Sang dont les bibliothèques anglaises nous ont conservé les copies susmentionnées. Contenant 750 vers [1], ce poème du premier tiers du XIVe siècle a déjà été publié en 1840 par Leroux de Lincy dans son *Essai historique et littéraire sur l'abbaye de Fécamp.* Le texte qu'il a donné n'est pourtant pas tout à fait exempt d'inexactitudes; c'est pourquoi j'ai jugé utile de rééditer le poème, d'autant plus qu'il y avait lieu d'en étudier la langue, que Leroux de Lincy avait totalement négligée. De plus, il s'est contenté de publier le texte sans avoir fait connaître la source latine dont s'est inspiré l'auteur anonyme du poème. Dans ces conditions, le travail de Leroux de Lincy avait besoin d'être quelque peu précisé et complété.

Tous ces documents que nous venons de mentionner, seront analysés en détail dans les chapitres qui suivent. Ce sont surtout les deux poèmes français sur la fondation de l'abbaye de Fécamp et la légende du Précieux Sang qui feront l'objet de mon étude. Toutefois, on ne trouvera ici qu'une analyse du poème inédit dont on conserve le manuscrit à Madrid, et qui sera publié dans un avenir prochain.

[1] Le vers 510, qui devait rimer avec le précédent, manque.

* * *

Digitized by Google

CHAPITRE II

Les origines de l'abbaye de Fécamp

L'abbaye de Fécamp appartient aux plus anciens monuments chrétiens de la Normandie. Selon la tradition, ce lieu, choisi par Dieu, fut révélé au duc Ansegise [1], possesseur du pays de Caux, à une époque que l'on ne saurait fixer. L'église, dont les travaux furent commencés vers l'an 662 [2] par Waninge, chargé du gouvernement de la Neustrie, fut consacrée en présence du roi Clotaire III. Habitée par plus de trois cents religieuses, elle subsista jusqu'à l'invasion des Normands, qui détruisirent l'abbaye de fond en comble. Voici la description du lieu où s'élevait cette ancienne abbaye:

El realme de Franche avoit
Um pais: Cauz nommez estoit;
En la terre sist de Neutrie,
Ke or apelon Normendie.
El païs out une valee
Qui n'iert pas de genz hanstee. [3]
Sor mer sist, Fescamp avoit non.
Closse iert de haus murs environ.
En grant forest estoit assisse,
Ou bestes out de mainte guise
Qui en la valee hanstoient
Por chen qu'espois bois i trovoient.

---

[1] »Ducis Ansegisi primam fuisse revelationem constitui» (Du Monstier, *Neustria pia*, p. 194). Ce personnage n'a pu être identifié. Voir *Neustria pia*, p. 197: »Qui aut qualis fuerit iste dux Ansegisus praecise non exprimitur.» On le suppose fils de saint Arnoul, évêque de Metz (580—640); voir *La vie de St. Vanenc*, Paris, 1700, p. 75. Toutefois, cette identité reste douteuse, comme l'affirme Le Hule, *Thresor ou abbregé de l'histoire de la noble et royalle abbaye de Fescamp*, p. 40. Comme l'indique le nom, il s'agit d'un duc de race tudesque. Cf. Léon Fallue, *Histoire de la ville et de l'abbaye de Fécamp*, Rouen, 1841, p. 30.

[2] Du Monstier, *Neustria pia*, p. 193.

[3] Vers trop court; il faut peut-être lire *n'estoit* au lieu de *n'iert*.

Digitized by Google

Illuec woult Dex sa maison meitre,
Si con tesmoigne et dit la leitre,
Conme orendroit m'orrez retraire,
216 Se il vos woult soier et plaire.
(Madrid, Bibl. nat., ms. 9446, fol. 6 b)

D'après Du Monstier (*Neustria pia*, p. 195) »eligitur Calciacensis provinciae Fiscannus, vallis maritima, quae et sylvarum et veprium densitate obscura et ingentium superminenti extollentia circummunita, non rerum Creatori habitaculum, verum feris et marinis latronibus credebatur praebere latibulum«.

Les événements relatifs à la première fondation ne sont racontés que par la tradition, mais, quoique obscurs, ils permettent de supposer l'existence d'une abbaye à Fécamp avant l'arrivée des Normands; c'est ce que témoigne aussi Wace, poète anglo-normand du douzième siècle:

A Fescam out une abeïe,
Nonainz i out, si l'unt guerpie,
Por li Paenz se tresturnerent,
A honte et a dolor alerent;
E li Paenz ont tot wasté,
Li hons morz, l'aveir em porté. [1]

On sait que Charles le Simple, roi de France, pour mettre fin aux invasions réitérées des Normands dont souffrait le pays, abandonna (911), au cours d'une entrevue à Saint-Clair-sur-Epte, à Rollon, leur chef célèbre, un territoire qu'il occupait déjà depuis longtemps. Les Normands, devenus ainsi maîtres du pays, ne tardèrent pas à se convertir au christianisme. D'importantes abbayes furent fondées par leurs ducs. C'est ainsi que Guillaume Longue-Épée (927—943), fils de Rollon, s'empressa de faire élever une

[1] *Le Roman de Rou et des ducs de Normandie*, par Wace, poète anglo-normand du douzième siècle, publié par F. Pluquet, Rouen, 1827, 2 vol., I, 326—331.

Digitized by Google

église sur l'emplacement de l'ancienne abbaye de Fécamp. La Normandie devint peu à peu une des provinces les plus chrétiennes de la France. Les païens se transformèrent profondément; au bout d'une génération ils n'ont pas seulement oublié leur langue germanique [1], mais ils sont devenus des propagateurs de la foi chrétienne. C'est surtout Richard Ier (943—996), fils et successeur de Guillaume Longue-Épée, qui se distingua par sa ferveur religieuse; ayant trouvé trop chétive pour une demeure de Dieu l'église que son père avait construite, il fit venir des ouvriers qui furent chargés d'élever une église plus grande. [2] La dédicace en eut lieu le 15 juin (le 17 des Kalendes de juillet) 990. Ce bel édifice fut confié au soin de douze chanoines qui jouissaient en outre des revenus de douze paroisses environnantes. Richard II (996—1027), qui succéda à son père, continua l'œuvre commencée en faisant prospérer la communauté. C'est lui qui fit venir de Dijon, en 1001, Guillaume (961—1031) qui devint le premier abbé du monastère de Fécamp. En voulant y établir la discipline de saint Benoît, Guillaume renvoya les chanoines, qui ne se soumirent pas à cette règle nouvelle. Bientôt le monastère, réformé par ses soins, devint une abbaye modèle jouissant de toutes sortes de privilèges, qui lui avaient été accordés

---

[1] Cf. C. Pfister, dans l'*Histoire de France*, p. p. E. Lavisse (Paris, 1903), tome II[1], p. 402.

[2] Cf. *Histoire littéraire de la France*, tome XXXII, p. 185: »Ainsi Guillaume de Jumièges mentionne en ces termes la reconstruction de l'abbaye de Fécamp par le duc Richard Ier et la mort de ce prince: »Apud Fiscannum mirae magnitudinis et pulchritudinis in honore Deificae Trinitatis templum construxit, magnificisque ornatibus multimode adornavit (l. IV. c. 19). Obiit autem apud Fiscannum Richardus dux primus, flentibus populis, gaudentibus angelis, 996 anno ab incarnatione Domini (l. IV c. 20).» — D'après une communication faite, le 26 août 1927, par M. Philippe Lauer, à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, sur les fouilles effectuées à Fécamp par l'Association des amis du Vieux-Fécamp, le mur d'abside retrouvé sous le dallage du chœur actuel de l'abbaye de la Trinité paraît bien être celui de la basilique construite à la fin du Xe siècle par le duc de Normandie Richard Ier Sans Peur.

Digitized by Google

par Richard II, comme l'atteste aussi la *Chronique des ducs de Normandie* par Benoît, trouvère anglo-normand du XIIe siècle: [1]

»Tel abeïe i estora
Qu'avant ne puis, ce dit la vie,
N'en out si riche en Normendie.
(Tome II, v. 26623—26625)

C'est tout ce qu'on peut dire sur la fondation de l'abbaye de Fécamp. Toutefois, il est bien difficile de dégager les faits historiques des légendes dont sont revêtues les origines de ce monument célèbre de la Normandie.

* * *

CHAPITRE III

La légende du Précieux Sang

Pour se donner plus d'éclat et pour augmenter leur puissance, les anciens monastères conservaient pendant le moyen âge des histoires miraculeuses relatives à leur fondation. [2] Le plus souvent ces histoires, dont on ignore généralement les auteurs, contenaient un mélange de traditions populaires formées quelquefois depuis l'époque reculée où le monastère avait été fondé. Beaucoup des récits que donnent les histoires sont incontestables, mais, d'autre part, une foule de notions fantaisistes ont pu s'y introduire. Ces compositions étaient destinées à évoquer les origines de l'abbaye ou à attirer de nombreux fidèles et pélerins près des sanctuaires. Les légendes qui ont rapport au monastère de Fécamp sont fort anciennes. L'histoire du Précieux Sang présentant des ressemblances frappantes avec celle du Saint Graal [3] est très curieuse. C'est cette légende qui a

[1] Publiée par Francisque Michel, tomes I—III, Paris, 1836—1844.

[2] Cf. *Histoire littéraire de la France*, XXXII, p. 213.

[3] Leroux de Lincy a consacré à cette question une large partie de son ouvrage précité.

Digitized by Google

donné naissance au culte célèbre du Saint-Sang à Fécamp, qui doit être considéré comme une dévotion locale du pays.[1]

La question se pose de savoir à quelle époque la légende du Précieux Sang a pu être inventée. Il semble bien difficile d'y répondre d'une façon précise, la tradition orale ayant sûrement existé à l'époque antérieure à celle de la rédaction latine de la légende. Cependant on peut la considérer comme appartenant à une époque où le désir d'aller en Terre-Sainte était très vif: au lieu d'entreprendre un voyage long et périlleux en Palestine, le fidèle n'aurait besoin que d'aller a Fécamp, où l'on croyait avoir le sang de notre Seigneur Jésus-Christ ou *le pris del mont*, comme l'appelle le vers 2358 du poème conservé dans le ms. de Madrid. C'est la même idée que contient un passage du poème dont nous donnerons le texte entier: Dieu veut qu'il y ait du sang de Jésus-Christ »vers lez parties d'Ocident», parce que tout le peuple

ne pouoit aler requerre
Outre mer en la sainte terre
529 Le sanc Jhesu ne la souffrance.

Le premier qui ait fait mention de l'existence de cette relique précieuse à Fécamp est Baldric, évêque de Dôle, qui y fit un séjour vers l'année 1120.[2] Ayant parlé du site délicieux de l'abbaye et de ses richesses, le haut visiteur continue: »Sanctorum reliquiis praecipue invocatione Sanctae Trinitatis et custodia sanguinis Do-

[1] Toutefois, le culte du Saint-Sang a existé aussi autre part. C'est ainsi que la même vénération avait commencé à Bruges vers le milieu du XIIe siècle. De même, d'autres gouttes du Sang se conservaient, disait-on, dans l'abbaye de Prémontré. Selon la tradition brugeoise, la fiole pleine du sang recueilli lors de l'ensevelissement du Christ par Nicodème et par Joseph d'Arimathie aurait été remise par Louis VII, en Terre Sainte, au comte de Flandre Thierri d'Alsace. — Voir *Histoire littéraire de la France*, XXXIV, p. 271.

[2] On trouve un exposé assez détaillé de cette visite dans la *Neustria pia*, p. 227—233.

Digitized by Google

mini Iesu, humati a Nicodemo, ut testatur B. Ioannes, de membris recollecti gloriatur: solemniter et catervatim ad ipsam confluunt peregrini et maxime, quia locus dicatus est in honore summi Dei.»[1] Ce témoignage n'est pas sans importance au point de vue historique: on peut considérer la légende du Précieux Sang comme antérieure à l'époque de la visite rendue à Fécamp par Baldric.

Selon Leroux de Lincy »il est probable que le religieux qui composa, en latin, dans les dernières années du XI[e] siècle, l'histoire miraculeuse de la fondation de l'abbaye, fut aussi l'auteur de la légende du Précieux Sang, telle que nous la connaissons aujourd'hui». [2] Cette histoire latine de la fondation de l'abbaye dont Du Monstier a publié un extrait dans sa *Neustria pia*, est dédiée par son auteur à Guillaume[3], qui était sans doute le troisième abbé, surnommé de Ros. Voici ce que dit Du Monstier: »Hic (*sc.* Guillelmus de Ros) est, ut arbitror, Guillelmus Abbas, cui dicatur narratio fundationis et dedicationis Abbatiae Fiscannensis ab authore codicis MS de quo initio huiusce Abbatiae memoratur.»[4] On sait que Guillaume de Ros a gouverné l'abbaye de Fécamp de 1080 à 1107; par conséquent, la légende du Précieux Sang, connue déjà par la tradition, aurait été rédigée vers la fin du XI[e] ou dans les premières années du XII[e] siècle. Quant au texte latin de la légende du Précieux Sang dont Du Monstier cite[5] l'introduction et la fin, il ne peut, dans son état actuel, remonter plus haut qu'au dernier tiers du XII[e] siècle, parce qu'il donne aussi l'histoire de la seconde invention du Précieux Sang en 1171. De même, le manuscrit 61 (155)

---

[1] Voir *Neustria pia*, p. 232. De même, plus loin: »Haud mirum est, si Baldricus, Dolensis episcopus, tot laudibus extulerit Fiscannensem Ecclesiam, sed maxime ob custodiam sanguinis Iesu Christi circa ann. Christi 1120 quo florebat» (p. 258).

[2] *Essai historique et littéraire*, p. 93.

[3] »Libellum de revelatione, aedificatione et authoritate Fiscannensis monasterii, Pater inclyte, Guillelme, composui . . .» (*Neustria pia*, p. 193).

[4] *Neustria pia*, p. 226.

[5] *Neustria pia*, p. 256 et 258.

Digitized by Google

de la bibliothèque de Gonville and Caius College, à Cambridge, ainsi que le manuscrit 1801 du fonds Harley, au Musée Britannique, contiennent, eux aussi, la même histoire, ce qui atteste la concordance des textes en question.

D'autre part, le poème sur le Précieux Sang que je vais publier en entier ne fait pas mention de cet événement de l'an 1171. Ceci peut fort bien être une pure omission, à moins que l'on n'admette l'existence d'une rédaction antérieure à celle que nous avons. Au contraire, l'auteur du poème a fait un exposé assez détaillé du vol d'une partie du Précieux Sang commis par le moine Gautier en 1200; ce récit, que le texte latin ne contient pas, semble émaner d'une autre source, s'il ne s'agit pas d'une composition originale. On peut, par conséquent, dire que l'auteur du poème n'était pas un simple traducteur d'un texte latin, mais qu'il a composé son poème en se servant aussi d'un autre récit, écrit ou oral, qui a rapport à l'histoire du Précieux Sang.

* * *

CHAPITRE IV

Les textes relatifs à la fondation de l'abbaye de Fécamp.

1. — *Le texte latin.*

Les brèves indications sur les documents relatifs à la fondation de l'abbaye de Fécamp que nous venons de donner ont besoin d'être quelque peu complétées. Pour suivre l'ordre chronologique de ces textes, il faudrait d'abord faire connaître le texte original latin relatant l'histoire de la fondation de l'abbaye de Fécamp, mais, comme nous l'avons déjà dit, ce document précieux ne s'est pas conservé jusqu'à nos temps. Du Monstier, qui en a donné de copieux extraits dans sa *Neustria pia*, nous affirme qu'il existait encore en manuscrit au XVIIe siècle, à l'abbaye de Fécamp. [1] Voici ce

[1] »Extat autem Fiscani apud D. Nicolaum de Marseilles, huiusce Abbatiae infirmarium, monachum» (Du Monstier, *Neustria pia*, p. 193).

Digitized by Google

qu'il dit à propos de ce manuscrit: »Operae pretium est dignumque inprimis iudicavimus opusculum vetus MS. venerandae antiquitatis, simul et historicae veritatis schediasma peroptimum, in lucem nunc edendum et scholiis quibusdam illustrandum».[1] Quant au sort ultérieur de ce manuscrit, intéressant pour l'histoire de l'abbaye de Fécamp, nous n'en savons rien.

A défaut du manuscrit il faut se contenter des extraits qui en ont été rapportés par Du Monstier. En voici l'incipit:

»Incipit libellus de revelatione et authoritate Fiscannensis monasterii, in quo quidem libello invenire potes, si sedulo legas, qualiter aedificata et dedicata fuit dicta Fiscannensis ecclesia, in nomine sanctae et individuae Trinitatis.»[2]

Ce livre, dont Du Monstier a reproduit une grande partie, contenait probablement l'histoire de la fondation de l'abbaye de Fécamp depuis ses origines miraculeuses jusqu'aux temps de l'auteur anonyme, et avait été composée par un moine, sur les prières instantes de ses confrères; le livre est dédié au père Guillaume[3], qui était sans doute le troisième abbé surnommé de Ros.

Voici le but que s'est proposé l'auteur en relatant l'histoire de son abbaye: »Sacras historias, antiquorum virorum fideli narratione cognitas, suorumque posterorum tenacis memoriae sinu custoditas et nostris temporibus succedentium virorum diligenti relatione illatas scripsi et scriptas ad authoritatem Fiscannensis Ecclesiae et ad utilitatem legentium fratrum edidi.»[4] Ceci peut être considéré comme un témoignage de haute estime rendu par l'auteur au monastère dont il faisait partie. De plus, il a l'intention de donner un récit très exact des faits qui se sont passés: »in quo libello nulla falsa fallaciter interposui».[5] Cela n'empêche pas une certaine élévation

[1] Voir Du Monstier, *Neustria pia*, p. 193.

[2] Voir Du Monstier, *Neustria pia*, p. 193.

[3] Voir p. 13.

[4] Du Monstier, *Neustria pia*, p. 193.

[5] *Ib.*, p. 193.

Digitized by Google

du style, comme le montre le passage suivant que je cite comme exemple: »Ergo invitatae conveniunt cunctarum gentium nationes et coelestis sponsi convivio concinunt coelestis harmoniae suavitates: Regalia atria complentur ordinibus discumbentium, quorum intentio perennis aulae gaudiis sublimata, obliviscitur temporalium voluptatum: in tympano igitur et choro, in cythara et psalterio, in chordis et organo, consonant coelestes paranymphi, quorum continuae laudis modulata symphonia, totus congregatur mundus, superne curiae conciliatur chorus angelorum.»[1] Comme on le voit, l'auteur sait manier la langue latine; c'est sans doute pour cela que ses confrères l'ont chargé d'écrire l'histoire de la fondation de l'abbaye de Fécamp. Il appartient au nombre des religieux qui ont donné des informations sûres et précieuses sur leurs églises.[2]

C'est ce *Libellus de revelatione* dont je viens de citer quelques passages caractéristiques qui est la source principale pour la connaissance de l'histoire de la fondation de l'abbaye de Fécamp.

Il convient encore de dire deux mots sur l'ouvrage publié en 1663 par Du Monstier qui nous a conservé le précieux texte latin relatant l'histoire de la fondation de l'abbaye de Fécamp, *Neustria pia*. Après une courte préface l'auteur reproduit le texte de l'ancienne histoire de l'abbaye de Fécamp qu'il avait trouvé chez le frère-infirmier[3] du monastère. De même, il se sert d'une quantité d'autres documents ayant rapport à l'abbaye en question. C'est ainsi qu'il donne de nombreuses lettres authentiques qui jettent de la lumière sur l'histoire qu'il s'est proposé d'écrire. Parmi celles-ci, la description[4] de l'abbaye de Fécamp, par Baldric, archevêque de Dôle, nous intéresse surtout. Ce haut personnage, qui avait visité l'abbaye, nous apprend que le monastère se trouvait, au commencement du

---

[1] Du Monstier, *Neustria pia*, p. 195.

[2] Cf. *Histoire littéraire de la France*, XXXII, p. 213.

[3] J'ai traduit par »frère-infirmier» le mot latin »infirmarius» qui appartient à la terminologie monacale: frater cui cura infirmorum commissa est (*Glossarium mediae et infimae latinitatis*, tome III, s. v. infirmarius).

[4] Du Monstier, *Neustria pia*, p. 227—233.

Digitized by Google

XIIe siècle, dans un état digne d'éloges. De même, les lettres archiépiscopales et royales [1] confirmant les grands privilèges obtenus par l'abbaye de Fécamp méritent, au point de vue de l'histoire, une mention spéciale, car on sait que Richard II, duc de Normandie, avait réussi à libérer le monastère de Fécamp de toute juridiction épiscopale et archiépiscopale (1006), de sorte qu'il ne dépendait que du pape. Cette déclaration constitue, comme on le sait, un fait de première importance dans l'histoire de l'abbaye de Fécamp. [2]

L'exposé de l'histoire de l'abbaye de Fécamp que donne Du Monstier dans sa *Neustria pia* va jusqu'au 36e abbé, mort en 1662.

2. — *Le poème français de Madrid.*

C'est du texte latin aujourd'hui perdu que s'est inspiré l'auteur anonyme du poème français de Madrid. Voici d'abord quelques mots sur le manuscrit contenant ce poème.

Dans le *Bulletin de la Société des anciens textes français* (1878, n° 3), Paul Meyer avait publié une notice du ms. français 9446 (anc. Ee 150) de la Bibliothèque nationale de Madrid, volume ayant appartenu autrefois à Joseph-Louis-Dominique de Cambis, marquis de Velleron, possesseur d'une riche bibliothèque. Voici ce qu'en dit Paul Meyer: »Le ms. F 149 [3] de la Bibliothèque nationale de Madrid paraît être resté inconnu de toutes les personnes qui s'intéressent à notre ancienne littérature. Comme la mention qui en est faite au catalogue manuscrit de cette bibliothèque n'en laisse guère soupçonner le contenu, il n'est pas surprenant qu'il ait échappé jusqu'à présent aux recherches.« [4]

---

[1] Du Monstier, *Neustria pia*, p. 242—253.

[2] Cf. Johannes Steenstrup, *Normandiets Historie under de syv første Hertuger* 911—1066, Copenhague, 1925, p. 206. M. Steenstrup considère l'assemblée qui décida de la libération de l'abbaye de Fécamp comme le premier concile provincial tenu à Fécamp.

[3] Paul Meyer donne la cote erronée F 149; l'ancienne cote était Ee 150.

[4] *Bulletin de la Société des anciens textes français*, 1878, n° 3, p. 38.

Digitized by Google

D'après le catalogue dressé par le marquis de Cambis en 1770, ce ms. du XIIIe siècle contenait les pièces suivantes:

1° »La fondation, en vers françois, de l'abbaye de Fécamp»,

2° »La vie et le martyre de Saint-Jean l'Evangéliste en vers françois»,

3° »La vie et le martyre de Saint Eustache et de ses compagnons, en vers françois»,

4° »Traduction en vers françois des Distiques moraux de Caton le Censeur».

En réalité, selon Paul Meyer, le manuscrit en question avait renfermé huit ouvrages dont le marquis de Cambis avait négligé quatre, parce que leurs rubriques ainsi que les ouvrages eux-mêmes manquaient assurément déjà de son temps. C'est à l'aide d'une notice écrite au XVe siècle après la Vie de Saint Eustache que Paul Meyer a pu indiquer les rubriques qui font défaut au catalogue du marquis:

»L'ystoire et le rommant d'un roy de Bretagne qui fu nommé Laurid, et de la belle Oriole qui fu s'amie, très loyale fille du duc de Bourgongne.

> Après s'ens. le dit de unicorne.
> Item, autre dit . . . u . . . anel.
> Et finalement d'un ome qui ot iij amis.»

De ces pièces, qui ne sont pas indiquées par le marquis de Cambis, Paul Meyer a identifié les trois dernières, mais la première lui est restée inconnue. [1]

L'ouvrage le plus intéressant de notre manuscrit est sans doute l'histoire en vers français de la fondation de l'abbaye de Fécamp. Ce n'est pas sans raison que Paul Meyer, en en publiant la notice, disait que ce texte »mériterait d'être publié».

J'ai eu à ma disposition une photographie du manuscrit contenant

---

[1] Voir le *Bulletin de la Société des anciens textes français*, 1878, p. 41—42.

Digitized by Google

le poème.[1] Plus tard, en 1927, pendant mon séjour à Madrid, j'ai eu l'occasion de consulter le manuscrit original. En attendant la publication du poème entier, on se contentera ici d'une analyse détaillée qui en sera donnée dans un chapitre ultérieur. Voici la rubrique de notre poème:

Chi commenche comment l'yglisse de Fescamp fu premierement fondée par un chers et par Ansegis duc de Franche, et enn après par seint Waninc et par le roi Lotaire, et enn après par le duc Willaume, et par les ij. dus Richars après. (Fol. 5).

Le poème a pour source une histoire latine de la fondation de l'abbaye de Fécamp, comme l'indique son auteur:

> Por cen ai une ouvraigne emprise
> A translater, conme l'yglise
> De Fescamp fu primes fondee
> Et conment el fu achevee
> 19 Et de latim en romans meitre.

Voici le but que s'est proposé l'auteur:

> Ke cil quil ne sevent la leitre,
> Kant en franchois l'orront retraire,
> Que l'estoire lor puisse plaire,
> 23 Se de cuer i woullent entendre.

Quant à l'unité du poème, la question se pose de savoir s'il s'agit d'une ou de plusieurs histoires réunies dans un poème. Il ne paraît pas difficile d'en admettre au moins deux. Ce qui est certain, c'est que le premier livre, qui va jusqu'au vers 2284, est nettement séparé du reste du poème: à la fin on peut lire le mot *Amen*, ce qui prouve d'une façon évidente que l'auteur n'a pas d'abord eu l'intention d'aller plus loin. Une autre preuve non moins convaincante s'offre au début du poème: en indiquant les chapitres du poème,

[1] Le manuscrit paraît être mal relié; il y a deux feuillets qui précèdent celui où se trouve le titre du poème.

Digitized by Google

l'auteur ne donne que ceux qui ont rapport à l'histoire de la fondation de l'abbaye de Fécamp contenue dans le premier livre. Voici comment se termine ce premier livre:

Ichi defenist mont traitié
Et le livre que j'ai escript,
2268 Si con l'estoire le me dit.

Dans le deuxième livre, qui contient l'histoire du Précieux Sang, l'auteur s'est probablement inspiré d'un autre modèle:

Selonc l'estoire conterai
2296 Dont le livre est et saint et wrai.

Il est évident que ce deuxième livre, nettement séparé du premier, ne date pas de la même époque que celui-ci. Si l'auteur s'était proposé de les publier ensemble, il n'aurait pas indiqué au commencement de son ouvrage une division en chapitres qui ne correspond qu'au premier livre. Aussi peut-on se demander si les deux parties du poème sont du même auteur ou s'il faut en admettre plusieurs. Pour y répondre, il faut tenir compte des quelques passages qui semblent donner une solution. Il y a en effet des vers qui parlent en faveur d'un seul et même auteur. C'est ainsi qu'on lit:

Kant del fondement escrivoiee
3153 L'estoire qui est cha ariere.

Ces vers font évidemment allusion au premier livre contenant l'histoire de la fondation de l'abbaye de Fécamp. Faute de preuve contraire, on peut, par conséquent, considérer les deux parties de notre poème comme provenant de la plume d'un seul et même auteur. Cette conclusion est encore corroborée par un autre passage où l'auteur parle d'une deuxième histoire qu'il a écrite:

si conme ge dis
2308 En l'autre estoire que g'escris.

Digitized by Google

L'histoire de la fondation de l'abbaye de Fécamp et celle du Précieux Sang ont vraisemblablement été séparées, à l'origine, l'une de l'autre. On ne sait si le poète les a trouvées réunies dans le texte latin. En tout cas une de ces sources était très rapprochée du texte aujourd'hui perdu, dont nous ne connaissons que les parties publiées par Arthur Du Monstier dans son ouvrage intitulé *Neustria pia*. De même, on peut se demander si l'auteur du poème français a trouvé la collection des miracles qu'il relate dans un seul et même texte latin ou s'il l'a prise quelque autre part, car il existait, sans doute, dans l'abbaye de Fécamp, des relations des miracles qui s'étaient opérés pendant des siècles; transmis de génération en génération, ces miracles n'étaient pas inconnus des habitants du monastère. En en terminant une série, l'auteur dit:

Ichi est le point que fim prengent
4391 Les viex miracles qu'ai contez.

* * *

CHAPITRE V

Les textes relatifs à l'histoire du Précieux Sang

1. — *Textes latins.*

La légende du Précieux Sang dont Du Monstier donne le début et la fin constitue ici un texte à part. Elle est relatée à la fin de l'histoire de l'abbaye de Fécamp, dans un chapitre qui porte le titre: »Sanguis Christi verus in ecclesia abbatiali Fiscanensi reverenter asservatur; historia reigestae enarratur; probaturque verus Christi sanguis etiamnum apud nos remanere, latria adorandus et theologica veritate et fidelium pietate ac miraculorum gloria.» Voici le commencement de l'histoire du Précieux Sang qui correspond exactement au texte qu'ont conservé les bibliothèques anglaises [1]:

[1] Voir ci-dessous, p. 24 et suiv.

Digitized by Google

»Defuncto Guillelmo, Rollonis filio, duce Normanorum, remansit Richardus filius eius; qui post multas tribulationes per Franciam atque Normaniam in infantia sua sibi illatas in patris sui successit hereditatem, scilicet in ducatum Normaniae. Qui cum aliquamdiu in regimine ducatus floruisset, Fiscanensem ecclesiam a patre fundatam diligenti affectu se visere proposuit. Quo cum venisset, capellanum suum *Harogerium* sic alloquutus ait: »Multa transierunt tempora, postquam pater meus Willelmus dux obiit; timeo ergo, ne, sicut et ego, sic et ecclesia, quam pater meus fundavit, ex defectu consilii aliquibus subiacuerit incommodis. Quare praecipio, ut dicas magistro *Roberto*, qui fuit capellanus patris mei in eadem ecclesia, et *Achardo*, thesaurario, socio suo, ut omnia scripta de donis Willelmi patris mei et baronum suorum et de omnibus reliquiis ecclesiae mihi celeriter afferantur. Volo enim scire, si in aliquibus imminutae sint reliquiae ecclesiae vel redditus post mortem patris mei.» Quid plura? Factum est, ut imperavit dux. Cum igitur hinc inde quamplures scripta legerent, inter caetera inventus est à lectoribus rotulus quidam, cuius continentia haec erat: *Infra ambitum* huius ecclesiae est pretium sub quodam altari; ipsumque pretium, ut subsequens *declarabit littera, procul dubio ab Hierosolymitanis partibus ad nos usque pervenit.*» Du Monstier se réfère au *Codex MS. relationis historic. veri sanguinis Christi*[1], qui existait encore, selon lui, à l'abbaye de Fécamp. Ayant donné mot à mot le début du récit du Précieux Sang, Du Monstier se contente de retracer le plus brièvement possible l'histoire elle-même pour s'occuper de quelques questions qui ont soulevé une vive discussion dans le monde ecclésiastique. Enfin, l'auteur revient au texte en en citant la fin, qui rend compte de la seconde invention du Précieux Sang en 1171: »Porro, ann. 1171 ab Incarnatione Domini 14 Calend. August. regnante Rege Henrico II tempore Henrici Abbatis Fiscanensis V revelatus est apud Fiscannum thesaurus incomparabilis, praetiosus scilicet Sanguis Domini nostri Jesu Christi, à glorioso Duce Richardo I (sicut patrum nostro-

---

[1] Du Monstier, *Neustria pia*, p. 256.

Digitized by Google

rum scriptura testatur antiqua et fama) diligenter absconditus. Diligenter (inquam) occultatus erat ille thesaurus praetiosus in columna quadam lapidea rotunda, non longe ab altari S. Salvatoris, intra murum, miro modo constructa et ipsius muri facie ex utraque parte cooperta. Vigilantes siquidem circa columnam hinc inde debiles, infirmi, caeci et claudi sanctitatem loci, diversarum recuperatione sanitatum, Deo gratias agentes, agnoverunt; et qui quasi ad extremum perducti exitum in grabatis advenerant, pristina sanitate recepta, incolumes remeabant ad propria.»[1] Si l'on compare le texte cité par Du Monstier à celui dont les bibliothèques anglaises ont conservé quelques copies, on peut conclure du premier coup d'œil qu'il s'agit du même texte original, tant les textes se ressemblent.

Le texte latin dont s'est servi Du Monstier en racontant l'histoire du Précieux Sang se trouvait sans doute dans l'abbaye de Fécamp encore à la fin du XVIIe siècle. Ce qui est certain c'est qu'un religieux, Dom Guillaume Le Hule, l'auteur du *Thresor ou Abbregé de l'histoire de la noble et royalle abbaye de Fescamp*[2], en a donné en 1682 une traduction française.[3] Le texte latin nous est connu par les manuscrits qui en ont été conservés en Angleterre. La légende du Précieux Sang était en effet devenue populaire dans ce pays par la translation dans l'église de Norwich d'une partie du Sang par le préchantre Clément, qui avait assisté, à Fécamp, à la seconde invention, en 1171.

Dans le *Bulletin de la Société de l'histoire de Normandie* (1913), M. H. Omont a indiqué les bibliothèques anglaises qui ont conservé le texte de l'histoire du Précieux Sang.[4]

J'ai eu à ma disposition une copie du manuscrit 1801 du fonds

---

[1] Du Monstier, *Neustria pia*, p. 258.

[2] Ce *Thresor* servait de guide aux visiteurs de l'abbaye de Fécamp. Leroux de Lincy en a donné de longs extraits dans son *Essai historique et littéraire sur l'abbaye de Fécamp*.

[3] P. 6—31.

[4] Voir ci-dessus, p. 6, note 2.

Digitized by Google

Harley, au Musée Britannique, qui ne diffère essentiellement de celui de la bibliothèque de Gonville and Caius College à Cambridge, publié en 1913 par M. H. Omont dans le *Bulletin de la Société de l'histoire de Normandie*, que par la mention de la translation d'une partie du Précieux Sang dans l'église de Norwich, à partir de de cette phrase:

Anno incarnati verbi M°C°LXXj Xiiij kl. augusti regnante Ludovico, . . :

Il va sans dire que l'auteur du poème français a suivi le texte [1] qui ne rend pas compte de cette translation du Précieux Sang.

Le texte latin de l'histoire du Précieux Sang
(Ms. 1801 du fonds Harley, fol. 4)

De inventione sanguinis Christi.

Defuncto Willelmo, Rollonis filio, duce Normannorum, remansit Ricardus filius suus, qui post multas tribulationes per Franciam atque Normanniam in infancia sua sibi illatas in patris sui successit hereditatem, scilicet in ducatum Normannie. Qui cum aliquandiu in regimine ducatus floruisset, Fiscannensem ecclesiam a patre suo fundatam diligenti affectu se visere proposuit. Quo cum venisset, capellanum suum Harggerium volente Deo sic alloquens ait: »Multa transierunt tempora, postquam pater meus Willelmus dux obiit. Timeo igitur, ne sicut et ego, sic et ecclesia, quam pater meus fundavit, ex defectu consilii aliquibus [2] subiacuerit incommodis. Quare precipio, ut dicas magistro Roberto, qui fuit capellanus patris mei in eadem ecclesia, et Achardo, thesaurario suo, socio,

---

[1] André Pottier, conservateur, a publié pour la première fois, dans la *Revue rétrospective normande*, Rouen, 1838, l'histoire du Précieux Sang d'après un manuscrit de la Bibliothèque de Rouen contenant aussi des renseignements sur le culte de cette relique à Fécamp. Quant au texte donné par ce manuscrit, il correspond parfaitement à celui du ms. de la bibliothèque de Gonville and Caius College à Cambridge.

[2] *Ms.* a quibus.

Digitized by Google

ut omnia scripta de donis Willelmi patris mei et baronum suorum et de omnibus reliquiis ecclesie michi celeriter afferant. Volo enim scire, si in aliquibus imminute sint reliquie ecclesie vel redditus post mortem patris mei.» Quid plura? Factum est ut imperavit dux. Cum igitur hinc inde quamplures scripta legerent, inter cetera inventus a lectoribus rotulus quidam, cuius continencia hec erat.

Infra ambitum huius ecclesie est precium mundi sub quodam altari, ipsumque precium, ut subsequens declarabit littera, procul dubio a Ierosolimitanis partibus ad nos usque pervenit.

Ioseph itaque ab Arimathia, sicut ewangelica testatur historia, venit ad Pilatum et petiit corpus Ihesu. Peciit et impetravit. Adiuncto sibi siquidem Nichodemo, corpus de cruce deposuit et sepelivit. In ipsa tamen depositione Nichodemus ille, qui teste ewangelio venerat ad Ihesum nocte, non minima accensus dilectione sanguinem veri prophete Ihesu circa vulnera pedum et manuum et lateris refrigeratum suo abrasit cultello et in sua reposuit ciroteca. Cirotecam vero in archa secreciori abscondit magnaque cum veneracione omni vita sua custodivit, amavit, adoravit. Carnis itaque sue exitu imminente, cum proximo caruisset herede, cuidam nepoti suo Ysaac suum revelavit archanum eique cirothecam cum thesauro incomparabili tradidit, dicens: »Hic est sanguis illius veri prophete Ihesu, quem patres nostri crucifixerunt iniuste. Hunc dum habueris, pauper esse non poteris.» Ysaac autem sui munus avunculi diligenter accepit, sueque non immemor admonitionis in archa reposuit et more Nichodemi cum omni diligencia reverenciam ei exhibuit singulisque diebus adoravit. Unde contigit, ut, qui antea pauper [1] extiterat, ex improviso factus est dives, magnique nominis, magneque auctoritatis.

Admirans igitur mulier sua suarum (*fol. 5*) copiam diviciarum hiis verbis suum allocuta est maritum: »Indica michi, unde tam subito sit nobis tanta diviciarum affluencia!» Cui ille: »Magni Dei donum, ut credo.» Mulier autem ex brevitate responsionis iram

---

[1] *Ms.* pauperum.

Digitized by Google

colligens de die in diem suo insidiabatur marito. Timebat enim, ne aliquid ageret, quod in lege iudaica dampnabile esset.[1]

Quadam autem die inventus est Ysaac a muliere sua flexis genibus in oracione prostratus coram archa, in qua preciosum incluserat thesaurum. Accusatus est itaque Ysaac a muliere coram ceteris Iudeis, quod idolum adorasset. Facta autem accusatione adductus Y(saac) ad consistorium, ut in lege reatu convictus a ceteris dampnaretur[2] Iudeis. Accusacione siquidem in commune producta negavit Ysaac. Et cum magne vir esset auctoritatis numquamque de legis transgressione diffamatus, pro solius mulieris accusacione nolebant[3] eum condempnare. Quid mirum? Illum habebat tutorem, cuius venerabatur cruorem.

Recessit tandem Ysaac a consistorio ab omni reatu immunis, a ceteris admonitus Iudeis, ne contra legem ageret, ne prorsus idolum adoraret. Sciens igitur sibi multas parari insidias et se diucius apud Ierosolimam preciosum sanguinem venerari non posse, sub omni celeritate a Ierosolima recessit et mansionem apud Sydonem, non longe a litore maris, elegit ibique vix quod ausus fuit cum omni diligentia precioso sanguini veneracionem exhibuit.

(*Fol. 5 b*) Quadam autem nocte, cum in stratu suo dormiret, visus est sibi huius modi vocem audire: »Titus et Vespasianus, principes Romani, et multe gencium legiones a Romanis partibus huc advenient, qui totam Ierosolimam destruent templumque subvertent.» Expergefactus Ysaac a sompno et a voce perterritus non parum doluit, verum eciam, quid de precioso sanguine faceret quoque ipsum occultaret,[4] cum omni anxietate studuit. Inter cetera tamen consilia placuit ei unum pre ceteris: quod scilicet in ficu non parve quantitatis, quod in suo crescebat pomerio, foramen rotundum faceret, quo sanguinem preciosum includeret occulte. Ut mente disposuit, sic opere complevit. Timuit tamen Ysaac, ne,

---

[1] *Ms.* ne aliud ageret quam in lege judaica dampnabile esset.

[2] *Ms.* dominaretur.

[3] *Ms.* nolebat.

[4] *Ms.* occultari.

Digitized by Google

si ciroteca ex viriditate ligni deficeret, preciosus sanguis aliquam iacturam incurreret. Ut qui arte fabrica optime fuerat instructus, quoddam [1] fecit vasculum plumbeum strictum et longum ad modum foraminis et precioso sanguine intus posito vasculum reclusit et solidavit et in alio eiusmodi vasculo porcionem ferri minimam inclusit; de quo ferro dubitatur, an sit de lancea Domini vel porcio alicuius instrumenti, quo forte mediante locatus sit sanguis in vasculo. Utrum tamen sit, non est dubium, quin sanguinis attactu sit in magna parte sacratum. [2] Ysaac ubi ista peregit, volente Deo, vascula sua in foramine quod fecerat in ficu posuit et cuneo firmiter obstruxit summo habens (*c*) proposito, quod ibi esset preciosus sanguis in occulto et quod occulte ibi posset orare nec timens uxoris accusationem nec preciosi sanguinis amissionem. Quibus expletis, mirum dictu, cortex arboris ante foramen utrinque [3] concurrit, sicut nulla foraminis vestigia apparerent. Territus Ysaac novitate miraculi nec minus exilaratus non solum hominis, sed Dei et hominis credidit esse thesaurum.

Processu vero temporis, cum vir predictus quiesceret in lecto suo, visus est sibi iterum vocem audire, quam prius audierat, sed de Romanorum adventu et de civitatis et templi subversione, et quod in crastino sub omni velocitate arborem, in qua preciosum sanguinem posuerat, ad modum stature sue succideret et truncum cum precioso sanguine, sicut erat, dimitteret. Facto mane fecit Ysaac quod imperatum est ei. Truncus siquidem quasi omni carens viriditate per aliquot tempus remansit ibidem, donec terra, que circa eum erat, ex maris frequentacione in lutum conversa radicibus suis stacionis soliditatem abstulit et vim crescendi negavit. Videns igitur truncum ibi diutius non posse remanere, cum nec pro timore Iudeorum ausus esset eum in palam venerari nec alibi haberet, quo eum secrete et reverenter occultaret, equoreis undis licet invitus

---

[1] *Ms.* quodam.

[2] *Ms.* quin sanguis attactu sit in magna parte sacramentum.

[3] *Ms.* utrumque.

Digitized by Google

ipsum commisit magnumque Deum sub hoc tenore verborum flebiliter oravit dicens: »Magne (*d*) pater superum, creator omnium creaturarum, qui eciam illum verum prophetam Ihesum Christum pro salute humana misisti, cuius sanguis preciosus in hoc trunco positus est, tu digneris hunc truncum custodire et ad aliquem locum honestum perducere, quo precioso sanguini et sibi aliqua exibeatur reverencia. Novit enim clemencia tua, quod, si salva lege iudaica eum retinere quivissem, equoreis undis nequaquam commisissem.» Hiis ergo peractis contristatus est Ysaac valde causamque doloris quia nulli revelare voluit a nullo solamen habere potuit. Misertus itaque illius Deus et homo quem diligebat, misit soporem in eum, qui suam terminavit tristiciam hoc modo. Apparuit ei in sompnis persona venerabilis dicens: »Ysaac, noli contristari de trunco tuo mari commisso, terram enim occupabit in ulteriori Galliarum provincia.» Hinc ipse letus effectus visionem suam sue patefecit uxori suisque vicinis rem gestam ex ordine dixit. Huius rei actio atque narracio apud Ierosolimam fama crebrescente sic crevit, quod ad nos usque sepe pervenit. Ipsique Iudei, pro autoritate Ysaac et Nichodemi, rem gestam atque narratam memorie commendantes literis scripserunt ebraicis.

Truncus siquidem agitatus hinc inde per equora, sicut patres nostri narraverunt nobis, in hac valle, volente Deo, applicuit, cui postea nomen (*f. 6*), ut lectori declarabitur, dedit et omen. Et hec [1] patrum nostrorum narracio, si vera non esset, iam ex sola antiquitate nimirum oppressa fuisset; falsus enim rumor cito opprimitur.

Eo quidem tempore mare diffusius in hac valle extendebatur, unde contigit, quod in quadam valle silvosa et spinosa longius a litore remota eiectus est hic troncus ab ipso mari in aridam [2], ipsoque in loco per multa tempora iacuit nulli revelatus nec ab aliquo veneratus. Colligente [3] se igitur mari plus solito infra proprii litoris

[1] *Ms.* hoc.
[2] *Ms.* arridam.
[3] *Ms.* colligere.

Digitized by Google

metas facta est arida hec vallis et fere a salo immunis. Truncus autem terra et luto herbaque virente opertus per multa secula nulli comparuit.

Cum itaque maxima pars mundi in illis diebus in idolorum sacrificacione vanitati subiaceret atque miserie diuque subiacuisset, beatus Clemens, eo tempore papa Romanus, in Galliarum partes gracia predicandi legemque christianam sublimandi viros venerabiles misit, beatum scilicet Dionisium cum suis et sanctum Taurinum multosque alios nomen Christi profitentes et predicantes, quorum predicationibus enarrandis supersedendum esse censuimus. Est enim properandum ad sacram sacri trunci inventionem.

Fuit igitur in eorum collegio vir quidam Boso nomine, qui cum aliis gracia predicandi missus est a beato [Dionisio] in pago Calethi. Quorum audita predicacione conversus est populus ad fidem et factus est de infideli (*b*) fidelis. Idola non solum reliquit, sed et relicta confregit. Hiis bene peractis Boso, quem prenominavi, pagum Calethensem peragravit, locum querens amenum, quem posset edificare. Qui cum partes venisset ad istas, videns maris viciniam fluvialiumque aquarum dulcedinem concurrentem silvasque nemorosas in quolibet animalium genere venatibus aptas, locum elegit amenum, electum edificavit, edificatum a nomine suo agnominavit, videlicet a Bosone *Boleran.* Mulierem quamdam, Mercam nomine, predicacione sua ad fidem revocavit ipsamque sub lege matrimonii sibi copulavit suamque fecit uxorem. Boso autem et uxor sua felices et in diviciarum affluencia per longa tempora unanimiter vixerunt, natique sunt eis filii et filie.

Quadam igitur die, dum pueri Bosonis sua pascerent pecora in illa parte vallis, qua truncus, de quo egimus, iacebat, erat enim ibi pabulum delectabile plus quam alibi, invenerunt tres virgulas teneras, spaciosa habentes folia, quarum unam unus succidit secumque domum[1] detulit. Boso siquidem nacione Romanus huiusmodi virgule formam suorumque foliorum inspiciens, sic pueros

---

[1] *Ms.* domi.

Digitized by Google

alloquens ait: »In qua parte nemoris invenistis hanc virgulam?» Pueri autem timentes dixerunt: »Certe, pater, in valle pre aliis gramine fertili, et adhuc sunt ibi huiusmodi virgule due (*c*), quas teneras esse vidimus, sucidere noluimus.» Quibus ille: »Cras ibo vobiscum, ut vestra experiar mendacia.» Facto mane perrexit Boso cum pueris. Qui cum venisset ad virgulas teneras easque vidisset esse ficulneas, ut qui officio hortolani instructus fuerat, non eas succidit, sed quadam quodam modo violencia rapuit et in suo plantavit pomerio; truncum vero ligonibus ceterisque instrumentis magnaque cum diligentia defodere festinavit. Quem cum hinc inde deposita terra et luto nudaret, nullatenus a loco movere potuit. Creverunt virgule in arbores et fructum fecerunt multiplicem. Hec autem fuit origo huiusmodi fructus in partibus istis, qui et nomen campo dedisse testatur, videlicet hic Campus ficulnee. Qui postea nuncupatus est Grandis campus, quia adeo grandis erat in illo copia graminis, quod nulla poterat eam bestiarum multitudo consumere.

Boso siquidem, cum esset vir mature etatis, universe carnis viam, volente Deo, ingrediens, presentem vitam finivit.

Uxor autem sua, nomine Merca, Bosone defuncto omni vita sua cum pueris suis vidua remansit.

Quadam autem die, in hiemali tempore, peregrinus quidam, vir pulcre caniciei, domum huius Merce hospitandi causa adisse refertur. Merca vero, cum esset femina magne (*d*) simplicitatis, peregrinum cum omni humilitate in suo recepit hospicio. Cum igitur ad ignem, facto sero, sedissent peregrinus et Merca puerique Bosonis, maritum suum Merca retrectans et secum sepe reiterans ait: »Amice, amice, si modo vixisses, huic igni nostro appositus esset alius grandis truncus, sicut mos exigit contra Natale Domini.» Cumque vidissent pueri, dixerunt ad invicem: »Perquiramus auxilium et adducamus in crastino truncum, qui iacet in Campo ficulnee.» Quod cum audisset Merca, ait: »Pater vester temptavit adducere eum, sed nullo ingenio nullaque virtute moveri potuit; sed nec conatus vester in aliquo proficeret.» Peregrinus ille siquidem audiens altercacionem inter pueros et matrem, quesivit de trunco, qua parte fuisset et qua

Digitized by Google

racione vocaretur Campus ille ficulnee. Cui Merca: »Mirum est quod queris, amice.« Et ille: »Placeat tibi, ancilla Dei, michi aliquid[1] dicere de trunco.« Illa peregrini precibus annuens narravit ei de tribus virgulis, que invente fuerunt a pueris suis de trunco nascentes, dum adhuc terra et herba fuisset opertus, et de earum plantacione et fructu et de fertilitate graminis in agro quo iacuit.

Peregrinus, qui ad hoc forte missus fuerat a Deo, ait: »Vadam cras cum pueris et truncum plaustro impositum, si Deus permiserit, hucusque ducemus. Qui[2] si hucusque plaustro deficiente vel Deo nolente non venerit, saltem propinquior erit (*fol. 7*) et, si Dei donum est, quanto erit propinquior, tanto fiet locus uberior.«

Mane facto plaustroque composito, perrexerunt ad truncum peregrinus et tota familia domus. Peregrinus vero truncum, acsi nullius honeris esset, plaustro sub omni celeritate imposuit. Hortatis itaque bobus in reditu ad locum, in quo postea fundata est Fiscanensis ecclesia, cum alias ire nequisset, Deo duce pervenit. Quo cum venisset, tanti honeris est truncus effectus, ut non solum moveri non posset, sed eciam sui gravitate plaustrum confringeret. Peregrinus autem cadens in faciem suam diucius oravit. Oracione completa, signum crucis incidit in trunco et super signum acervum[3] struxit lapidum. Illis autem qui circumstabant ait: »Felix hec patria, felicior hic locus, felicissimi qui mundi precium in hoc loco contemptum videre ac venerari merebuntur.« Hiis dictis nunquam comparuit. Venientes igitur pueri domum, matri sue rem gestam, ut viderant, retulerunt et quod audierant. Quod ut Merca audivit, gracias egit Deo, quod talem peregrinum in suo recepit hospitio. Vallis siquidem ista ab illa die adeo graminosa facta est, quod ex pecudum frequentacione diminucio non aparuit in pabulo; unde vallis a trunco Vallis trunci vocata est vulgo. Fuit ergo hec Vallis trunci[4] a compatriotis per tempora multa multum amata et fre-

[1] *Ms.* adhuc.
[2] *Ms.* Quod.
[3] *Ms.* ascervum.
[4] *Ms.* truncci.

Digitized by Google

quentata, eo quod pecora sua in ea refecta reliquis essent pulcriora et pinguiora et lacte (*b*) uberiora. Saltus siquidem ille adeo aptus venatibus erat, quod, qui pago Calethensi tunc preerant, hac in valle sepius quam alibi venari consueverant.

Quadam [1] itaque die dux Ansegius ad hanc vallem venandi gracia cum venatoribus suis iter disposuit. Quo cum venisset, canes decopulari precepit. Canibus [2] siquidem, cum hinc inde querendo latrassent, ut antiquorum narracione satis est notum, cervus quidam candidus mireque magnitudinis occurrit. Qui cum per valles et ardua agitatus diu fuisset, locum pervenit ad istum. Quo cum venisset, inclinato capite stetit inmobilis. Venatores vero et canes, Deo volente, adeo sunt impotentes effecti, quod nullus eorum ad cervum accedere poterat. Quo viso miraculo dux Ansegisus obstupuit et cadens in terram oravit ad Dominum, ut ei, etsi indigno, notificaret, quid stacio cervi sui significaret. Qui cum oraret attente, cervus, humiliter incedens circa locum stacione sua signatum, amplum fecit ambitum. Factoque circuitu cervus evanuit nusquamque comparuit; venatores et canes omni lesione remota pristinam virtutem receperunt et sanitatem. Ansegius hec omnia videns ramos et ligna afferri precepit fecitque cum ramis ibi capellam et in loco, quem stacio cervi significaverat, altare (*c*) constituit, votum vovens Deo, quod vita comite [3] eodem in loco fundaret ecclesiam in honore sancte Trinitatis individue; sed morte preventus votum nequaquam persolvit.

Cum [4] igitur post obitum Ansegii nulla veneracio huic loco exhiberetur ab aliquo, factus est iterum pascua pecorum. Decursis itaque multorum dierum corriculis temporum, regnante Lothario, rege Francorum, beatus Vannigus, eiusdem consiliarius, prepositus est Calciacensis provincie Lothario rege iubente. Qui cum apud has partes ob amenitatem silvarum copiamque ferarum venari

[1] Cf. Du Monstier, p. 196.

[2] *Ms.* canes.

[3] *Ms.* quod si vita comite.

[4] Cf. Du Monstier, p. 197 et suiv.

Digitized by Google

consuesceret, nullam huic loco, ut Ansegius, veneracionem exibuit nec de loco, quis esset aut qua de causa Ansegius sic eum adorasset, ab aliquo quesivit.

Divina tandem Providencia santuarium, quod in trunco erat, disponens[1] beatum Vannigum, cum vir magne sanctitatis fuisset, ad hunc locum edificandum mirabiliter elegit. Fuit enim beatus Vannigus per tempora longa febre vexatus amara, ita quod ad extremum fere perductus est exitum. Qui cum febre vexatus vel, quod verius est, Deo volente in extasi positus esset cumque defunctum quamplures iudicassent, visum est ei se penas malorum requiemque videre bonorum. Que cum intente (*d*) intueretur ac deinde coram iudice quodam adduceretur, ex iudicis ira facile cognovit, quod male egisset in hoc, quod locum illum inhonorasset, quem[2] dux Ansegisus, si viverat, in honore sancte et individue Trinitatis edificasset. Cum ergo prostratus ibidem sententiam iudicis expectaret, mediante oratione beate Eulalie instigatus est iudex, qui et febrem adnichilavit annisque viginti suam adauxit etatem et vitam ipsumque beate commisit Eulalie, ut eum instrueret, cuiusmodi templum construeret. Iussit igitur ei beata Eulalia, ut hoc in loco in sancte Trinitatis honore fundaret ecclesiam quandamque edificaret[3] abbaciam et Childemercam faceret abbatissam. Wanigus autem hiis visis ad se reversus hiis, qui ei assidebant, suam enarravit visionem. Inquisito itaque loco cervique miraculo habitaque licentia Lotharii regis et iussu, iuxta quod ei fuerat iniunctum in visione sua a beata Eulalia fecit. Que dum faceret, enarrata sunt ei ab incolis et a viris antiquis quam plurima miracula, de quibus sufficienter iam egimus: de trunco, de tribus virgis ficulneis, de peregrino, de cervo. Quibus auditis Vannigus, ut erat vir magne sanctitatis, Deo gracias egit, quod ipsum ad hoc agendum elegit. Novit enim, quod per tres virgas summa et individua figurata sit

[1] Cf. le texte publié par M. H. Omont dans le *Bulletin de la Société de l'histoire de Normandie*, 1913, p. 20: *propalare disponens*.

[2] *Ms.* quod.

[3] *Ms.* edificari.

Digitized by Google

Trinitas. Hiis ergo peractis annis viginti finitis (*fol. 8*) beatus Vannigus, ut qui terminum a Domino fixum transgredi nequivit, in Christo quievit. A tempore eius hucusque locus iste Fiscampus est nuncupatus, non, ut quidam putant, a fisco et campo, sed, quod verius, a ficu et campo.

Fuit[1] igitur christianitas in partibus istis per tempora multa sublimata ac venerata, donec paganorum persecutio seviens ancillas Christi locum istum in honore Dei venerantes decollavit patriamque depopulavit et abbaciam in hoc loco fundatam ad nichilum redegit.

Multo iterum dierum evoluto tempore pagani, ad fidem conversi, christianitatem, quam paulo ante persequebantur, sublimare ac venerari satagebant. Eorum igitur primus, qui ducatum Normannie tenuit, fuit Rollo; ipsoque defuncto successit in ducatu gloriosus dux Willelmus, Rollonis filius, qui hunc locum reedificavit.

Facta[2] itaque ecclesia, cum ad ipsam dedicandam venissent hinc inde episcopi, clerici et laici quamplures, oblatus est a quodam peregrino veneranda canicie super altare cultellus, in cuius manubrio scriptum vidimus: »In honore sancte et individue Trinitatis.» Peregrinus siquidem, quem vere credimus angelum fuisse, facta oblacione nulloque impediente reversus lapidem molarem pro foribus ecclesie ascendit in ipsoque[3] lapide ac si in molli luto pedis vestigio, intuente populo, levatus in aera nulli comparuit. Et hic finis eorum (*b*) que continebantur in rotulo.

Hiis auditis a glorioso duce Ricardo queri truncum iubet sub quolibet altari. Instrumentis ergo peractis ad fodiendum quesitus est truncus ipso duce presente. Qui cum Deo volente sub quodam altari inveniretur, venerabilis dux Ricardus, Deo gracias agens, magnam, ut videri potest, fundavit ecclesiam, in cuius fundamento medietatem eiusdem posuit trunci[4] lapidisque[5] molaris, super quem

[1] Cf. Du Monstier, p. 201 et suiv.

[2] Cf. Du Monstier, p. 203 et suiv.

[3] Impressoque in lapide, etc. dans. le texte publié par M. H. Omont, p. 22.

[4] *Ms.* truncci.

[5] *Ms.* lapisque.

Digitized by Google

angelus, remanente vestigio, visus est ascendisse in celum, et aliam medietatem eiusdem lapidis reservari precepit in testimonium posteris, pretiosum vero sanguinem Christi Domini nostri, quem in trunco invenit, cum alia trunci medietate in quadam parte muri paucis secum adhibitis testibus diligenter occultavit. Hiis ergo peractis hanc suam nobiliter perfecit ecclesiam et in ea canonicos posuit, quibus magnas possessiones magnasque de patrimonio suo largitus est dignitates.

Anno incarnati verbi MCLXXI, xiiij Kl. Augusti, regnante Ludovico, nobilissimo Francorum rege, venerabili Toma Cantuariensi, archiepiscopo in ecclesia Cantuariensi martirizato, inventum est precium mundi in ecclesia Fiscanensi, in columpna secunda maceria undique circumclusa diligentissime collocatum, pro quo precio idem venerabilis archiepiscopus et legatus (*c*) sanguinis precium exsolvere non renuit (?), retribuens Domino que sibi retribuerat. Pars autem purpurei sanguinis agni illius benignissimi, qui veteris piaculi cautionem (?) pro cruore detersit, a Clemente, tunc ecclesie Norwicensis precentore, qui sacre inventioni apud Fiscampum interfuit, sancte Norwicensi ecclesie in vasculo argenteo illata est, ut sit ibi mundi precium, salus presencium et futurorum, largiente summo pontifice, qui per proprium sanguinem introivit semel in sancta, cui cum patre et spiritu sancto laus perpetua manet et iubilatio per infinita secula. Amen. [1]

2. — *Les deux poèmes français.*

L'histoire du Précieux Sang est relatée, comme nous venons de le montrer, au deuxième livre du poème français de Madrid.

Le second poème français sur l'abbaye de Fécamp est de moindre étendue et ne compte que 750 vers. Conservé aussi en un unique

[1] Le Ms. Harl. 1801 contient, fol. 127. 11, en écriture cursive anglaise du commencement du XIV[e] s.:

> De quatre soers vous voyl dire,
> Le filies Deus sont nostre Sire.

Digitized by Google

exemplaire, il a déjà été publié en 1840 par Leroux de Lincy dans son *Essai historique et littéraire sur l'abbaye de Fécamp.* [1]

Le poème portant cette rubrique: *La cause pour quoy no doit amer et visiter le saint lieu de Fescamp, et devotement entendre l'istoire du Precieus Sanc*, contient en effet cette histoire. Dans une introduction, l'auteur, ayant rappelé le trésor que possède l'abbaye de Fécamp, expose brièvement l'histoire de la Passion et indique le but qu'il s'est proposé. C'est pour instruire ses confrères qui ne savent pas le latin qu'il a voulu raconter en français l'histoire du Précieux Sang. L'auteur a suivi exactement, dit-il, le récit d'un rouleau qui fut découvert sous le duc Richard Ier. C'est ainsi que se termine cette partie du poème consacrée à l'histoire du Précieux Sang: *Explicit rotulus per ducem Ricardum cum sanctis reliquiis repertus.*

Les vers qui font suite à l'histoire du Précieux Sang sont consacrés à Richard Ier et son fils Richard II, ducs de Normandie, qui, tous les deux, se sont montrés comme les plus grands bienfaiteurs de l'abbaye de Fécamp. Voici comment cette partie du poème est intitulée: *Chi ensievent l'acroissement du lieu de Fescamp par le premier duc Richart et par son filz duc Ricart, dit Pere dez Moines.* — Il s'agit évidemment d'un extrait de quelque histoire latine; c'est ainsi que se termine cette partie du poème: *Explicit Hystoria de Sanguine.*

Enfin l'auteur s'adresse au lecteur en le priant de s'humilier devant le Précieux Sang dont l'existence à Fécamp a été prouvée par tant de miracles. C'est de ces miracles qu'il se propose d'écrire une autre fois l'histoire ainsi que

. . . . de la dedicace
Et du temps que il y out chanoines
504 Et des queil temps y sont lez moines.

[1] Leroux de Lincy a omis tout un vers: 530 *Outre mer en la sainte Terre.* De même il donne un vers faux comme: 715 *Godart le Sanc pria humblement,* au lieu de *Godart le Sanc prist humblement,* comme porte correctement le manuscrit. La ponctuation laisse beaucoup à désirer.

Digitized by Google

Comme le poème serait resté incomplet, si l'auteur n'en avait pas raconté au moins un, il donne, pour terminer, le miracle du Précieux Sang dérobé et restitué pompeusement à l'abbaye de Fécamp. On en trouvera une analyse dans un chapitre ultérieur.

* * *

CHAPITRE VI

Analyse du poème français de Madrid.

Livre premier.

Histoire de la fondation de l'abbaye de Fécamp.

Dans une introduction (1—140) l'auteur nous apprend d'abord le but qu'il s'est proposé, et qui est de mettre en vers cette »haute histoire» (4). Il salue les vrais serviteurs de Jésus-Christ, et rappelle, pour justifier son ouvrage, la parole de l'Évangile[1] que la lumière n'a pas sa valeur, si elle reste couverte (14). C'est pourquoi il a entrepris la traduction d'un ouvrage latin où l'on expose la fondation de l'église de Fécamp; il espère que tous ceux qui ne savent pas lire l'ouvrage latin pourront trouver plaisir à écouter cette histoire racontée en français, car chacun doit s'efforcer de relever l'église et de bien garder le secret du Roi (26). Les lecteurs pourront se persuader qu'on ne leur dira que la vérité, car l'auteur de l'histoire latine, dont la vie était irréprochable, n'a pu mentir en rien (34). Le traducteur n'y ajoutera pas un mot; au contraire, il promet de raconter l'histoire aussi succinctement que possible (37).

Chapitre Ier. La fondation des églises et des couvents.

Dieu voulant délivrer de la mort son peuple soumis à la puissance du diable descendit du ciel. Il choisit sa demeure; ce fut la sainte Vierge qui, ayant conçu du Saint-Esprit, enfanta sans douleur.

[1] Cf. Matth., V, 15.

Digitized by Google

Dieu naquit ainsi sans péché de sa mère pour sauver l'humanité. Il se montra aux hommes sous l'apparence humaine; cependant il n'aurait tenu qu'à lui d'enlever au diable sa puissance. Mais il a voulu nous montrer par son exemple comment les hommes pourraient aller auprès de lui. C'est par sa mort qu'il nous a rachetés; il a dompté l'orgueil par son humilité et tous les autres vices humains par sa grande vertu. Dieu a envoyé ses disciples dans le monde entier pour attirer les hommes à la croyance. Beaucoup d'entre eux furent tués par des tyrans. Cependant la plus grande partie du monde fut convertie par eux. On fonda des couvents et des églises où se réunissaient les saintes gens; on y mit les corps de ceux qui avaient été tués pour Dieu. A leur nom on a consacré nombre d'églises. Dieu a voulu que les hommes convertis fussent purifiés par la sainte Église et qu'ils obtinssent sa grâce (200).

Chapitre II. — La vallée de Fécamp, choisie par Dieu pour sa demeure.

En Neustrie, appelée de nos jours Normandie, est situé Caux. Dans ce pays se trouve une vallée, sise sur la mer; elle s'appelait Fécamp. Elle était environnée de hautes murailles; dans la forêt il y avait des bêtes de toute sorte qu'attirait le bois épais. C'est là que Dieu voulait fonder sa maison. Vous allez en entendre l'histoire, si cela vous plaît (216).

Chapitre III. — Ansegise, vaillant duc de France.

Il y eut jadis un roi très puissant de France qui s'appelait Ansegise [1]. Jamais les attaques de ses ennemis ne réussirent; les païens étaient vaincus à plusieurs reprises par lui. C'est ainsi qu'il protégeait son pays. Il vivait d'une manière simple, possédant toutes les qualités chevaleresques. Gardant bien les frontières de son royaume, Ansegise donnait des conseils à ceux qui en avaient besoin tout en n'oubliant pas la surveillance de ses terres étendues. Pour

[1] Cf. *Neustria pia*, p. 195 et suiv.: »Virorum igitur fideli narratione cognovimus Ansegisum Ducem Galliae antiquitus imperasse.»

Digitized by Google

tirer de l'arc, il allait souvent en Caux, car il aimait surtout la chasse et la pêche. C'est à Fécamp qu'il venait chasser, accompagné de ses bons chiens et de ses valets connaissant bien la forêt (252).

Chapitre IV. — La chasse au cerf blanc.

Un jour d'été, il se leva de bon matin pour aller à la chasse. Il donna l'ordre à ses hommes de se préparer sans retard. Pourvus de tous les appareils nécessaires, ils s'en allèrent à Fécamp (284). Après avoir passé quelque temps dans la forêt sans rencontrer aucun gibier, ils aperçurent un cerf d'une beauté extraordinaire. Celui-ci était tout blanc.[1] Étonnés de l'apparition de cet animal, le duc et ses hommes se précipitèrent sur ses traces. Mais le cerf marchant tranquillement se débarrassait toujours de leur poursuite. Enfin ils le rejoignirent dans le fond de la vallée, où il s'arrêta. Stupéfiés, les chiens et les chevaux restèrent immobiles devant le cerf. Celui-ci abaissa la tête. Jamais les chasseurs n'avaient vu telle merveille. Le duc dit à ses chevaliers: »Vous voyez le signe que Dieu nous a donné. Il nous fera sans doute quelque chose de bien dont il sera glorifié. Il faut que nous descendions afin de lui demander de nous indiquer la signification du cerf blanc.» Ils descendirent tous de cheval et se mirent en prière. Tout de suite Dieu leur montra qu'il les avait exaucés. Les chevaux et les chiens retrouvèrent la force et la vigueur qu'ils avaient perdues. Le cerf traça en courant un beau cercle autour de lui montrant par là que Dieu avait voulu indiquer le lieu où devait être fondée une église à son nom. Là-dessus le cerf disparut sans qu'on pût dire de quel côté.[2] Le duc eut grande joie d'avoir compris la signification du prodige. Lui et ses compagnons coupèrent des branches d'arbre

---

[1] Cf. *Neustria pia*, p. 196: »Cervus niveo corpore totus candidus, nullius varietatis macula distinguebatur.»

[2] Cf. *Neustria pia*, p. 197: »Cervus evanuit, circumstantium notante nullo, utrum sursum ascenderit, aut terram intraverit, aut aliter alias declinaverit.»

Digitized by Google

pour élever une feuillée ayant la forme d'une église. Il fit vœu de faire construire sur cet emplacement un temple de Dieu. Mais la mort survint (364).

Chapitre V. — La mission divine de Waninge.

Après la mort d'Ansegise, le lieu choisi par Dieu resta caché au milieu des buissons épais qui couvraient toute la vallée. Toutefois, Dieu cherchait un homme qui fût digne de relever le lieu (380). Au temps de Lothaire, il y eut un homme puissant, estimé du roi et de ses barons. Il avait fait de son corps le temple spirituel de Dieu; c'est pourquoi il avait trouvé sa grâce. Cet homme, qui s'appelait Waninge, était le conseiller et favori de Lothaire,[1] qui l'avait chargé du gouvernement d'une grande partie de ses terres. C'est ainsi qu'il tenait dans sa soumission le pays de Caux, couvert de vieilles forêts, qu'il gardait fidèlement. Souvent il allait à la chasse; c'est au milieu des forêts qu'il trouvait la solitude qu'il cherchait pour maintenir la pureté de son âme. En se promenant dans la vallée il ignorait complètement le lieu que Dieu avait choisi pour sa demeure (420).

Saint Waninge tomba malade. Une fièvre très grave lui fit perdre connaissance, de sorte qu'il n'attendait que la mort. Dans cette angoisse, son esprit fut porté en songe en paradis. Là, il vit de ses yeux les joies de ceux qui s'étaient consacrés au service de Dieu. Après avoir visité les demeures de ceux qui étaient punis pour leurs crimes, il fut conduit devant le juge dont la majesté lui fit grand peur. Ne pouvant supporter cette splendeur, Ansegise tomba aux pieds du juge qui l'accabla de ces paroles: »Tu m'as fait le grand déplaisir d'ignorer que la vallée de Fécamp est consacrée à mon nom.'[2] Ton audace de tenir ces lieux dans un état

---

[1] Cf. *Neustria pia*, p. 198. »Vaningus Regi Lothario habebatur familiaris et secretaneus.»

[2] Cf. *Neustria pia*, p. 198 »Quomodo, inquit, Vaninge, Fiscannensem vallem nomini meo consecrandam ignoras et ignorando exhonoras?»

Digitized by Google

misérable est châtiée, car tu ne perdras jamais ma grâce.» Toute la haute assistance entendit ce discours. Ansegise, s'inclinant devant le juge, avoua sa faute, en invoquant son ignorance. Un profond silence accueillit ses paroles. Sainte Eulalie se leva pour prendre la défense de Waninge. Alors Dieu lui pardonna sa faute en lui accordant vingt années de plus à vivre. Waninge s'en alla avec sa protectrice. Chemin faisant sainte Eulalie lui dit: »Tu ne mourras pas de cette maladie, car ta vie durera encore vingt années. Tu seras reçu avec joie au ciel, où tes jours ne finiront jamais. Je suis chargée par Dieu de te faire savoir sa volonté. Tu iras chercher le lieu consacré par Ansegise. Quand tu l'auras trouvé, tu le purgeras de toutes souillures et y fonderas une église en l'honneur de la sainte Trinité. Les saintes filles que tu placeras au temple, tu les confieras à la garde de Childemarque, abbesse de Bordeaux. Tu n'y manqueras pas.»[1] A ces mots, sainte Eulalie prit congé de Waninge, qui se retrouva guéri dans son lit. Tout de suite, il se rendit auprès du roi Lothaire, car il voulait lui raconter sa vision. Le roi en eut grande joie, car la guérison rapide de Waninge ne pouvait s'expliquer que par un miracle. Lothaire lui donna l'autorisation de fonder une église sur l'emplacement choisi par Dieu. Saint Waninge s'en retourna en Caux pour le retrouver. Il y réussit. Il fit couper ou brûler une partie de la forêt pour faire place à l'église. La construction fut exécutée par de bons ouvriers (532).[2]

Chapitre VI. — Lothaire, roi de France, appelé par Dieu à fonder l'église de Fécamp.

L'église une fois achevée, saint Waninge se rendit sans retard auprès du roi pour l'inviter à venir en Caux. De même, plusieurs

[1] Cf. *Neustria pia*, p. 198: »Summae et individuae Trinitatis congruum templum fideliter construe, completum autem templum sanctis virginibus commendabis, quibus Childemarcham Burdagalensem virginem inibi multarum virginum matrem, inclytam abbatissam praeponere curabis.»

[2] *Neustria pia*, p. 200: »Dicimus coenobium istud Fiscannense aedificatum esse post annum 662.»

Digitized by Google

évêques assistèrent à la dédicace de l'église qui fut consacrée à la sainte Trinité. Le roi y fit venir des religieuses bordelaises (542).

Chapitre VII. — Les 360 saintes filles placées au Temple.

La surveillance des 360 saintes filles fut confiée à Childemarque, qui était bien digne de cet honneur. Le roi leur donna de vastes terres (550).

Chapitre VIII. — St. Ouen et St. Wandrille, sous la garde desquels les religieuses furent placées.

Saint Ouen, archevêque de Rouen, et saint Wandrille furent chargés de la protection de l'abbaye. Les saintes filles obtinrent la grâce de Dieu par leurs pratiques religieuses; toute la contrée était devenue célèbre par leur vertu. C'est alors que saint Léger, évêque d'Autun, arriva à Fécamp. Après avoir coupé au malheureux la langue, le cruel Ébroïm l'avait chassé. Aussitôt qu'il fut entré par la porte de l'église et qu'il eut entendu le chant des religieuses, Dieu lui rendit la parole. Guéri miraculeusement, saint Léger resta deux années dans l'abbaye, se consacrant au service de Dieu et faisant de beaux sermons. Voyant la prospérité de l'abbaye, Waninge se rendit lui-même en qualité de frère servant dans la communauté, où il resta toute sa vie. Sentant la mort approcher, il légua tous ses biens à l'abbaye (590).

Chapitre IX. — L'arrivée des Normands qui détruisirent l'église et tuèrent les saintes filles.

Saint Waninge est mort.[1] La paix n'est pas troublée dans le pays, jusqu'à l'arrivée des pirates danois chassés de leur patrie. Venant de Tours sous le commandement de Hastenc, ils détruisent les villes, tuent les habitants et incendient les églises. C'est ainsi

[1] Cf. *Neustria pia*, p. 200: »Apparet Vaningum Diem obiisse extremum circa annum 685.»

Digitized by Google

que Fécamp fut pillé et saccagé par eux; les saintes filles furent massacrées sans pitié, excepté une grande partie qui s'était enfuie (614)[1].

La destruction de l'église fut radicale. Après avoir emporté les ornements, les envahisseurs abattirent les tours et les murailles. Ce fut devant l'autel que les religieuses subirent la mort pour Dieu. Après avoir ainsi ruiné l'église de fond en comble, les pirates s'en allèrent en France (642).

Chapitre X. — La refondation de l'abbaye par Guillaume, duc de Normandie.

Ce fut Guillaume, second duc de Normandie, fils de Rollon, qui fit relever le lieu détruit par ses ancêtres (646).

Rollon, pirate danois[2], était venu en France pour y faire des conquêtes. Chassé par lui, Charles le Simple, roi de France, lui avait accordé les sept contrées situées près de la mer pour les garder en paix. Pendant son gouvernement, les villes et les villages incendiés avaient été repeuplés. Le nom que les Danois ont donné au pays a rapport à leur origine: *Man*, c'est »homme»; *nort*, c'est »bise». Ce sont les Normands qui ont appelé le pays la Normandie (682).

Rollon eut un fils qui devint possesseur des terres de son père; il s'appelait Guillaume. Les rapports entre lui et ses barons étaient des meilleurs. C'est sous le règne de Guillaume que fut reconstruit le monastère de Fécamp (696).

Guillaume envoya chercher des ouvriers pour reconstruire un château ancien. On avait besoin de bonnes pierres. Tout en les cherchant les ouvriers arrivèrent au lieu où avait été bâtie l'église. Ils voulaient employer pour leurs travaux les pierres de l'abbaye détruite, mais Dieu en avait décidé autrement. Ayant demandé aux habitants du pays ce qu'ils savaient de ces ruines,

[1] Cf. *Neustria pia*, p. 202: »Abbatia Fiscannensis a Paganis vastatur circa annum 842.»

[2] Concernant l'origine de Rollon, cf. Steenstrup, *Normandiets Historie under de syv første Hertuger* 911—1066, p. 37.

Digitized by Google

ils apprirent toute l'histoire de l'abbaye. Alors ils ne voulurent pas toucher aux pierres. Déplorant le sort des saintes filles tuées pour Dieu, ils s'en allèrent chercher autre part les matériaux nécessaires. Leur travail une fois achevé, le duc se rendit au château, qui lui donnait du plaisir à voir. Au lieu de renvoyer les ouvriers, il leur donna l'ordre de construire sur l'emplacement où avaient été trouvées les pierres de l'abbaye détruite une église pour garder le souvenir de celle qui y avait été auparavant (756). [1]

Chapitre XI. — La toiture apportée par la mer.

Les ouvriers se mirent à l'œuvre. En peu de temps les murs furent élevés. Quoique petite, la nouvelle église était belle. Il n'y manquait plus que la toiture. Les charpentiers qui devaient exécuter ce travail entrèrent dans la forêt pour y trouver les matériaux nécessaires. Mais leur besogne fut rendue inutile par un miracle qui se produisit. Dans la contrée de Coutances, les charpentiers qui construisaient une chapelle près de la mer en l'honneur de saint Marcouf avaient achevé la toiture qu'ils devaient élever, quand un fort coup de vent la jeta sur les flots, qui l'emportèrent (808).

Apportée avec rapidité par la mer, la toiture destinée à la chapelle de saint Marcouf fut jetée devant l'église de Fécamp. Les ouvriers s'en étonnent fort, car les mesures de la toiture correspondent exactement à celles de leur église. Élevée sur les murs elle n'aurait pu être mieux faite. Pourtant il y manquait deux pièces de bois qui n'avaient pas été mises par ceux qui l'avaient faite. Il fallait donc les préparer avec beaucoup de soin. Mais cela coûtait beaucoup de peine, car les mesures prises n'étaient jamais justes. Dans cet embarras, un homme s'approcha d'eux et leur indiqua deux pièces de bois qu'il venait de voir sur le rivage. En effet, les charpentiers les découvrirent sur le lieu indiqué; ils en ressentaient une grande joie. Les pièces trcuvées avaient les bonnes mesures, de sorte

[1] Cf. *Neustria pia*, p. 203: »Ite, inquit, et illarum ruinarum loco sancto aedificate ecclesiam, cuius aspectus sancti templi memoriam contuentibus reddat.»

Digitized by Google

qu'en peu de temps la toiture de l'église fut achevée. Les ouvriers se rendirent immédiatement auprès du duc pour lui raconter le miracle. Le duc et ses hommes accueillirent cette nouvelle avec joie. Le duc Guillaume fut invité à se rendre à l'église pour en faire la dédicace (870).

Chapitre XII. — L'ange déposant le couteau et laissant l'empreinte de son pied.

Le duc y donna son consentement. Il réunit pour cet acte solennel tous les évêques et tous les grands seigneurs du pays. Mais avant de procéder à la cérémonie, on discuta longtemps sur le nom à donner à l'église; chacun voulait qu'elle fût consacrée au nom du saint qu'il aimait le plus. La discussion n'ayant pas abouti à un accord, un vieillard richement vêtu entra dans l'église et marcha tout droit à l'autel, sur lequel, après avoir fait sa prière, il mit un couteau (908).

L'homme, sans mot dire, sortit de l'église. Sur la belle place devant l'église se trouvait une pierre dure. Le vieillard y monta sans peine, et disparut dans l'air. Le monde qui assistait à la fête le suivit jusqu'à la pierre dans laquelle on vit l'empreinte de ses pieds. Tout de suite, chacun s'empressa de raconter cette nouvelle au duc. Puis on courut à l'autel, car chacun brûlait du désir de savoir la signification du couteau. On y trouva gravée une belle inscription qui coupa court à toute discussion. Ce fut en l'honneur de la sainte Trinité que le duc fit dédier l'église, car Dieu avait manifesté sa volonté par ce miracle. Le duc, qui en ressentait une grande joie, fit vœu d'embellir l'église; ce qu'il aurait fait, si la mort n'avait pas mis fin à ses jours (966).

Ce furent les félons Flamands qui tuèrent le duc Guillaume. Mais son fils Richard remit en honneur l'église de Fécamp (972) [1].

---

[1] Cf. *Neustria pia*, p. 204: »Guillelmus dolo ac fraude Flandrensium interficitur (Ann. 942); suoque filio Richardo ampliandi sancti templi gloria transfertur et conceditur.«

Digitized by Google

Guillaume fut trahi par Ernoul, comte de Flandre. Celui-ci lui donna rendez-vous dans une île de la Somme. Guillaume ne fut pas accompagné de ses hommes, qui étaient restés sur le rivage. Ils ne s'attendaient pas à une trahison; c'est pourquoi ils ne portaient pas leurs armes. Mais Ernoul était suivi de quatre hommes auxquels il avait donné l'ordre de se jeter sur le duc. Sur le signe donné, ceux-ci l'assaillirent et le blessèrent mortellement. Déplorant la mort de leur duc, les Normands emportèrent son corps à Rouen, où l'enterrement eut lieu. A sa ceinture on avait trouvé une clef d'argent bien faite qui appartenait à un coffre. On pensait que le duc y avait enfermé des joyaux. Mais au contraire, on y trouva toutes sortes de vêtements que portaient les moines; ce qui témoigne que le duc s'était proposé de se faire religieux. Cet homme fut un martyr; ses barons déplorèrent sa mort sans trouver consolation. Après cette description de l'assassinat de Guillaume, l'auteur revient à son sujet, qui est l'histoire de Normandie (1040).

Chapitre XIII. — Richard-sans-Peur, duc de Normandie.

Le jeune fils de Guillaume, Richard, succéda à son père. Ayant acquis une bonne instruction, il donna dès son enfance des preuves de courage. Aimé de tous les barons qui gardèrent un souvenir de son père vénéré, il se montra sage pour son âge. Mais sa jeunesse lui attira de puissants ennemis: Louis, roi de France, et Othon, empereur d'Allemagne. Mais Dieu fit échouer leurs attaques. Vaincus sur le champ de bataille, ils furent chassés avec toutes leurs forces. C'est ce que racontent les histoires de Normandie. Ayant appris les preuves de vaillance du jeune duc, les chevaliers et les barons habitant les pays limitrophes n'osèrent plus l'attaquer. Richard devint un homme fort solide. C'était à Rouen qu'il tenait très souvent sa cour. Il faisait de riches dons à ses barons. Nuit et jour il s'adonnait au service de Dieu. Par la force de ses armes il se défendait comme un lion, soumettant à son pouvoir les pays de ceux qui avaient osé troubler la paix. Il se distinguait par sa force

Digitized by Google

c'est pourquoi on l'appelait Richard Sans Peur. Il défendait aussi fidèlement ses amis. Quant à ses exploits, on en trouvera un exposé dans les histoires de Normandie. Dans sa vieillesse il fit embellir l'église (1144).

Chapitre XIV. — La reconstruction de l'église par Richard.

Un jour, à Fécamp, Richard monta au sommet de son palais. Assis devant une fenêtre, il regardait le paysage, qui lui donnait du plaisir. La vallée s'étalait sur la mer peuplée de poissons; dans les forêts il y avait abondamment de venaison. Puis ses yeux vinrent se fixer sur l'église qu'il regarda longtemps. S'adressant à ses barons qui l'entouraient, il leur dit d'une voix douce:[1] »Seigneurs, ne me cachez pas le nom du monastère que je vois dans la vallée. C'est sans doute avec plaisir que vous me ferez savoir comment il fut construit et sous quel vocable il fut mis.» Les barons lui répondirent avec joie que c'est le père du duc qui l'avait fait bâtir et consacrer au nom de la sainte Trinité. L'ayant entendu, le duc en fut vivement impressionné; sa barbe blanche et son visage étaient mouillés de larmes. Après avoir pleuré longtemps, il leur dit: »Il ne convient pas que mon palais s'élève au-dessus de l'église de Dieu. Que moi, qui ne suis qu'un pauvre homme, habite un palais magnifique et que le Dieu tout-puissant ait pour demeure une petite église, cela n'est pas convenable. Je lui demande merci de l'avoir vu trop tard. Je vais construire une église qui surpassera mon palais en grandeur.» Faisant des efforts pour retenir ses larmes, il donna l'ordre de commencer les travaux; dans cette intention il fit venir les meilleurs ouvriers qu'on pût trouver. D'abord le duc leur fit subir une épreuve pour être assuré de leur capacité. Le plan de l'église une fois fixé, les maçons allèrent chercher la pierre dont ils avaient besoin. Quand ils se préparaient à mettre les fondements, le duc prit la moitié de la pierre sur laquelle l'ange était monté

[1] Cf. *Neustria pia*, p. 206: »Quomodo Dux Richardus existens in quadam sublimi fenestra sui palatii petiit, quaenam scilicet ibi esset ecclesia.»

Digitized by Google

et prononça les paroles suivantes: »Au nom du Père, du Fils et du saint Esprit, je mets cette première pierre.»[1] Aussitôt les ouvriers reprirent leurs travaux; chacun s'efforçait de faire de son mieux. Le duc participait lui-même à leur besogne en s'approchant d'eux pour leur donner de bons conseils. C'est ainsi que l'église fut achevée en peu de temps. En la voyant si bien faite, le duc était tout à sa joie; à cette époque on n'aurait pas trouvé une si belle église. Elle s'élevait sur l'emplacement de l'autre. Le duc fit peindre[2] les murailles de riches couleurs. Voici ce qu'on y trouvait représenté: le cerf qui apparut à Ansegise dans la vallée; Waninge accusé par Dieu et défendu par sainte Eulalie; le monastère reconstruit par Guillaume. Outre ces peintures, il y en avait d'autres qui étaient toutes exécutées d'une façon très fine. Ayant bien arrangé tous les détails, il eut l'idée de mettre de beaux ornements; cortines, calices, encensoirs, livres d'évangile, chandeliers, croix, filatières, fanons, étoles, amits, petites boules, chasubles, aubes, livres, nappes, tuniques, chapes de soie, dalmatiques, et les autres objets nécessaires ne faisaient pas défaut. Tous les évêques et les barons de son pays ainsi que des évêques étrangers sont venus à Fécamp pour assister à la dédicace de l'église, qui fut solennellement consacrée au nom du Père spirituel (1356).[3]

---

[1] Cf. *Neustria pia*, p. 206: »Dux Richardus in reaedificatione ecclesiae Fiscannensis posuit manu propria lapidem, supra quem angelus ascenderat, in fundamento ecclesiae.»

[2] M. Steenstrup, dans son ouvrage intitulé *Normandiets Historie under de syv første Hertuger* 911—1066, Copenhague, 1925, ignore ce que représentaient ces peintures sur les murailles de l'église. Voici ce qu'il en dit (p. 10): »Richard Ier devait posséder un certain sens historique; on raconte en effet que, lors de la construction de la grande église de Fécamp, il l'a fait orner de peintures murales »historiques» (*historialiter depinxit*) qui, évidemment, ne représentaient pas des scènes bibliques, ni même des scènes de la vie des saints, mais plutôt l'assassinat du pieux duc Guillaume ou bien l'œuvre des ducs au bénéfice des églises et des monastères.»

[3] Cf. *Neustria pia*, p. 207: »Totius Normanniae aliarumque provinciarum principes et episcopi convocantur et congregantur, atque in nomine sanctae et individuae Trinitatis consummata ecclesia dedicatur et titulatur.»

Digitized by Google

Chapitre XV. — Le changement du pain en chair et celui du vin en sang.

Un prêtre dévôt, nommé Ysaac, qui était plein de bon sens, disait la messe et administrait les sacrements dans une église située non loin de Fécamp. Au moment où il allait recevoir le corps de Dieu et boire son sang sous la forme de pain et de vin, un miracle se produisit: les deux espèces s'étaient changées en chair et en vin véritables. Ayant grand peur, il n'y toucha pas, mais se rendit immédiatement à Fécamp pour faire savoir ce qui s'était passé. Le duc, suivi de la foule, alla voir le miracle. Tout le monde trouva les choses comme les avait racontées le prêtre. On porta, sans retard, avec dévotion, la chair et le sang à Fécamp, où on les plaça soigneusement renfermés dans la patène et dans le calice sous l'autel de l'église de la sainte Trinité. C'est ainsi qu'on avait mis le couteau apporté autrefois par l'ange dans le crucifix. Le duc choisit des chanoines sachant bien lire et chanter pour les charger du service de Dieu. Ce furent des séculiers qu'il attacha à l'église. Pourvus de grandes prébendes et de belles rentes, ils prirent soin de l'église. En leur confiant la garde de la maison de Dieu, il les obligea à se conduire d'une façon honnête et à ne pas oublier le service divin. Ayant pris toutes les dispositions qu'il jugea utiles, le duc s'en alla, joyeux d'avoir achevé l'église. Les évêques qui l'avaient accompagné à Fécamp retournèrent dans leurs pays (1482).

Chapitre XVI. — Les causes de l'expulsion des chanoines.

D'après l'histoire on sait que les chanoines s'abandonnèrent peu à peu à toutes sortes de vices. Ils devinrent malhonnêtes, prodigues, vaniteux, luxurieux et ivrognes; le culte fut négligé; pitié et miséricorde disparurent. Les beaux dons et les grands revenus les ont dépravés. Ayant appris leur vie malhonnête, le duc Richard en fut très affecté. Il pria saint Mayol, abbé de Cluny, de venir à Fécamp pour y établir la règle de saint Benoît. Celui-ci lui répondit qu'il accepterait la tâche à condition que le duc abandonnerait au monastère le droit de panage dans la contrée. Il ajouta encore

Digitized by Google

que cette donation devrait être faite pour tous les temps. La charge étant trop onéreuse, le duc la refusa, non par avarice, mais par la volonté divine. Alors saint Mayol retourna à Cluny. Le duc Richard fut attaqué par une forte maladie. Pour se préparer à la mort, il fit son testament et reçut la communion. Tous les barons furent appelés devant le duc, qui se dessaisit de son honneur en faveur de son fils Richard en lui adressant les paroles suivantes (1598).

Chapitre XVII. — Les paroles de Richard mourant adressées à son fils.

»Mon fils Richard, tu seras l'héritier de mon nom, ainsi que de mon pouvoir. Je te confie le soin de l'église. Chasses-en les chanoines impurs et fais venir un religieux dont la vie soit irréprochable; ce que j'aurais fait moi-même, si j'avais vécu. Mets à leur place de bons serviteurs de Dieu. Aime l'église d'un grand amour. Si tu y manques, mon âme en exprimera son mécontentement devant Dieu. Il convient que tu sois un homme d'une grande honnêteté. Je veux que tu déposes ma dépouille mortelle, non dans l'intérieur de l'église, mais en dehors, car il ne convient pas qu'un corps si misérable soit enterré dans l'église. Je veux que mon corps repose sous la gouttière, afin que mes os soient lavés de toutes souillures par l'eau qui tombera du toit de la sainte église. [1] Tu me verras bientôt mourir» (1632).

Chapitre XVIII. — Richard II, duc de Normandie.

Le duc Richard mourut regretté de son fils et de tout son entourage. Son corps fut enterré avec honneur sous la gouttière du monastère, selon la volonté du défunt [2], et son fils éleva sur le tombeau

[1] Cf. *Neustria pia*, p. 210: »Cadaver tanti sceleris non requiescet infra aditum huius templi, sed ad istud ostium, in stillicidio monasterii.»

[2] Cf. la *Chronique des ducs de Normandie*, par Benoît, II, 26278—89.

Digitized by Google

une belle chapelle mise sous le vocable de saint Thomas. On en garda longtemps le souvenir à cause des miracles insignes qui s'y produisirent.

Lorsque le fils de Richard eut pris le gouvernement, une grande partie de ses sujets normands se soulevèrent contre lui; mais, battus, ils furent forcés de se soumettre. Le vainqueur se montra généreux et fit des libéralités aux pauvres. Il était une lampe pleine de vertus, de lumière claire et saine, qui ne s'éteignait ni ne fumait, mais éclairait tout le pays. Ici l'auteur renvoie, pour d'autres détails, aux histoires de Normandie (1741).

Chapitre XIX. — Richard II organise les diverses parties du monastère.

Se souvenant de la recommandation que son père lui avait faite avant de mourir, il fit venir de bons ouvriers, qu'il chargea de la construction des diverses parties d'un monastère. Il surveilla lui-même les travaux, qui furent exécutés avec ardeur (1771).

Chapitre XX. — Richard fait poser les conduites d'eau.

Seulement, il y manquait l'eau courante, qu'il fallait conduire d'une distance de près de deux lieues. Les conduits souterrains une fois achevés, l'eau coulait par-dessous les tours extrêmes du monastère et par le milieu de la cour. Tout était bien arrangé, mais le duc ne savait pas encore à qui il confierait la garde du monastère. C'était la règle de saint Benoît qu'il voulait y établir (1806).

Chapitre XXI. — Les envoyés de Richard II à Dijon. [1]

Guillaume, abbé de Dijon, était un homme d'une grande réputation dans tout l'empire de Rome; sa vie exemplaire était renommée partout. Connaissant ses vertus, saint Mayol l'avait chargé du soin de l'abbaye de Dijon. Richard envoya auprès de lui une mission.

[1] Cf. Steenstrup, *Normandiets Historie*, p. 172 et suiv.

Digitized by Google

Arrivée à Dijon, celle-ci se rendit immédiatement à l'abbaye, où elle exposa le but de son voyage et supplia l'abbé de venir avec ses moines à Fécamp pour prendre soin de l'église orpheline. Voici ce que l'abbé répondit aux envoyés: »Seigneurs, jamais nous ne ferons telle entreprise, car on m'a assez raconté que les Normands ne veulent que faire la guerre. Ils ont l'habitude de tuer les étrangers voisins. Avant qu'ils eussent construit une église, ils détruisaient celles qu'ils trouvaient. Ils ne respectent pas les moines. Je n'entends dire d'eux que du mal.[1] Ils n'ont pas cure d'une telle congrégation. C'est un peuple qui s'abandonne à des excès. C'est pourquoi je n'ose pas me rendre au milieu d'eux, car je ne pourrais leur tenir tête. Retournez auprès de votre duc et dites lui que je ne suis pas prêt à venir. Il s'est donné beaucoup de peine en vain, car je ne dispose pas de chevaux pour conduire mes frères par les montagnes et les vallées dans un pays étranger. Ils ne voudraient pas, selon mon opinion, de ce changement, Dieu m'en garde. D'autre part, nous n'avons ni hommes ni serviteurs pour mener une telle foule.» Les envoyés s'en retournèrent en Normandie. Ayant appris le refus de l'abbé, le duc s'empressa de lui envoyer des serviteurs et des chevaux. Les envoyés reprirent le chemin de Dijon et se présentèrent de nouveau devant l'abbé. Les mains jointes, les yeux mouillés de larmes, ils se mirent à genoux devant lui, en répétant la demande de leur duc (1918).

Chapitre XXII. — Guillaume, premier abbé de Fécamp.

Voyant les sentiments du duc envers la sainte Église, Guillaume donna immédiatement son consentement. Il se rendit avec ses moines à Fécamp. En leur honneur on fit une grande fête en Normandie; enivré de joie, le duc lui-même les servait. L'église de Fécamp leur fut confiée à condition qu'ils observassent la règle de saint Benoît. Ayant retenu à l'église tous les privilèges des chanoines qui refusèrent de se soumettre à la nouvelle règle, le duc accorda

[1] Cf. *Chronique des ducs de Normandie*, par Benoît, II, 26613—26628.

Digitized by Google

à ceux-ci une compensation suffisante ailleurs, sans se rendre coupable d'aucun tort (1966).

Chapitre XXIII. — Le songe des chanoines quittant le monastère.

La nuit avant l'arrivée des moines, chacun des chanoines vit en songe le sommet de l'église tout couvert d'aigles. En voici la signification: les aigles, c'étaient les moines ayant une bonne vue pour faire le service de Dieu d'une façon honnête, les ailes étendues faisaient allusion à la protection des moines par les saints anges. Les chanoines partirent sans retard (1989).

Chapitre XXIV. — L'arrivée des moines substitués aux chanoines.

Guillaume s'efforça de mettre l'église en bon état. Il y réunit des hommes de bonne renommée de divers pays, qui observèrent strictement la règle. En peu de temps cette communauté surpassa les autres. Ayant fait de la pauvreté une vertu, les moines se montraient très sobres. Chez eux, on ne faisait pas de distinction de grade. Si quelqu'un avait besoin de quelque chose, on le lui donnait. Les biens étant communs, le vice provenant de la fortune personnelle n'existait pas. Le duc, voyant les vertus des moines, payait ce qu'ils dépensaient. De même, il leur donnait de ses terres, prouvant par là qu'il était bien attaché à l'église. Souvent il y allait; de plus, il entrait dans le réfectoire en qualité de moine servant.[1] Ayant fait le service il y restait le dernier; il prenait la nourriture qu'exigeait la règle (2074).

Chapitre XXV. — Les franchises de l'église obtenues sous Richard II.

Ayant appris la malveillance du clergé, le duc convoqua à Fécamp les évêques de la contrée. A cette réunion, il affranchit l'église, de sorte qu'elle ne devrait jamais être soumise à un évêque

[1] Cf. *Chronique des ducs de Normandie, II,* 28960—28961.

Digitized by Google

quelconque.[1] Ce fut l'archevêque de Rouen, frère du duc, qui accorda cette franchise, qu'il confirma par une charte. Les évêques, de leur part, y consentirent. En souvenir de son père et à la prière de son frère, l'archevêque affranchit en même temps douze églises qui se trouvaient dans le pays. Les barons apposèrent, eux aussi, leur sceau à la charte. Voulant assurer la validité de cette franchise, le duc pria Robert, roi de France, de venir avec ses barons à Fécamp. Celui-ci rédigea avec Jean, son clerc de Montmartre, une longue charte qu'il scella; tous les barons apposèrent également leur sceau. L'église fut ainsi relevée de toute dépendance ecclésiastique. Heureux d'avoir procuré à l'église cette franchise, le duc veut la faire reposer sur une base plus solide. C'est pourquoi il prie l'abbé d'aller à Rome pour obtenir la confirmation de la franchise par le pape. Arrivé à Rome, l'abbé se présenta au pape Benoît en lui exposant les motifs de son voyage. Approuvant les bonnes intentions du duc, le pape reçut l'abbé avec joie et confirma les chartes. Le souverain pontife déclara l'abbaye de Fécamp libre de toute autre protection que de celle du pape. L'abbé s'en retourna en Normandie et remit les chartes au duc, qui en remercia Jésus-Christ. Ayant accordé à Guillaume de beaux dons, le duc l'envoya à l'abbaye en le priant d'y maintenir un bon ordre. L'abbé s'en alla au monastère, où il fut reçu par ses frères. C'est ici que finit le livre écrit d'après l'histoire. Que Dieu nous donne une vie éternelle (2284). Amen.

* * *

Livre deuxième.

Histoire du Précieux Sang.

Au deuxième livre l'auteur se propose de faire savoir comment le sang de Jésus-Christ arriva à Fécamp et par qui le tronc enfermant le sang fut découvert. Quand le duc Guillaume fut mort, son fils

---

[1] Cf. *Neustria pia*, p. 214: »Dux absolvit ab omni episcoporum iugo.»

Digitized by Google

Richard prit le gouvernement. Il défendit bien son pays contre les Français, comme l'auteur l'a montré dans l'autre livre. Accompagné de ses barons il alla à Fécamp voir l'église fondée par son père. Arrivé à son château, il appela son chapelain Nargier et déclara qu'il voulait se rendre compte de toutes les donations faites à l'église par son père. Dans l'intention de les maintenir, il exprima son désir d'entendre lire les chartes par lesquelles elles étaient confirmées. C'est pourquoi il fit venir Robert, chapelain de son père, et Acart, son trésorier. Parmi les documents trouvés, il y avait un rouleau disant que le »prix du monde», arrivé de Jérusalem, reposait depuis bien longtemps sous un autel de l'église de Fécamp (2362). En continuant la lecture on apprit ceci.

Voyant le corps de Jésus-Christ attaché à la croix, Joseph d'Arimathie, qui en eut pitié, demanda à Pilate l'autorisation de l'enterrer. Pilate, étonné de cette modeste demande, ne le lui refusa pas. Joseph, aidé par Nicodème, qui, selon l'Évangile [1], était allé une nuit chez Jésus-Christ, détacha le corps de la croix. Avant de le mettre au tombeau, Nicodème, plein de pitié, recueillit le sang figé autour des plaies dans son gantelet et lui voua un culte secret jusqu'à la fin de sa vie. N'ayant pas d'héritiers, il révéla son secret à son neveu Isaac. »Si tu gardes bien, dit-il, la chose que renferme ce gantelet, tu ne seras jamais pauvre.» Et il ajouta: »Ceci est le sang du vrai prophète qui mourut sur la croix.» Isaac reçut ce trésor, qu'il conserva soigneusement, ayant pour lui la même vénération que son oncle. En peu de temps il devint fort riche et renommé dans tout le pays (2448).

Sa femme, étonnée de cette prospérité en demanda la cause à son mari. »C'est le grand Dieu, répondit celui-ci, qui nous donne cette richesse.» La femme d'Isaac, peu satisfaite d'une explication aussi sommaire, surveilla tous les gestes de son mari, car elle l'avait en suspicion (2466).

Un jour, elle le trouva agenouillé devant le coffre qui renfermait

---

[1] St. Jean, III, 1—21.

Digitized by Google

le sang de Jésus-Christ, et se rendit immédiatement auprès des Juifs et l'accusait de mépriser leur foi. On arrêta Isaac pour lui faire subir la punition de son prétendu crime. Mais Isaac prouva si bien son innocence que les Juifs ne voulurent pas le condamner sur la dénonciation d'une femme déraisonnable. Celui dont il honora le sang le protégea (2500).

Les Juifs lui dirent de ne rien faire à l'avenir qui fût défendu par la loi de Dieu. Déclaré innocent, Isaac prit la résolution de quitter Jérusalem pour ne pas être surpris, et se rendit à Sidon, où il choisit un endroit situé au bord de la mer pour y conserver son trésor avec un pieux respect. Une nuit il fut réveillé par une voix; c'était Dieu qui lui annonçait l'arrivee des empereurs romains Titus et Vespasien, accompagnés d'une grande armée destinée à prendre Jérusalem et à en détruire le temple. Soucieux de sauver le Précieux Sang, il chercha un moyen de cacher son trésor, et prit enfin la résolution de le renfermer dans le tronc d'un figuier de son jardin. A cet effet il creusa un trou dans l'arbre pour y cacher le Précieux Sang. Afin de le préserver contre l'humidité de l'arbre, il prépara en peu de temps un vase de plomb pour y enfermer le sang. Il y joignit un second vase de même métal en y mettant un peu de fer. On ne sait pas si ce fer provenait de la lance dont le flanc de Jésus avait été percé ou de l'instrument avec lequel le sang fut recueilli dans le vase. Ce qui est sûr c'est que le fer fut sanctifié par l'attouchement du sang. Ayant bien préparé ces objets, il les mit dans le tronc du figuier. Après avoir refermé l'ouverture, il continua, sans craindre ni les accusations de sa femme, ni la perte de son trésor, à vouer au sang le même culte qu'auparavant (2590). L'écorce qu'il avait ôtée en creusant le trou se rejoignit parfaitement. Ayant vu ce miracle, Isaac fut persuadé que celui dont il venait de serrer le sang dans le tronc fut Dieu et homme en même temps. C'est à Sidon, au bord de la mer, qu'il honora le Précieux Sang jusqu'à ce qu'il entendît en songe la voix d'autrefois. Cette fois, Dieu lui fit connaître que la fin du royaume de Judée était proche. C'est pourquoi li lui donna l'ordre de couper le figuier.

Digitized by Google

le lendemain, mais lui défendit de toucher au tronc contenant la sainte relique (2620).

Isaac se leva de bon matin et fit ce que Dieu lui avait ordonné. Battu tous les jours par l'eau de la mer, le tronc ne put résister longtemps. Bientôt les racines furent soulevées par les flots, de sorte que le tronc tomba. Isaac s'inquiéta fort en s'apercevant qu'il lui fallait abandonner le trésor. Dans son angoisse il implora Dieu. Le tronc, poussé par la violence de la mer, s'en alla parmi les flots. La perte de son trésor causa à Isaac une grande douleur. Enfin, Dieu, ayant pitié de lui, voulut mettre un terme à ses souffrances. Une nuit, pendant qu'il dormait, Dieu lui apparut en songe et lui dit: »Isaac, ne t'inquiète pas du tronc. La mer l'emportera dans un lieu où il sera aimé. Il ira, conduit par Dieu et sa grande puissance, dans une contrée au delà de la France, qui est située sur la mer et que le roi tient en son pouvoir, car c'est son héritage. Là, il sera honoré à travers les âges.» Isaac, plein de joie, ne voulut plus garder son secret, mais le révéla à sa femme et à tous les voisins. En peu de temps, tout le monde juif apprit l'histoire du Précieux Sang. On l'écrivit en hébreu et on en conserva ainsi la mémoire (2720).

Longtemps poussé par les flots, le tronc fut jeté enfin dans la vallée à laquelle il donna le nom et la prospérité. Si ce récit n'était pas vrai, il aurait été condamné à l'oubli (2736).

La mer s'étendait alors sur la vallée de Fécamp, située loin du rivage et entourée de bois. C'est ici que le tronc fut porté par la mer. Peu à peu les eaux se retirèrent laissant la vallée toute sèche. Couvert de terre et d'herbes, le tronc y resta longtemps caché (2756).

A cette époque, le culte des idoles était très répandu. C'est pourquoi saint Clément, le pape, envoya saint Denis, saint Taurin et beaucoup d'autres en France, pour y prêcher la foi chrétienne. Ne voulant pas entrer dans la description de leur mission, l'auteur s'empresse de faire savoir comment le tronc fut découvert. Saint Denis était accompagné d'un certain Bos, qu'il envoya en Caux pour y prêcher. Celui-ci, qui était d'une vie irréprochable, réussit

Digitized by Google

à convertir le peuple au christianisme. Leurs idoles une fois détruites, Bos traverse le pays de Caux pour y chercher un bel endroit où il puisse s'établir. C'est ainsi qu'il arrive près de la vallée, où il trouve tout ce qu'il désire. Il choisit ce lieu pour y fonder un village, auquel il donne le nom de Boleram, tiré de son propre nom. Bos épousa Merque, une femme qu'il avait convertie; leur vie conjugale était heureuse (2818).

Un jour, les enfants de Bos étaient dans la vallée avec les troupeaux qui y paissaient volontiers, parce qu'ils y trouvaient de beaux pâturages. Au-dessus du tronc merveilleux les enfants découvrirent trois branches feuillues. L'un d'eux en coupa la plus belle pour l'emporter avec lui. En apercevant la branche que l'un de ses enfants tenait à la main, le père, fort surpris, lui demanda le lieu où ils l'avaient trouvée. »Dans la vallée la plus riche en pâturages, répondirent les enfants, nous y en avons laissé deux semblables que nous n'avons pas voulu couper, parce qu'elles nous ont paru tendres.» Le lendemain, Bos se rendit avec ses enfants dans la vallée et détacha, avec l'habileté d'un jardinier, les deux branches restantes du figuier, pour les mettre dans son jardin. Afin d'emporter le tronc, il creusa la terre autour de l'arbre. Mais tous ses efforts furent vains: jamais il ne put enlever le tronc de la place où il était, de sorte qu'il fut obligé d'abandonner cette besogne. Les branches qu'il avait plantées dans son jardin se multiplièrent et donnèrent une grande quantité d'excellents fruits, qui furent les premiers de cette nature dans le pays. Le nom de ce champ qui jusqu'alors s'était appelé le Grand Champ, à cause de l'abondance d'herbes, fut changé en celui de Champ du Figuier, tiré du nom du tronc qui y avait été longtemps caché (2882).

Bos mourut en grand âge. Sa femme, qui garda le veuvage le reste de sa vie, aimait beaucoup ses enfants et n'oubliait jamais le service de Dieu. Un jour d'hiver, un étranger de belle taille et ayant les cheveux blancs, se présenta chez Merque en lui demandant l'hospitalité. Elle le reçut d'une façon prévenante. Comme elle causait, auprès du feu, avec son hôte, il lui souvint de son mari qu'elle

Digitized by Google

regrettait beaucoup. »Si tu étais vivant, dit-elle, tu aurais mis, à l'occasion de la fête de Noël, une grande pièce de bois à ce bon feu.» En entendant leur mère se plaindre, les enfants dirent qu'ils iraient le lendemain apporter le tronc du figuier. »Votre force, reprit-elle en souriant, n'y vaudra rien. Votre père, sachez-le bien, se donna beaucoup de peine, sans qu'il pût tirer le tronc de la place où il était, ni en avant, ni en arrière.» L'étranger ayant entendu leur dispute demanda d'où provenait le nom du champ et pourquoi le tronc s'y trouvait. »C'est un miracle», répondit la veuve et lui raconta tout ce qui était arrivé (2948).

L'étranger que Dieu avait envoyé répondit à la veuve: »Demain j'irai avec tes enfants voir le champ et le tronc. Nous l'amènerons de là sur un char, si Dieu y consent. Si Dieu ne veut pas que le tronc arrive jusqu'ici, en tout cas le tronc sera plus proche et Dieu rendra plus fertile le lieu où il restera, si cela lui plaît.» De grand matin, ils se rendirent au Champ du Figuier. L'étranger souleva le tronc aussi aisément que s'il n'eût pas du tout senti son poids. Puis on se mit en route. Quand le char, traîné par les bœufs, fut arrivé aux lieux où plus tard l'église de Fécamp s'éleva, il s'arrêta. Chacun s'efforça de le faire avancer, mais en vain. Le tronc devint si pesant que le char rompit sous son poids. Ayant longtemps prié, l'étranger fit sur le tronc le signe de la croix, entassa des pierres et planta cette croix sur le monceau. Puis il s'adressa à ceux qui l'entouraient et qui étaient frappés d'étonnement: »Heureux ce pays, heureux ce lieu, plus heureux seront ceux qui y honoreront le prix du monde, qui maintenant y est méprisé.» Après ces mots l'étranger disparut. Les enfants rentrèrent à la maison, où ils racontèrent le miracle à leur mère. Ayant entendu leur récit, Merque rendit grâces à Dieu d'avoir eu l'honneur de recevoir un tel hôte. A partir de ce jour, la vallée de Fécamp devint si fertile que, quelque grande quantité de bestiaux qu'on y fît paître, la pâture n'y diminuait jamais. Les habitants du pays ont appelé cette vallée la Vallée du Tronc, qui resta longtemps le lieu préféré des bergers et de leurs troupeaux. De même, les grands hommes qui gouvernaient

Digitized by Google

le pays de Caux y venaient souvent chasser, parce qu'ils y trouvaient plus de gibier que n'importe où (3042).

A ce propos, le rouleau raconte comment Ansegise monta dans les montagnes pour prendre le cerf blanc; ce que l'auteur a exposé dans l'histoire de la fondation qu'il a écrite (3058).

Suit l'histoire de saint Vaninge qui fit élever l'église avec le consentement de Lothaire. Pour tenir la promesse qu'il avait faite à Dieu, Vaninge appela Childemarque à la charge d'abbesse du monastère et y plaça des nonnes. Les vieux habitants du pays lui racontèrent plusieurs détails qu'ils connaissaient. C'est ainsi qu'il apprit l'histoire du tronc et des branches, puis celle du cerf qui s'arrêta sans peur devant les chiens et enfin celle de l'étranger qui amena le tronc dans la vallée. Ce fut avec plaisir que Vaninge écouta leur récit. Quant aux trois branches dont les vieilles gens avaient fait mention, elles signifiaient, selon lui, la Trinité qui serait servie dans ce lieu (3086).

Après la mort de Vaninge, la vallée fut appelée Fescamp: la vallée du Champ du Figuier. L'opinion selon laquelle le nom de cette vallée s'expliquerait par le fait qu'elle était située sur une terre royale (*en fié real*) est repoussée par l'auteur. Puis le rouleau fait savoir l'histoire des païens qui détruisirent le lieu. Rollon et ses hommes furent convertis au christianisme par la puissance divine. Guillaume, fils de Rollon, reconstruisit l'église, encouragé par le couteau qu'un ange de Dieu apporta. C'est ici la fin de l'histoire que contient le rouleau (3116).

Le duc Richard, ayant une grande joie de tout ce qu'il venait d'entendre, fit creuser sous chaque autel. Enfin, après beaucoup d'efforts, les ouvriers trouvèrent le tronc sous un autel, comme l'avait indiqué le rouleau. Le duc tendit les mains jointes vers le ciel rendant grâces au Créateur. Puis il commença les travaux d'une belle et grande église, en plaçant dans le fond la moitié du tronc, ainsi que la pierre sur laquelle l'ange était monté. L'autre moitié fut gardée en témoignage pour la postérité. De même, en présence de plusieurs hommes, il serra le sang renfermé dans l'autre

moitié du tronc dans la muraille de l'église. Si quelqu'un demandait à l'auteur pourquoi il n'en avait pas parlé en écrivant son histoire de la fondation de l'église, il lui répondrait que ce n'était pas le moment d'en faire mention. Jusqu'à l'époque d'Henri II, roi d'Angleterre, le Précieux Sang resta caché dans le mur. Alors il fut trouvé dans l'église, où il est encore. Avant de faire savoir comment cela s'est produit, l'auteur relatera quelques vieux miracles (3174).

Livre troisième.

Miracles qui se sont produits à Fécamp.

Ne pouvant rapporter que les miracles dont le livre a conservé la mémoire, l'auteur constate que les habitants du lieu, empêchés par les soins de la vie du siècle, ont négligé de garder le souvenir des hauts témoignages de leur église pour les générations futures. Celui dont le livre constitue la base de l'exposé de l'auteur nous dit que nous devons rapporter sans retard tout ce que nous avons vu de nos propres yeux ou ce que nous ont appris des saintes gens (3210).

Les anges chantant d'une voix douce dans l'église.

C'est ainsi qu'ils virent à plusieurs reprises des anges qui avaient l'habitude d'aller à l'église pour y chanter d'une voix douce. Un moine qui se trouvait seul dans l'église en prières entendit chanter à l'autel de saint Thomas. En y faisant attention, il put constater que c'était un chant en l'honneur de saint Laurent disant: »Laurent a fait une bonne œuvre en ouvrant par le signe de la Sainte Croix les yeux des aveugles dont la vue était éteinte.« Le moine regarda par une ouverture entre la porte et le seuil. Devant l'autel il vit trois jeunes hommes d'une beauté extraordinaire. Debout, les anges chantaient d'une voix céleste; en comparaison de ce chant un morceau de musique n'aurait rien valu. Voulant s'approcher d'eux pour mieux entendre, le moine ouvrit la porte. Tout à coup, les anges disparurent laissant l'auditeur indiscret, qui confessa sa faute (3260).

Digitized by Google

Un chœur céleste ayant chanté dans la chapelle de la sainte Vierge disparaît.

Au temps de l'abbé Jean, Durand, son chapelain, dormait dans sa chambre. Soudainement, un chant exécuté par un chœur le réveilla. Il se reprocha d'avoir dormi si profondément qu'il pensait avoir manqué aux vêpres. Aussitôt il se rendit à la chapelle de la sainte Vierge. Les hommes qui chantaient formaient une procession se dirigeant vers la grande église. Durand, qui les avait suivis jusqu'à l'église, ne les vit plus. Il alla immédiatement auprès de ceux qui gardaient le monastère. En les trouvant tous en plein sommeil, il fut attaqué de folles pensées. Ce ne fut que longtemps après qu'il recouvra sa mémoire. Alors il se rappela le miracle dont il loua Dieu (3310).

Les trois cierges dont deux sont rallumés par une main invisible.

Un jour, le garde de l'église alluma trois cierges, avant que les vêpres fussent chantées. L'office divin ayant fini, il en éteignit deux, laissant le troisième brûler. Quand tout le monde fut sorti, le garde traversa l'église et ferma la porte. Puis il retourna auprès du luminaire. Quelle ne fut pas sa surprise, quand il vit les trois cierges brûler clairement!

Une seconde fois, il éteignit les deux cierges. En revenant il les a retrouvés brûlants. N'entendant nulle part de bruit, il les éteignit encore une fois. Mais les cierges ne tardèrent pas à être rallumés par des mains d'anges. Enfin, le garde les laissa brûler tous les trois en louant Dieu devant l'autel de la sainte Trinité (3354).

Le Crucifix descend par trois fois jusqu'aux châsses placées sur l'autel de la sainte Trinité.

Le garde du monastère entendit souvent résonner les châsses placées sur l'autel de la sainte Trinité. Mais il ne parvint jamais à se rendre compte de la cause de ce phénomène. Un jour, il entendit,

Digitized by Google

comme d'habitude, ce son. En s'approchant de l'autel il vit le crucifix s'agiter de lui-même et descendre jusqu'aux châsses. Frappé par ce miracle, le garde eut peur que l'image ne tombât par terre. Mais, après avoir fait ce mouvement par trois fois, le crucifix revint occuper sa place (3380).

Une grande clarté descend du ciel sur l'église de Fécamp.

Des pélerins d'une parfaite loyauté étaient arrivés à Fécamp. Retenus par la nuit, ils furent obligés de se loger hors du village, où il y avait de belles plaines. Comme si leur hôtel eût été à côté, ils ont passé la nuit dans l'église. A l'heure de matines, les moines allumèrent tous les cierges, comme on avait l'habitude de faire chaque nuit. C'est à ce moment que les pélerins virent descendre du ciel sur l'église une grande clarté dont tout le pays resta illuminé. Tous ceux qui assistaient à ce phénomène comprirent par là que les habitants du monastère avaient obtenu la grâce de Dieu. La clarté signifiait le chemin par lequel ces fidèles serviteurs de Dieu pouvaient monter au ciel (3418).

Comment un homme privé de l'usage de ses mains fut guéri de son infirmité.

Un homme qui avait les mains difformes eut la permission d'aller sous les gouttières de l'église. C'est là que furent guéris les gens souffrant de maladies diverses. Cet infortuné restait depuis longtemps dans l'église, privé de l'usage de ses mains. Il se dirigea vers la tombe de l'abbé Guillaume, dont le corps reposait sous la gouttière. En y attendant sa guérison, le pauvre homme vit par la fenêtre de la gouttière un pigeon blanc qui vola par là et vint s'asseoir sur son siège. En voyant l'oiseau, le malade aurait voulu l'attraper, mais il manquait de l'usage de ses mains. Toutefois, il se mit à étendre les mains et à dresser les doigts. Sans se faire aucun mal il attrapa le pigeon et le tenait entre ses mains. Mais l'oiseau lui échappa et s'envola laissant l'homme guéri de son infirmité (3454).

Digitized by Google

Comment un homme fut guéri de l'hydropisie.

Un homme qui était atteint d'hydropisie et exhalait une mauvaise odeur, souffrait fort de sa maladie. N'ayant trouvé nulle part de remède il vint à Fécamp demander la grâce de Dieu. Entré dans l'église, il se prosterna sur son côté droit, car il ne pouvait pas être couché sur son ventre. Quand il eut terminé sa prière, toute l'ordure sortit par la peau en manière d'un ruisseau. Guéri du mal dont il avait tant souffert, l'homme rendit grâces au Roi céleste et retourna dans son pays, où on le reconnut à peine (3494).

Comment un homme muet fut guéri.

Jean, privé depuis sa naissance de la faculté d'exprimer ses pensées, arriva à Fécamp. Dans son cœur il pria Dieu d'obtenir le don de la parole. En présence de plusieurs témoins, le Créateur montra qu'il avait exaucé sa prière en lui accordant ce qu'il avait demandé. Voici les premières paroles qu'il prononça: »*Deo gracias.* Je te rends grâces à toi, Seigneur Jésus-Christ, de m'avoir ainsi donné la parole que je n'avais jamais eue.» On le fit entrer dans la communauté. Ayant obtenu la faculté de s'exprimer très clairement, il eut maintes fois, pendant sa longue vie, l'occasion de faire savoir ce miracle à ceux qui l'écoutaient (3532).

Comment un prébendier muet entra en possession de la parole.

A Arras il y avait un prébendier muet qui criait comme un hibou. Jouissant de sa prébende que lui avait accordée saint Vaast, il ne songea jamais à un voyage à Fécamp. Mais Dieu lui fit savoir qu'il devait y aller sans retard prier devant l'autel. Arrivé à Fécamp, il se rendit à l'église pour déposer son offrande sur l'autel de la sainte Trinité. Quand il eut fait très humblement sa prière, un ruisseau de sang sortit violemment de sa bouche touchée par la main divine. Aussitôt il entra en possession de la parole. Tout le monde en loua Dieu (3554).

Digitized by Google

Comment un homme ne pouvant séparer les doigts les uns des autres fut guéri.

Il y avait un homme accablé de douleur; il avait serré si étroitement ses doigts qu'ils se joignaient aux paumes, de telle manière qu'ils ne pouvaient pas être séparés les uns des autres. Il vint à Fécamp supplier Dieu. Quand il eut terminé sa prière, ses doigts redevinrent beaux et droits. Heureux de ce miracle, il en remercia Dieu, qui n'oublie pas ceux qui ont péché contre lui (3568).

Comment un homme ayant le corps contrefait fut redressé.

Harduin, ayant le corps contrefait, marchait courbé vers la terre à la manière des animaux. Un peu plus, ses genoux auraient joint sa tête. Sans menton, il était digne de pitié. Arrivé non sans peine à Fécamp, il se dirigea vers l'autel de l'église pour remettre son offrande de sa propre main. S'il plaît à Dieu, il le priera jusqu'à ce qu'il puisse la lui présenter. Hors d'état de lever la tête, il tient son offrande dans sa main droite. Tout en larmes, il prie Dieu instamment. Enfin, sa prière fut exaucée. Ses membres s'étendirent de telle manière, qu'il ne put plus se tenir sur les pieds. Tombé par terre, il s'endormit d'un sommeil doux, pendant lequel la main divine lui rendit la santé. Dieu est bon médecin. Devenu un bel homme, droit et fort, Harduin remit son offrande de sa propre main sur l'autel (3626).

Comment une femme entrée dans l'église de Fécamp à l'aide de deux bâtons en sortit saine et sauve.

Une femme accablée d'une grave maladie allait par terre à l'aide de deux bâtons. Afin d'être guérie, elle entra dans l'église de Fécamp, où elle se mit à prier Dieu. Avant de sortir elle recouvra la santé. N'ayant plus besoin de ses bâtons, elle retourna saine et sauve dans son pays (3644).

Digitized by Google

Comment un enfant ayant avalé un trop grand morceau de viande fut guéri.

Un enfant qui avait avalé une bouchée trop grande fut porté à l'autel de l'église. Quand on lui eut donné de l'eau à boire, le morceau de viande sortit immédiatement de sa bouche. La relique que les moines trempèrent dans l'eau, quand ils donnèrent à boire à l'enfant, valait plus que n'importe quelle richesse: c'était en effet une pièce du cuir de saint Barthélemi. Sauvé ainsi miraculeusement du péril l'enfant put être ramené à la maison (3670).

Comment le porte-monnaie dérobé à un pélerin fut retrouvé.

Une nuit de Noël, il y avait dans l'église beaucoup de monde qui se pressait devant l'autel. Afin que les moines pussent recevoir les offrandes sans être bousculés, un pélerin ne cessa pas de défendre à la foule de pénétrer par force. C'est alors qu'un voleur lui déroba son porte-monnaie. S'étant aperçu de la perte qu'il venait de subir, le pélerin conta en riant sa mésaventure aux moines, qui se mirent à la recherche. Après avoir allumé les grands luminaires, ils cherchèrent longtemps avec le pélerin autour de l'autel sans retrouver l'objet perdu. Plus tard, en continuant leur recherche, ils le virent à l'une des extrémités de l'autel. C'est avec une grande joie qu'ils le rendirent à son possesseur (3710).

Comment un prêtre retrouva son cheval volé.

Un prêtre parti de Flandre pour Fécamp en compagnie d'autres personnes, fut attaqué par des voleurs qui lui enlevèrent son cheval et tout ce qu'il portait sur lui. Heureux d'avoir la vie sauve, il gagna enfin Fécamp. Là, il se hâta de remettre son offrande sur l'autel de l'église. Ayant longtemps prié Dieu de lui rendre ce qu'il venait de perdre, il quitta l'église pour aller à son hôtel. Quelle ne fut pas sa joie, quand il retrouva non seulement son cheval attaché par le frein au seuil de la porte, mais encore sur la selle tout ce que

Digitized by Google

les larrons lui avaient dérobé! Il en remercia Dieu, qui se venge ainsi sur ceux qui font mal à ses fidèles (3572).

Comment un homme retenu par des malfaiteurs sortit de leur prison.

Vernouf, un homme de Flandre sans reproche, fréquentait l'église de Fécamp. C'est ainsi qu'il y venait chaque Noël. Une fois, il fut retenu et maltraité par des larrons. Ceux-ci l'attachèrent par une corde et le jetèrent dans leur prison, où ils avaient l'habitude de rassembler leurs victimes. La garde de Vernouf fut confiée au plus fort des malfaiteurs. Les autres s'en allèrent surveiller les chemins, afin que personne ne vînt briser ses chaînes. En dormant Vernouf fut averti par Dieu qu'il poursuivrait sans empêchement son voyage. En se réveillant il ressentit une grande joie. Il se leva pour se mettre en route. En voyant ses préparatifs, les malfaiteurs lui dirent: »Es-tu fou? Où veux-tu aller sans notre consentement?» Vernouf leur répondit: »Vous le verrez». Après ces mots les malfaiteurs restèrent immobiles, comme s'ils eussent été frappés de paralysie, sans pouvoir arrêter Vernouf qui sortit de la prison. Tout près de là se trouvait une rivière profonde qu'il franchit à la nage sans être mouillé du tout. Arrivé sur l'autre rive, il se dirigea vers Fécamp en remerciant Dieu. Il y raconta ce miracle à tout le monde. Devenu moine, Vernouf, qui fut un exemple des vertus chrétiennes, vécut une année entière à Fécamp, où il mourut (3844).

Comment une femme châtiée par Dieu fut guérie de son mal.

Osmont, un homme de Mantes, invita sa femme Marie à l'accompagner à Fécamp. Mais celle-ci, pleine de malice, s'opposa à ce voyage. En chargeant son mari d'injures, elle lui disait: »Si tu étais un homme sage, tu surveillerais tes enfants, ta famille et ta maison; pour acquérir la louange du monde, qui a peu d'importance, tu veux partir, sans avoir honte, t'amuser dans un pays étranger. Tu ne fais rien pour Dieu. Ce n'est pas la charité qui t'incite, c'est

Digitized by Google

la vanité qui te gouverne et met dans ton cœur cette folie.» Osmont ne se laissa pas fléchir par les réprimandes de sa femme. Il se mit seul en route. Le lendemain de son départ, Dieu, pour statuer un exemple aux autres femmes, châtia Marie, qui avait voulu empêcher son mari d'aller à Fécamp. Sa bouche, qui avait dit les injures, devint si large et si tordue qu'elle s'étendait jusqu'aux oreilles. Marie n'osait découvrir son visage déformé, parce qu'elle tenait toujours sa bouche ouverte. C'était un châtiment bien mérité. En avouant sa faute, Marie se rendit compte que Dieu ne l'aimait pas. Celle qui n'avait pas voulu accompagner son mari à Fécamp y alla chargée de mal. Arrivée à l'église, elle ne tarda pas à s'approcher du maître-autel pour y déposer un anneau. Par cette offrande, elle s'engagea, pour être guérie de son mal, à expier son méfait. Quand elle eut fait sa prière, sa bouche devint plus belle qu'elle n'avait jamais été. Pleine de joie, elle s'en retourna à Mantes (3932).

L'auteur de l'histoire latine est délivré d'une arête qu'il avait avalée.

L'auteur de l'histoire latine, qui entra plus tard dans la communauté de Fécamp, raconte dans son livre un miracle qui se produisit sur son corps. Un jour, en mangeant dans le réfectoire, il avala avec trop de gloutonnerie un morceau de poisson. Ne s'attendant à aucun mal il sentit dans sa gorge une arête. C'est Dieu qui avait voulu le châtier. Pour faire sortir l'arête de la gorge, l'infortuné se mit à boire et à manger d'une manière violente. Mais ses efforts restèrent vains. Après le repas il se rendit en compagnie d'autres moines à l'église pour remercier Dieu de tous les biens qu'il accorde si généreusement à ses serviteurs. Les autres étant sortis de l'église, il y resta seul. A plusieurs reprises il s'étendit devant le maître-autel. Ayant honte de mourir victime de sa gloutonnerie, il pria Dieu de lui ôter sa haine. Quand il se fut levé, ce qui avait obstrué sa gorge en sortit avec violence. Il regarda longtemps l'arête, qu'il apporta ensuite dans l'abbaye pour la montrer aux autres moines. Quelle ne fut pas leur surprise, quand ils virent leur frère sain et sauf! (3992).

Digitized by Google

Pour conserver la mémoire de ces miracles, l'auteur les a notés de son mieux sans se soucier des langues venimeuses des médisants. Il a voulu enseigner aux générations futures qu'elles ne devaient pas manquer à noter tout ce qu'elles verraient. Ceux qui venaient à l'église de Fécamp y apportaient toutes sortes de richesses; il convient que l'auteur présente tout son savoir devant celui qui régnera à jamais et qui jugera les bons et les mauvais (4024).

»Au nom de Dieu, — dit l'homme sage dont le nom n'est pas indiqué dans le livre — je veux raconter encore trois miracles.» Il les tenait de la bouche de l'abbé Guillaume (4030).

Comment un enfant de douze ans obtint la parole dans l'église de Fécamp.

Depuis sa naissance, un enfant âgé de douze ne pouvait pas parler. Né dans le pays de Coutances, il habitait Fécamp, qu'il ne quittait pas. La fille du roi, qui y séjournait, subvenait par ses aumônes aux besoins de l'enfant. Maltraité par un homme, il courut dans l'église, où il s'endormit devant l'autel de la Sainte Croix. Quand il fut réveillé, Dieu lui donna la parole. Tout le monde fut surpris de l'entendre parler librement (4056).

Comment une femme courbée par une maladie grave obtint la santé.

A Bayeux il y avait une femme courbée par une maladie grave qui la contraignait à marcher à quatre pattes à la manière des animaux. Elle vint demeurer à Fécamp, où elle allait tous les jours à l'église afin d'obtenir la santé. Une nuit, pendant qu'elle dormait, elle fut avertie par Dieu qu'elle devait se lever tout de suite pour aller à l'église. Elle s'habilla vite et partit comme une chatte. Avant qu'elle fût arrivée à l'église, Dieu lui rendit la santé. La taille redressée, elle courut dans le temple remercier Dieu. La nuit suivante elle rentra guérie à Bayeux (4090).

Digitized by Google

Comment les corsaires durent restituer leur butin et comment le plus cruel parmi eux, devenu moine, fut puni.

Après la mort de Guillaume, roi d'Angleterre, son fils Guillaume le Roux reçut la couronne, que son frère aîné Robert se disposait à lui arracher. Celui-ci engagea des corsaires dans le but de garder les ports et les passages de mer, et leur donna l'ordre d'arrêter tous les navires venant d'Angleterre. Un bateau chargé de vivres arriva plein de charnage sur la Seine. En le voyant s'arrêter, les corsaires ne tardèrent pas à le capturer. Ils y trouvèrent une quantité de viande et de lard qu'ils partagèrent entre eux. Il n'y eut personne pour le leur défendre, car les moines étaient allés au village voisin. Les matelots les avaient accompagnés, parce qu'ils avaient besoin de se divertir après leur rude travail. Ayant beaucoup souffert de froid, ils allumèrent un bon feu pour se réchauffer. Enfin, ils se couchèrent sans rien savoir de la perte qu'ils venaient de subir. Dans la nuit ils furent réveillés par l'homme à qui la garde du navire avait été confiée. Celui-ci leur fit savoir ce qui s'était passé. Alors, après s'être concertés, les moines se rendirent à l'église, excepté l'un d'entre eux qui se mit à suivre les corsaires afin de ramener le navire. Quand il les eut atteints, il les pria humblement de lui rendre le navire. Mais il dut retourner sans y avoir réussi. Rentré dans le monastère, il retrouva la communauté abattue par la tristesse (4192). Pour faire une nouvelle tentative, ils envoyèrent Herbert, leur prieur, auprès des corsaires. Cet homme connaissait bien l'Écriture Sainte qui dit: [1] »Si ton ennemi a grand faim, tu dois lui donner de la viande, s'il a soif, donne-lui à boire, afin que cela plaise à Dieu.» C'est pourquoi un moine fut chargé de leur porter du pain et du vin. Mais les corsaires refusèrent d'accepter ce qu'on leur offrit. Le prieur, arrivé par bateau, les salua en termes bien courtois qui firent une bonne impression. Quand il les eut priés de rendre tout ce qu'ils avaient pris, une dispute s'engagea entre eux. Les uns voulaient restituer le tout, mais les autres une partie

[1] Voir St. Paul, *Rom.*, 12, 20.

Digitized by Google

seulement de ce qu'ils avaient dérobé. Alors Herbert leur dit que, s'ils ne rendaient pas tout, Dieu se vengerait sur eux. Mais les corsaires ne lui accordèrent qu'une petite partie de viande. Puis ils se dirigèrent vers leur pays. En passant devant Fécamp, ils se trouvèrent en grand danger. Ils pensèrent alors que c'était Dieu qui les avait frappés. Les plus sages d'entre eux veulent diriger le navire vers la terre pour restituer le butin, mais l'autre partie s'y oppose. C'est ainsi qu'ils en viennent aux prises. Ils se blessent les uns les autres, quelques-uns sont même aveuglés. Tout en se querellant ils s'approchent du littoral. Ceux qui se trouvent au bord de la mer les gênent de toute façon, car la nouvelle du mal causé par eux est déjà répandue dans le pays. C'est pourquoi tout le monde se rassemble pour aggraver leurs souffrances. Quand ils furent sortis de leur navire, on les chargea de chaînes. Les moines rentrèrent ainsi en possession de leurs biens. Puis ils allèrent voir leurs ennemis et les traitèrent charitablement. On fit porter la viande à l'église, où l'abbé Guillaume la distribua aux pauvres. Après leurs souffrances atroces, les corsaires rentrèrent en Flandre. Plus tard, on fit pardon de leur méfait à ceux d'entre eux qui vinrent à l'église, à condition qu'aucun dommage ne fût jamais causé par eux. Aubert, le plus cruel parmi les corsaires, devint frère de la communauté. Mais Dieu, qui sait abaisser l'orgueil, le laissa mourir. Assis dans une taverne, Aubert, trop ivre, fut tué d'un coup de couteau ou d'épée.

C'est ici que finissent les anciens miracles (4391). L'auteur va commencer son exposé de la seconde consécration de l'église en le faisant précéder d'un rapport des miracles dont il a fait mention auparavant.

Après la mort de l'abbé Jean, qui avait gouverné le monastère de Fécamp pendant cinquante et un ans, Guillaume de Ros fut élu son successeur. D'abord il fit restaurer les bâtiments appartenant à l'église. Puis il tourna son attention vers l'église même, qui était devenue trop étroite. Les travaux d'agrandissement une fois achevés, on procéda au changement des autels de la place où ils étaient (4460).

Digitized by Google

Mais ces transformations causèrent beaucoup d'embarras. On savait que la chair et le sang précieux se trouvaient cachés dans le maître-autel. Le prêtre Ysaac avait vu ce changement miraculeux des espèces du pain et du vin qu'on apporta, suivant l'ordre de Richard, à Fécamp, où on les renferma dans le maître-autel. L'abbé Guillaume réunit les frères, qu'il pria de faire de grandes aumônes aux pauvres. Puis on se rendit à l'autel, où l'on trouva les choses divines. En même temps, on découvrit plusieurs reliques dont on ne possédait aucune indication: celles de la Sainte Croix, du sépulcre de Notre-Seigneur, du poteau, du suaire, de l'eau qui fut miraculeusement changée en une pierre blanche, quand le patriarche de Jérusalem eut lavé le Saint Sépulcre, des vêtements de sainte Marie, de ses cheveux, et d'autres reliques sans nom. Ces choses précieuses furent solennellement réunies et mises dans l'autel. Après les changements des autels, on fit venir les évêques pour procéder à une nouvelle consécration de l'église. Une grande foule assista à cette cérémonie, qui eut lieu le 17 juillet 1099; ce fut un mercredi, dans la septième investiture (4566). A l'honneur de la Trinité, les évêques, ayant vu la grande humilité du peuple, donnèrent dans une large mesure l'absolution à ceux qui étaient venus voir l'église choisie par Dieu et portant son nôm, consacrée par de hauts miracles, enrichie par les dons de ceux qui y furent guéris. Cette église avait obtenu la grâce de donner la rémission des péchés (4616).

Dieu donna par quelques miracles la confirmation de cet acte.

Comment un enfant tombé à l'eau fut sauvé.

A la veille de la consécration de l'église, le diable fit tomber un enfant dans l'eau appelée la Woute, qui court jusqu'à la roue située au milieu de la cour. Traîné par l'eau, l'enfant y fut retrouvé. Ceux qui coururent le repêcher supposaient qu'il était déjà mort. Mais l'enfant se leva indemne. Dieu lui rendit la parole, l'ouïe et la couleur. Puis on demanda à l'enfant comment il avait passé son temps dans la rivière. Celui-ci leur répondit qu'il s'était endormi

Digitized by Google

d'un doux sommeil, dès qu'il se trouva dans l'eau. Tout le monde fut surpris. C'est ainsi que Dieu voulut supprimer toute mauvaise nouvelle le jour où l'on allait ouvrir les portes de son église (4680).

Comment un enfant enragé fut guéri.

Au lendemain de la fête, un enfant pris de rage fut apporté par ses parents dans l'église, où ils firent leur prière pour lui. Quand l'office divin fut terminé, Dieu voulut le guérir. Après avoir embrassé les reliques, l'enfant s'apaisa et reprit immédiatement son sens. Il fut dégagé de ses liens et ramené par les siens (4712).

Comment une femme grièvement blessée à l'entrée de l'église fut guérie.

Par un miracle digne de mémoire, Dieu voulut montrer qu'il n'y avait pas de morts dans la foule qui se pressait à l'entrée de l'église. Une femme que les entrants et les sortants avaient foulée aux pieds fut grièvement blessée. En peu de temps elle fut relevée, de sorte qu'elle put se retirer saine et sauve (4738).

La sainte Trinité soit honorée, qui accorde à l'église une telle puissance qu'elle est comme la plus belle de toutes les fleurs! Notre-Seigneur, qui étend sa main pour la garder, soit glorifiée (4760).

L'auteur éprouve encore une grande joie en se souvenant de l'œuvre d'Henri, roi d'Angleterre. Il veut donner sur lui quelques renseignements. Fils de l'impératrice Maheut, lui seul portait l'épée dont la lame reluisait de justice et le pommeau de grandes vertus. Il maintint dignement son héritage en faisant déshonneur à ses ennemis. C'est sous son règne que les corps des comtes Richard, père et fils, furent exhumés (4780).

Henri, cardinal savant muni du pouvoir de lier et de délier les hommes, fut envoyé en France par le pape Alexandre III. De plus, il fut autorisé à enlever leur puissance aux prélats qui ne se comportaient pas comme il fallait. A Rome, où il était cardinal, il avait sous sa garde deux saints, Nérée et Achille, qui, après avoir servi dans l'église, furent tués pour Dieu. Arrivé en France, il se mit

Digitized by Google

à prêcher au peuple la parole de Dieu. Enfin il alla visiter les églises de Normandie. Partout les évêques lui firent un bon accueil. Accompagné de Philippe de Bayeux, d'Arnoul, évêque de Lisieux, de Rotrou, évêque d'Évreux, et d'Artart, évêque de la ville d'Avranches, il arriva à Fécamp, où les moines le reçurent en procession. L'abbé Henri, cousin germain d'Henri II, roi d'Angleterre, se réjouissait surtout de leur visite. Ayant séjourné deux jours à Fécamp, les hauts visiteurs tinrent un concile où l'on décida la translation des corps de plusieurs saints, ainsi que des corps des deux ducs qui avaient fondé l'église. Le cardinal légat y donna son consentement. C'est ainsi que les corps saints, en présence d'Henri II, de ses barons et d'autres personnages de marque, furent mis dans de belles châsses et transférés de l'endroit où ils étaient. Cette translation eut lieu en 1162. Furent transférés les corps de saint Flavien, de saint Contest, de sainte Abbre, de sainte Geneviève et de sainte Pardurable (4936).

Puis les ouvriers furent chargés d'enlever avec leurs pioches la terre pour découvrir les cercueils des deux comtes Richard. D'abord on exhuma le corps de Richard Ier. En voyant ses beaux yeux, Henri II, très ému, exprima ses vifs regrets. Les évêques ramassèrent les os, qu'ils mirent dans un beau lieu. Puis ils descendirent dans l'autre sépulcre, où avait été enterré le corps de Richard II. Avant d'enfermer les os dans des châsses, le roi voulut les exposer aux yeux du peuple. Puis il se rendit sans retard devant l'autel, ôta du doigt son anneau d'or et de nielle agrémenté d'une émeraude, et prononça les paroles suivantes: »Par cet anneau j'accorde à perpétuité, à ce monastère, une forêt grande et large située près d'ici, celle qui s'appelle la forêt de Hogues, pour la tenir bien et gratuitement à partir de ce jour à jamais» (4996).

Les moines exprimèrent leur joie de cet accroissement de leurs revenus. Les évêques mirent les os des deux ducs dans une belle châsse; on la plaça de façon qu'elle fût toujours devant celui qui chanterait la messe. Ainsi ils espéraient que les prières seraient plus promptement exaucées par Dieu. Quand la châsse eut été

Digitized by Google

refermée, le légat signa une charte pour confirmer cet acte. De même, il promit l'absolution à ceux qui viendraient en pélerinage à Fécamp. Cette cérémonie eut lieu au mois de Mars (5èmes Nones). Jusqu'à l'Ascension on faisait la lecture de la charte devant le peuple. Enfin, le roi confirma ce qu'on venait de faire. Mais comment le sang fut-il retrouvé? (5054).

Quand les corps des deux ducs furent exhumés, le diable incendia l'église. L'abbé Henri, en voyant le monastère détruit per le feu, fit venir, pour le reconstruire, des ouvriers de métiers divers (5076).

Roger Rimaart, plombier fécampois, qui connaissait bien tous les détails de son métier, fut chargé par l'abbé Henri de fondre le plomb nécessaire. A côté de l'autel se trouvait un mur abattu par les maçons pour être refait. Quand Richard Danois, l'un des ouvriers, en eut écarté une partie avec sa pioche, il vit, en abattant une pierre de pilier, dans un vieux tronc sans écorce, deux tuyaux longs et étroits. Il montra sa trouvaille à ses compagnons. Ayant échangé quelques paroles sur la provenance de ces tuyaux, les ouvriers les mirent tous les deux avec l'autre plomb en un tas, laissant la pièce de bois sans y faire attention. Puis ils revinrent à leur besogne. Un moine s'arrêta à l'endroit où l'on avait mis les deux tuyaux. Ayant ramassé une certaine quantité de plomb dans le pan de son vêtement, il l'apporta au maître Roger, qui en eut une grande joie. Celui-ci fit jeter le plomb dans le fourneau. Mais les deux tuyaux qu'on y avait mis se tenaient à droite, en dehors de la chaleur. Dieu, qui avait jadis protégé les trois enfants dans la fournaise, garda les tuyaux. Pour avoir son plomb, le maître ouvrit le fourneau. Au lieu de trouver les deux tuyaux fondus, il constata qu'ils n'avaient pas été endommagés par le feu. Il les sortit à l'aide de ses tenailles (5188).

Son compagnon, Raoul, simple ouvrier sans instruction, ayant appris ce miracle, n'y crut pas. C'est pourquoi le maître Roger jeta les tuyaux une seconde fois dans le fourneau, mais ils ne tardèrent pas à en sortir. Roger brisa l'un d'eux, dont il amenuisa, avec son marteau, une petite partie renfermée à l'intérieur. Vermeille comme

Digitized by Google

une rose fine, elle devint blanche, lorsqu'on la broya. Roger se hâta d'y goûter. Jamais en mangeant il n'avait senti une telle douceur qu'alors. Il laissa son travail pour appeler les moines. Raoul, qu'il pria de venir y goûter, s'y refusa en lui disant: »Roger, tu es fou. Veux-tu que je perde ma journée et que je m'adonne à l'amusement?» Roger reprit sa besogne (5256). Les ouvriers, bien payés par l'abbé, continuèrent à travailler sur la place où ils avaient vu les deux tuyaux. En creusant autour de la pièce de bois, ils aperçurent une truelle où ils trouvèrent du charbon et de l'encens. Ils en conclurent que les tuyaux contenaient une relique; ce qui fut confirmé par le rouleau qu'ils trouvèrent avec les tuyaux (5285). Richard Danois, qui surveillait les travaux, ayant entendu parler de cette nouvelle découverte, poussa un soupir profond en se rendant compte qu'il s'agissait d'une chose sacrée. Ayant cherché en vain les deux tuyaux là où on les avait mis avec l'autre plomb, il alla vite, plein de courroux, à l'atelier du plombier. Les croyant perdus, il demanda au maître s'il avait fondu du plomb. Celui-ci ne lui cacha pas la vérité, mais lui expliqua combien était délicieux ce que renfermait l'un des tuyaux. Prenant les deux tuyaux, le moine se rendit auprès du prieur pour lui raconter tout ce qu'il venait d'apprendre des maçons. De même, il lui conseilla de rassembler les moines. Roger, après avoir fermé son atelier, alla à la maison, car il était temps de manger. Mais il n'avait pas faim; c'est pourquoi il dit à sa femme: »Isabelle, chère amie, je sens une telle douceur dans mon cœur que je ne mangerais à nul prix» (5366).

Le prieur et le moine se rendirent sans retard auprès de l'abbé pour lui raconter le miracle. Celui-ci fit rassembler les moines devant lesquels il prit la parole. Toute l'assistance s'en réjouissait. Les ouvriers, qu'on fit venir, rendirent compte de leur découverte. Quand le moine eut développé le rouleau, tous ses confrères coururent auprès de lui. Avant de commencer la lecture, il raconta tout ce qu'il tenait de la bouche du maître plombier concernant les deux tuyaux que celui-ci n'était pas parvenu à fondre, mais dont il avait brisé l'un. Ayant fait la lecture du rouleau, il pleura à chaudes

Digitized by Google

larmes, parce qu'il avait la conviction qu'il s'agissait du sang de Dieu, car de grands miracles s'étaient souvent produits près du mur. Le sang figé dans le tuyau était vermeil; ce fut un jour de juillet. Le lendemain eut lieu dans l'église la fête de sainte Marguerite. Par conséquent le Précieux Sang fut découvert le 19 juillet (a.d. XIV. Kal. Aug.)[1] 1171, comme l'atteste l'histoire (5421). Plein de joie, tout le monde se rendit dans l'église en entonnant le *Te Deum.* Jamais il n'y eut plus grande foule à l'entrée de l'église. Roger, désireux de savoir s'il s'agissait d'un miracle, arriva devant la porte. »Y a-t-il une femme ou un homme de mort? demanda-t-il, ou pourquoi vous êtes-vous assemblés ici? — Maître, fut la réponse, vous paraissez fou. Nous vous entendons dire une grande folie. Aujourd'hui on a trouvé le sang de Notre Seigneur dans la muraille. C'est pourquoi nous venons ainsi adorer ce sang divin.» On pria Roger de raconter ce qu'il avait vu dans les tuyaux. Tout le monde l'écouta attentivement. L'abbé Henri fit faire un beau vaisseau pour y mettre le sang. Après y avoir resserré encore les tuyaux, les maçons l'enfermèrent dans la muraille en même temps que la pièce de bois et la truelle. — Avant de terminer son livre, l'auteur fera savoir un des grands miracles qui se produisirent par la vertu du Précieux Sang (5500).

Comment le Saint Sang volé fut restitué.

Gautier, homme illettré, voulut se retirer du monde pour mener une vie meilleure, et il devint moine à Cîteaux. Mais bientôt, ne pouvant résister aux tentations du diable, il quitta le monastère pour aller chercher ailleurs plus de plaisirs. Homme inconstant, il se rendit à Fécamp, où il fut reçu comme frère dans l'abbaye. S'étant déjà montré infidèle aux vœux qu'il avait prononcés en entrant dans la communauté de Cîteaux, il fut pour une seconde fois vaincu par le diable. Gautier, voulant aller en pélerinage à Jérusalem, déroba, avant de partir, une partie du Précieux Sang,

[1] La fête de sainte Marguerite tombe le 20 juillet.

Digitized by Google

ainsi qu'un os du bras de sainte Marie-Madeleine gardé dans l'église. Personne ne s'aperçut de ce vol. Gautier fut accompagné jusqu'à Acre de deux moines dont l'un était prêtre, l'autre diacre. De plus, un chevalier nommé Goudart des Was, avec son fils Guillaume, les suivit dans leur voyage. Chemin faisant, les pélerins s'entretenaient de beaucoup de choses. C'est alors que Gautier raconta au chevalier qu'il portait sur lui une précieuse relique qui les préserverait de tout mal (5606).

Arrivés au port, ils s'embarquèrent. En s'éloignant de la terre, ils se réjouissaient du beau temps qu'il faisait. Mais, en pleine mer, une forte tempête se déchaîna; la mer s'agitait avec violence, de sorte que les voyageurs désespéraient du salut. On abandonna même la navigation, car chacun attendait la mort. N'ayant aucun espoir d'arriver à destination, ils se confessaient l'un à l'autre. Alors, Goudart se rappelant ce que lui avait raconté Gautier au commencement du voyage, dit à celui-ci: »Frère, quand nous étions sur la terre ferme, vous m'avez dit, à ma grande joie, que vous portiez sur vous une telle relique que vous n'aviez peur d'aucun mal et que, grâce à elle, toute la compagnie serait secourue par Dieu. A Fécamp, vous avez pris l'habit de moine. Vous avez dit que vous étiez resté trois ans au monastère, où reposent plusieurs corps saints et adorés» (5670).

»Là il y a plusieurs hautes reliques, plus, je pense, qu'il n'y en a jusqu'à Nicée. Et surtout, nous sommes certains que le sang par lequel femmes et hommes furent rachetés de la peine infernale, c'est-à-dire le sang de Jésus-Christ, s'y trouve depuis que Dieu l'y amena de Jérusalem, renfermé dans un tronc de figuier, pour être adoré de son peuple. Il s'y trouve sans doute depuis longtemps, et quand les gens le prient avec une ferme croyance, aussitôt ils obtiennent la santé; c'est la vérité prouvée. Nous savons par des miracles dignes de foi et par de hauts signes que c'est le sang de Jésus-Christ. Frère Gautier, si tu y as mis la main d'une manière déraisonnable, si tu as pris quelque chose sans que l'abbé et la

Digitized by Google

communauté le sussent, j'ai peur que ce ne soit pour cela que Dieu nous envoie ce fléau que nous ne pourrons éviter. A cause de ton péché nous y mourrons tous. Dieu, qui a dédié l'église et l'a consacrée à son nom, ne veut pas, je pense, qu'elle soit dépouillée par une main souillée de péché de cette relique précieuse qu'il a voulu amener par miracle et dont il l'a tant honorée par la sainte Renommée».

Gautier avoua son méfait en disant: »C'est la vérité. Grâce, par la sainte Charité! Je porte sur moi du sang de Notre-Seigneur. C'est pourquoi je crois qu'il nous montre sa haine. J'ai entrepris une action hardie et folle.» Puis il raconta comment il avait pris un peu du Sang Précieux et une partie de l'os du bras de sainte Marie-Madeleine. Enfin, il fit savoir ce qu'il s'était proposé. S'il était arrivé sain et sauf à Jérusalem, il y aurait construit un sanctuaire. L'homme propose, Dieu dispose (5734). Quand il eut terminé ces paroles, la tempête cessa. La mer redevint paisible et calme comme l'eau d'un vivier. Alors Goudart commença à attaquer Gautier. Il le pria de lui rendre les reliques et promit de les restituer à l'abbaye de Fécamp. Mais Gautier ne voulut pas rendre le Sang Précieux. Les matelots ne doutèrent pas que ce ne fût un miracle; ils réclamèrent tous le Sang Précieux. Quand il voulut s'opposer à leur prière, on le lui prit de force. Le chevalier, riche propriétaire habitant près du monastère et faisant partie de la communauté, se chargea de restituer le Sang Précieux à l'abbaye. C'est ainsi que la relique fut confiée à sa garde; en la recevant, il fit le serment de la rendre à l'église de Fécamp (5828).

Par un temps favorable on continua la navigation, de sorte qu'on arriva, après un voyage de courte durée, à destination. Après s'être débarqué, on se rendit par terre au Saint-Sépulcre pour y déposer les offrandes.

Sur Gautier l'histoire n'apprend plus rien. Mais Goudart porta le Sang Précieux sur la place où Jésus-Christ fut crucifié par les Juifs. Ayant fait son pélerinage, il reprit, avec sa compagnie, la

Digitized by Google

route de son pays. Après une bonne traversée, ils eurent beaucoup à souffrir. Voici ce que disent les dictons: l'homme doit toujours craindre que ne lui arrive quelque malheur; après le miel vient le venin plus amer que suie ni fiel; après la joie vient la grande tristesse; noirceur, orage et obscurité couvrent le ciel clair et pur; après un beau jour vient une nuit obscure (5864).

En continuant leur voyage ils ne tardèrent pas à apercevoir une troupe de brigands prêts à se jeter sur eux. De peur de perdre le Sang Précieux, Goudart se mit à penser comment il pourrait le garder. Ensuite il appela son fils pour lui donner le trésor. Celui-ci, en possession de la relique, partit comme une flèche. Son cheval lent et maigre acquit en peu de temps une telle force et une telle vitesse qu'il semblait voler. En croyant qu'il portait une grande somme d'argent ou un objet précieux, les brigands se mirent à sa poursuite. Donnant des éperons à leurs chevaux, ils le suivirent longtemps, mais jamais ils ne l'atteignirent. En voyant l'inutilité de leurs efforts, ils commencèrent à tirer des flèches sur lui. Mais Dieu, dont il portait le sang, était son protecteur (5964). Enfin, les malfaiteurs abandonnèrent la poursuite pour attaquer les autres pélerins qui étaient exposés à leurs brutalités. Comme un loup sauvage entre dans la bergerie, ils se jetèrent sur les pauvres pélerins en leur dérobant tout ce qu'ils portaient. Avant de s'en aller ils tuèrent un chevalier qui faisait partie de la compagnie. Goudart en éprouva une grande douleur. Alors Guillaume, son fils, qui n'avait pas été retenu par les brigands, se présenta devant lui. Il était ainsi resté possesseur de la relique qui lui avait été confiée. Ayant entendu le récit de l'aventure que le fils avait eue, Goudart et sa compagnie rendirent grâces à Dieu. Dans chaque village par où ils passaient ils faisaient savoir le miracle (6022). En peu de temps ils arrivèrent dans leur pays, où on leur fit bon accueil en les accompagnant jusqu'à leur demeure. Goudart, qui n'avait pas perdu le Précieux Sang, se rappela la promesse qu'il avait faite à Dieu. Aussitôt il se rendit, en compagnie de tous ses amis, à Fécamp pour déposer la relique sur le maître-autel de l'église. Les

Digitized by Google

moines, ayant appris leur arrivée, allèrent en procession au-devant d'eux pour recevoir le Sang Précieux. La fête se déroula au milieu d'une foule très nombreuse (6068).

* * *

CHAPITRE VII

Le poème français de Madrid comparé aux textes latins

Livre premier

(Vers 1—2284)

Dans un autre chapitre, en parlant de l'unité du poème français de Madrid, nous avons montré que les vers 1—2284 constituent un livre à part. Nous avons également indiqué le texte latin dont s'est inspiré, pour cette partie du poème, l'auteur anonyme. Pour étudier la question de savoir s'il a fidèlement rendu l'original, comme il promet de le faire dans l'introduction de son poème, ou s'il y a peut-être ajouté quelque épisode qui ne s'y trouve pas, il est utile de comparer les deux textes entre eux.

Le texte latin commence par un prologue:

Incipit Prologus.

Libellum de revelatione, aedificatione et authoritate Fiscanensis monasterii, Pater inclyte Guillelme, composui et compositum tuae dilectionis sincero iudicio corrigendum et confirmandum destinavi, quatenus tuae celsitudinis assensus et libellum edere praecipiat et edito libello pondus et authoritatem concedat. Ego quidem, Pater inclyte, ignorantiam meam maluissem tanto silentio tegere, quam alicuius scripturae praesumenti iudicio publicare; sed fratrum nostrorum iussione instanti et instantia iubenti compellitur noster animus possibilitatem excedere suamque iustitiam multorum aspectibus hominum improvisus aperire. Compellitur, inquam, noster animus suam ignorare ignorantiam et nostrorum fratrum roganti imperio exhibere obedientiam; cui exhibendae et mentis

Digitized by Google

iudicium nullatenus acquiescit et propositi verecundia omnino contradicit. Verum, cum obedientia sancta nullum opus difficile vel impossibile excuset aut excusare debeat, diu cunctans multarumque procrastinationum inducias fingens, urgente fraternae dilectionis continua iussione onus tandem imperatum suscepi et Fiscanensis monasterii exordia libelli subsequentis agresti et ignobili stylo aperui et exposui, in quo libello nulla falsa fallaciter interposui; verum sacras historias antiquorum virorum fideli narratione cognitas suorumque posterorum tenacis memoriae sinu custoditas et nostris temporibus succedentium virorum diligenti relatione illatas scripsi et scriptas ad authoritatem Fiscanensis ecclesiae et ad utilitatem legentium fratrum edidi. Huius igitur libelli principium non omnium, sed paucorum rationabilium relatorum authoritatem secutus miraculum de cervo proposui et iuxta chronicarum exquisitam diligentiam Ducis Ansegisi primam fuisse revelationem constitui. Quod vero ab ipso antiquo exordio non gloriosae et incontaminatae virginis Mariae, ut quidam volunt, sed sanctae et individuae Trinitatis titulo insignitam fuisse Fiscannensem ecclesiam prosecutus sum, ratio fuit, quatenus rem ambiguam in illam declinarem sententiam, quae nullius falsitatis consequeretur ignominiam. Omnis enim ecclesia, licet illius vel istius distinguatur titulo sancti, principaliter fundatur, constituitur, dedicatur sub nomine et patrocinio sanctae et individuae Trinitatis.

Ce prologue de l'auteur de l'histoire latine de la fondation de l'abbaye de Fécamp est, chez le poète français, remplacé par une sorte d'introduction qui ne correspond pas, bien entendu, au texte latin. Comme traducteur et adaptateur de l'histoire latine, celui-ci a besoin de justifier son ouvrage d'une autre façon que le moine qui, sur les prières instantes de ses confrères, a composé l'original:

> Por cen ai une ouvraigne emprise
> A translater, conme l'yglise
> De Fescamp fu primes fondee,
> Et conment el fu achevee,
> Et de latim en romans meitre,

Digitized by Google

Ke cil quil ne sevent la leitre,
Kant en franchois l'orront retraire,
Que l'estoire lor puisse plaire,
23 Se de cuer i woullent entendre.

De même, le poète français diffère aussi en ceci qu'il nomme déjà dans l'introduction tous les chapitres qu'il va traiter, de sorte qu'il n'y a pas de rubriques spéciales comme dans le texte latin. Dans notre analyse on les a placées en tête des chapitres respectifs.

Les vingt-cinq chapitres du poème français, dont on lit au début les rubriques mises en vers, rendent exactement tout ce que contient le texte latin. C'est ainsi qu'on peut, en suivant le récit que donnent les deux textes en question, constater une parfaite concordance. Après une description faite de la vallée de Fécamp, les deux auteurs abordent l'histoire de l'abbaye en racontant la chasse au cerf blanc apparu au duc Ansegise. Jusqu'aux moindres détails le récit du poète français correspond à celui de l'auteur latin. C'est ainsi que, par exemple, le duc s'adresse à ses chevaliers:

»Seignors, veez aventure bele,
Fait il, et grant senefianche,
Ke Dex nos monstre sanz doutanche
K'en cest lieu aucum bien fera
Dont en terre essauchié sera.
Descendon tuit, si aoron
Som message, sil li prion
Qu'il ne nos woille cheler mie
324 Ke cest blanc cerf nos senefie.»

Ce sont les paroles du duc Ansegise chez l'auteur latin et qui se terminent chez celui-ci par cette exhortation: »Quapropter equis nostris festinantes descendite potentissimumque omnium rerum Creatorem devotione supplici exorate!«[1] De même, la construction d'une sorte d'église primitive par Ansegise est racontée par le poète français d'une façon qui ressemble de près à la source latine: »Ramos

[1] *Neustria pia*, p. 196 et suiv.

Digitized by Google

arborum concidi concisaque praecepit comportari et quandam ecclesiae imaginem viminibus et ramis proposito cervi loco festinus compaginavit.»[1]

Voici le passage correspondant chez le poète français:

> **Des branches coupa o s'espee,**
> **Il et si autre compaignon,**
> **Quer il velt que une maison**
> **De rains soit en tel lieu assise**
> 356 **En forme et en semblant d'yglise.**

La fondation de cet oratoire sur le lieu miraculeusement choisi par Dieu est racontée dans le chapitre Ier de l'histoire latine correspondant au chapitre II du poème français.

Le chapitre II de l'histoire latine, où l'auteur expose la fondation de l'église de Fécamp par Waninge, correspond exactement aux chapitres V—VIII du poème français.

Quant à l'arrivée des Normands qui détruisirent l'abbaye de Fécamp de fond en comble, le poète français suit fidèlement le récit qu'a donné l'auteur de l'histoire latine dans le troisième chapitre de son ouvrage intitulé *Abbatia Fiscannensis a paganis vastatur circa ann. 842.*

Comme ici, le texte latin donne ailleurs aussi des dates, qui ont été presque toujours omises par le poète français.

C'est Guillaume, deuxième duc de Normandie, qui fit reconstruire l'église détruite par ses ancêtres. Il se produisit des miracles qui sont tous racontés d'après le texte latin par l'auteur français dans les chapitres XI—XII de son poème.

Richard Ier, fils de Guillaume, qui fit élever une église plus belle sur l'emplacement de celle qu'avait construite son père, mérite le nom de véritable fondateur de l'abbaye de Fécamp: »testatur quippe Ordericus Fiscanense coenobium in prospectu maris positum creatrici omnium sanctae et individuae Trinitati dicatum a Richardo I,

[1] *Neustria pia*, p. 197.

Digitized by Google

Duce Normanorum, nobiliter fundatum fuisse.»[1] Les chapitres XIII—XVII du poème français relatifs à cette fondation incontestable de l'abbaye de Fécamp ne diffèrent point du texte latin; on y trouve même, dans un chapitre spécial, le miracle qui se produisit dans une église voisine: »Isaac substantiam corporis et sanguinis, non panis aut vini specie reperit coopertum sed evidentissime carnis et sanguinis colorem et qualitatem protendentem.»[2]

Pour citer encore une preuve de la fidélité avec laquelle le poète français a rendu l'original, nous faisons remarquer que celui-ci ne veut pas s'éloigner du texte latin qu'il s'est proposé de traduire, mais renvoie le lecteur, pour plus de détails sur Richard Ier, aux autres histoires de Normandie.

Si Richard Ier doit ainsi être considéré comme le fondateur de l'abbaye de Fécamp, Richard II, son fils et successeur, mérite le nom d'organisateur de la vie naissante du monastère; c'est ce qu'on peut conclure aussi bien du texte latin que du poème français, dont le premier livre se termine par une relation du voyage de Guillaume, premier abbé du monastère, à Rome, pour les affaires de l'abbaye.

Livre deuxième

(Vers 2285—3174)

Les vers 2285—2300 qui servent de prologue à la légende du Précieux Sang peuvent être considérés comme appartenant au poète français en propre. Le but qu'il s'est proposé est de raconter, selon »un livre saint et vrai» (v. 2296), l'histoire du sang de Jésus-Christ arrivé par mer à Fécamp.

La question se pose de savoir quelle a été, pour ce qui suit, la source du poète. Pour essayer d'y répondre, il faut comparer le deuxième livre du poème au texte latin relatant l'histoire du Précieux Sang qui est connu par les copies mentionnées plus haut.

---

[1] *Neustria pia*, p. 208.

[2] *Ib.*, p. 207. Cf. les v. 1357—1407 du poème français de Madrid.

Digitized by Google

Il paraît bien, après une comparaison faite entre ces deux textes, que l'auteur du poème français a composé le deuxième livre de son œuvre en se servant de l'histoire latine en question. C'est ainsi qu'on retrouve chez lui la même préface, où l'on apprend comment fut découvert, sous Richard Ier, le rouleau contenant l'indication de l'existence du Précieux Sang dans l'église de Fécamp.

Tous les faits qui précèdent l'apparition à Ansegise du cerf blanc sont racontés par le poète français dans toute leur étendue. Mais, arrivé à ce point il abrège fortement et renvoie le lecteur à l'histoire de la fondation de l'abbaye de Fécamp, c'est à dire au premier livre de son œuvre:

> Ne la voil chi redire mie,
> Ker ennui seroit et folie:
> Cen que on a dit autre foiz
> De reconter n'est mie droiz.
> 3055 Cele estoire au roulle s'acorde.

De même, l'auteur ne mentionne que brièvement la fondation de l'église par Waninge, ainsi que sa destruction par les Normands, deux faits importants, qui ont été traités d'une façon plus complète dans le premier livre du poème.

Voici comment se termine, chez le poète français, le récit contenu dans le rouleau:

> Ichi fenissent le latin
> Quil dedenz le roulle iert escripst;
> 3116 Plus n'en reconte ne ne dist.

Ayant trouvé sous un autel, comme l'avait indiqué le rouleau, le tronc contenant le Précieux Sang, Richard Ier fonda une belle église:

> L'une moitié del tronc a misse
> Le duc Richart el fondement
> Et l'une moitié ensement
> Del perron que l'angre ot laissié
> Et que o ses piez out plaissié.

Digitized by Google

Il croit que l'ouvre melz s'esjoigne.
L'autre garda en testemoigne
A ceuz quil erent a venir,
Qu'il lor en puisse souvenir,
Ker issi l'avoit couvoitié.
Le sanc dedenz l'autre moitié
3143 Del tronc a el mur seellé.

Cela correspond exactement au texte latin: Magnam, ut videri potest, fundavit ecclesiam, in cuius fundamento medietatem eiusdem posuit trunci lapidisque molaris super quem angelus remanente vestigio visus est ascendisse in celum, et aliam medietatem eiusdem lapidis reservari precepit in testimonium posteris. Preciosum vero sanguinem Iesu Christi Domini nostri cum alia trunci medietate in quadam parte muri, paucis secum adhibitis testibus, diligenter occultavit. [1]

Quant à la deuxième invention du Précieux Sang, le texte latin en donne la date exacte, tandis que le poète français se contente ici d'une indication moins précise:

El mur fu li sanc lonc tens puis
Jusqu'au tens au roi d'Engleterre,
Le segont Henri, qui de guerre
3165 Fu duit et sage et esprouvé. [2]

Le texte latin relatant l'histoire du Précieux Sang se termine par une mention générale des guérisons merveilleuses de plusieurs malades qui faisaient leur prière devant la colonne enfermant cette relique. Le poète français, au contraire, se propose de faire savoir un nombre de miracles dont on a conservé la mémoire dans le monastère de Fécamp.

---

[1] Voir H. Omont, *Discours prononcé à l'assemblée générale de la Société de l'Histoire de Normandie suivi d'une relation inédite de l'invention du Précieux Sang dans l'abbaye de Fécamp au XIIe siècle*, *Rouen*, 1913, p. 22—23, et le texte latin publié par nous, p. 34—35.

[2] La date exacte est indiquée aux vers 5412—5422. Cf. p. 77.

Digitized by Google

Livre troisième.

(Vers 3175—6068)

Le poète fait allusion à un livre contenant des miracles qui se sont produits à Fécamp; mais cette source indiquée par lui est aujourd'hui introuvable, de sorte qu'une comparaison des textes est rendue impossible.[1]

La série des miracles est interrompue par quelques faits historiques qui sont racontés aussi par d'autres auteurs. C'est ainsi que les transformations auxquelles on procéda, en 1099, dans l'église de Fécamp sont relatées par Guillaume de Malmesbury: »Post viginti et octo annos ducatus (Richardus I) mortis viam ingrediens, iubet corpus suum sepeliri ad ostium ecclesiae, ubi et pedibus calcantium et stillicidiis e alto rorantibus esset obnoxium. Sed nostro tempore Guillelmus, loci illius abbas tertius, rem deformen esse permensus longam sustulit invidiam et inde levatum ante maius altare locavit.[2] De même, la translation des corps de Richard Ier et de Richard II, en 1162, est mentionnée par Benoît:

> Mil vint e sis anz acompliz,
> Si cum reconte li escriz,
> Aveit des l'Incarnation
> Tot entierement e plus non,
> Desqu'al derein jor de sa vie,
> A Fescamp jut en l'abeie.
> La fu richement enterrez;
> Mais puis unt esté relevez
> Par le bon rei, cil qui fu fiz
> Maheut la bone empereïz,

---

[1] M. Hilding Kjellman donne dans la *Deuxième collection anglo-normande des miracles de la Sainte Vierge* (p. 130 et suiv.) le récit miraculeux »De la dame Murie qui à la suite d'une vision perdit la raison, mais qui fut rétablie par l'intervention de la Sainte Vierge.» Ce miracle ayant rapport à l'église de Fécamp n'est pourtant pas relaté par l'auteur du poème français de Madrid.

[2] *Willelmi Malmesburiensis de Gestis regum Anglorum lib. II*, cité d'après Leroux de Lincy, p. 15.

Digitized by Google

Par le bon rei Henri secund,
Flors des princes de tot le mund. [1]

Pour revenir aux miracles qui occupent la plus grande place dans le troisième livre du poème français, il faut constater que le récit du vol d'une partie du Précieux Sang qui fut restituée miraculeusement à l'abbaye de Fécamp, se trouve aussi chez l'auteur du poème français sur le Précieux Sang publié ci-après.

* * *

CHAPITRE VIII

Le poème français sur le Précieux Sang

1. — Description du manuscrit français 1555 de la Bibliothèque nationale de Paris.

Le manuscrit français 1555 (anc. 7595 [2]) a été décrit d'abord par Leroux de Lincy (*Essai historique et littéraire sur l'abbaye de Fécamp*, p. 383 et suiv.), puis dans le *Catalogue des manuscrits français de la Bibliothèque nationale de Paris* (t. Ier, 1868, p. 252—3). Il est en vélin et contient 225 feuillets (le verso du dernier feuillet est en blanc) et sept feuillets de garde (dont un est déchiré), pour la plupart couverts de diverses écritures.

Pour fixer la date de notre manuscrit, il faut tenir compte d'une notice importante qu'il contient. Comme nous l'indique la rubrique de la pièce n° 27, on y trouve quelques vers sur une comète qui fut aperçue en 1402, ce qui nous aide à fixer le *terminus ad quem*. Il s'agit ainsi d'un manuscrit du XVe siècle, ce qui est confirmé par la langue du copiste.

Voici les pièces que contient notre manuscrit.

1. *Le Testament maistre Jehan de Men.*

Pour les mss., dont le nombre s'élève à plus de quatre-vingts (Långfors, *Romania*, XLI, 226), voir Naetebus, *Die nicht-lyrischen*

---

[1] *Chronique des Ducs de Normandie*, t. II, v. 29853—29864.

Digitized by Google

Strophenformen des Altfranzösischen, type VIII, 70; et Långfors, *Les Incipit des poèmes français antérieurs au XVIe siècle* (Paris, 1917), p. 208.

2. *Le Traictié de Mellibee et de Prudence sa fame* (fol. 31).

Cf. Gröber, *Grundriss der romanischen Philologie*, II, p. 1025, et Leo Hohenstein, *Melibeus und Prudentia* (*Mélibée et Prudence: Le Liber consolationis d'Albertano de Brescia*). Breslau, 1908.

3. *La bataille de XXX Englois et de XXX Bretons, qui fu faite en Bretaigne, l'an de grace mil trois cens cinquante le sammedi devant Letare, Jherusalem* (fol. 50).

Cf. *Romania*, XLIV, 318.

4. Notes historiques sur la prise d'Acheron, la bataille de Bouvines et Enguerrand de Marigny (fol. 58).

5. *La Table du Livre hystorial dez fais defunt monseigneur Bertran de Guesclin* (fol. 59). Cf. l'édition de E. Charrière, *Chronique de Bertrand du Guesclin* par Cuvelier, Paris, 1839, et Gröber, *Grundriss der romanischen Philologie*, 1893, II, 1, p. 1079.

6. *Le Distié de monseigneur Bertran de Glaguin*, commençant (fol. 63) par:

L'escu d'argent a .1. egle de sable.

7. Chaton en françoys, commençant (fol. 63, verso) par:

Seigneurs, oiiés que je vous commans.

Cf. Långfors, *Les Incipit*, p. 374.

8. *Lez Proverbes dez sages*, commençant (fol. 75) par:

Chatons dit:
»N'est pas sirez de son païs,
Qui de ses hommes est haïs.»

Éd. J. Morawski, *Les diz et proverbes des sages* (Paris, 1924); cf. Långfors, *Les Incipit*, 1917, p. 231.

Digitized by Google

9. Dictons, sentences, proverbes, commençant (fol. 77) par:

> Il est fol qui fol deboute,
> Il est fol qui fol ne doute . . .

Éd. J. Morawski, *l.c.*; cf. Långfors, *Les Incipit* (Paris, 1917), p. 165.

10. *Le Dit du chappelet a la pucelle* (ou *chappellet des VII fleurs*), commençant (fol. 81) par:

> Une pucelle me pria . . .

Cf. Långfors, *Les Incipit*, p. 421.

11. *La Chastellaine du Vergier* (fol. 82).

Éd. G. Raynaud, *Romania*, XXI, 1892, p. 165; et dans les *Classiques français du moyen âge* (Paris, 1910; 2e éd. par L. Foulet, 1912); Méon, *Fabliaux*, IV, 296. Cf. Långfors, *Les Incipit*, p. 420, et *Romania* XLI, p. 156—157.

12. *La vie saint Ewstace* (fol. 97).

Éd. Holger-Petersen, *Deux versions de la Vie de saint Eustache*, Helsingfors, 1925. Cf. Långfors, *Les Incipit*, p. 407.

13. *La Vie saint Allixis*, commençant (fol. 108) par:

> Ens en l'onneur de Dieu le Pere tout puissant . . .

Éditions nombreuses, il suffira de citer celle de G. Paris et L. Pannier, *La vie de saint Alexis*, Paris, 1872 (Bibliothèque de l'École des Hautes Études, fasc. VII). Cf. Långfors, *Les Incipit*, p. 132.

14. Paraphrase en vers de l'Ave Maria, commençant (fol. 120) par:

> Ave, virge Marie, je vous salueray . . .

et finissant par:

> Que elle wist en la gloire qui ne fault ne ne fine.
> Amen.

Digitized by Google

Voir les extraits par P. Meyer, *Bull. de la Soc. des anc. textes fr.*, XXVII (1901), p. 54, et par Långfors, *Mém. de la Soc. néo-philologique de Helsingfors*, IV, 351. Cf. Långfors, *Les Incipit*, p. 38 et 133.

15. *Vita sancti Stephani*, commençant (fol. 121) par:

> **Oués trestous coumugiaument . . .**

et finissant par:

> **Quant nous tourneron a declin.**
> **Amen.**

Éd. G. Paris, *Rom.*, X, 218—23. Voir P. Meyer, *Bull. hist. et phil. du Com. des trav. hist.*, 1887, p. 319. Cf. Långfors, *Les Incipit*, p. 245, et Gröber, *Grundriss der romanischen Philologie*, 1893, II, 1, p. 933.

16. *Vita sancti Johannis*, commençant (fol. 123) par:

> **A Dieu servir et gracïer . . .**

et finissant par:

> **Et devant lui puisson venir.**
> **Amen dictes grant et petit.**

Cf. P. Meyer, *Bulletin hist. et phil. du Comité des travaux hist.*, 1887; Långfors, *Les Incipit*, p. 4—5; Gröber, *Grundriss der romanischen Philologie*, 1893, II, 1, p. 932.

17. *Vita Innoce[n]tium*, commençant (fol. 124) par:

> **Oués trestous, grans et petis . . .**

et finissant par:

> **Amen dictes si le pres,**
> **Grans et petis communement.**

Voir Gröber, *Grundriss der romanischen Philologie*, 1893, II, 1, p. 933. Cf. Långfors, *Les Incipit*, p. 246.

18. *Vita sancti Christofori*, commençant (fol. 126) par:

> **Poy a de bien en cest ciecle mortal . .**

Digitized by Google

et finissant par:

> Si que il lez ait toutez a son plesir.
> Dictes Amen.

Voir *Hist. litt. de la France*, XXXIII, 345, et Gröber, *Grundriss der romanischen Philologie*, 1893, II, 1, p. 933. Cf. Långfors, *Les Incipit*, p. 281.

19. *La Vie saint Leu*, commençant (fol. 130) par:

> Le roy de paradis qui pour nous s'estendy . . .

et finissant par:

> Qui nous gart de son mal de foudre et de tempeste.
> Amen.

Voir *Hist. litt. de la France*, XXXIII, 361; Gröber, *Grundriss der romanischen Philologie*, 1893, II, 1, p. 933, et Långfors, *Les Incipit*, p. 200.

20. *La Vie saint Nicholas*, commençant (fol. 134) par:

> Or, escoutez, grans et menour . . .

et finissant par:

> Qui nasqui de saincte Marie.
> Et offerte illi incensum dignum in odorem suavitatis.

Cf. Långfors, *Les Incipit*, p. 256, et *Hist. litt. de la France*, XXXIII, p. 370.

21. *La Vie de sainte Marguerite*, commençant (fol. 144) par:

> Après la saincte Passion.

et finissant par:

> Dites Amen, que Dieux l'otroit.
> Amen.

On possède plus de cent copies de cette Vie; elle a été maintes fois publiée. Voir *Hist. litt. de la France*, XXXIII, 363; Långfors, *Les Incipit*, p. 19; Gröber, *Grundriss der romanischen Philologie*, 1893, II, 1, p. 641.

Digitized by Google

22. *Le Livre de la Passion Nostre Segneur Jhesu Christ*, commençant (fol. 154) par:

Bonnes gens, plaise vous a taire . . .

Le poème se rencontre dans beaucoup de manuscrits. Voir *Hist. litt. de la France*, XXXIII, p. 358. Cf. Långfors, *Les Incipit*, p. 48.

23. *La Vanganche Nostre Segneur Jhesu Christ*, commençant (fol. 192) par:

Lors avint que Cesar l'empereour avoit . . .

Voir Gröber, *Grundriss der romanischen Philologie*, II, 1, p. 658.

24. *La Vie saint Sebastien*, commençant (fol. 201) par:

Jhesu Crist, qui sur touz est vray fusicien . . .

Voir *Hist. litt. de la France*, XXXIII, 375. Cf. Långfors, *Les Incipit*, p. 184.

25. *L'Istoire du precieus sanc.. de Fescamp* (fol. 205 recto), publiée ci-après.

26. *Le Miracle du sanc qui est en la fiole de cristal* (fol. 213 verso), publié ci-après.

27. Vers sur la comète de 1402, commençant (fol. 217) par:

L'an mil .cccc. avec deux . . .

Cf. Långfors, *Les Incipit*, p. 192, et Naetebus, XXIX, 7.

28. *Le Dit dez trois mors et des trois vis* (fol. 218). Voir l'éd. de St. Glixelli, *Les cinq poèmes sur les trois morts et les trois vifs* (thèse de Paris, 1914, p. 83 et 119).

29. *Le mireuer du monde*, commençant (fol. 221) par:

Je vois morir, venés avant . . .

et finissant par:

C'est pour vous un biau tresors.

Digitized by Google

Il y a plusieurs manuscrits; voir Långfors, *Les Incipit*, p. 187, et Gröber, *Grundriss der romanischen Philologie*, 1893, II, 1, p. 865.

* * *

2. — Texte du poème sur le Précieux Sang.
(Paris, Bibl. nat. fr. 1555, fol. 205 r⁰)

La cause pour quoy no doit amer et visiter le saint lieu de Fescamp et devotement entendre l'istoire du Precieus Sanc.

Benedictus Deus, qui gratificavit nos in dilecto filio suo, in quo habemus redemptionem per sanguinem eius, et remissionem peccatorum (Ad Ephesios, primo capite).

Bien devon Dieu regracïer
A Fescamp, et remerchïer,
Quer par sa grant misericorde,
4 Comment saint Pol souvent recorde,
No puet avoir redemption (*Fol. 205 v⁰*)
Et des pechiés remission
U sanc que Jhesus degouta,
8 Dont a Fescamp meinte goute a,
U lieu de sainte Trinitei,
Que Dieu prise a teil dignitei
Que il y a mis et departi
12 Du sanc qui de son corps parti,
Non pas comment u Sacrement,
Mès en sa fourme proprement,
Vermel comment il le sengna,
16 Quant pour nous mort soufrir dengna.
Puis a Fescamp, ou un port a,
Dieu de ches sanc si transporta

4 Voy. p. ex. *l'Ép. aux Rom.*, V, 9, et *Éph.*, I, 7.—8 meite.

Digitized by Google

A chu saint lieu qu'avoit tres chier.
20 En l'Euvangile oués preschier
Qu'en mout de lieus fut espandu
Le sanc Jhesus, quant fut pendu,
Quer, quant batu fut d'escorgies,
24 Il sengnoit de toutes parties,
En decourant aval l'estache,
Donc meinte lerme eut en la plache
Et le pavement arrousei;
28 Et quant en son chief fut posei
Le chapel qui n'iert pas de roses
Ne de fleurs, mez de poignanz choses,
Comme jonc marin ou espines,
32 Le chief sengnoit a lermes fines;
Puis clous es mains et clous es piés,
Non pas clous simplement, mès piés,
Quer quevilles de fer sembloient
36 Les clous qui le corps soustenoient,
En rompant veines et vertus,
En croissant des clous les pertus
Pour le corps pendant en ballance; (*Fol. 206 r*⁰)
40 Et puis fut fendu de la lance
Le cuer Jhesuz et le costei,
Donc tout le sanc li fust ostei.
Si courut sanc de toutes pars
44 Et par tout le lieu fut espars,
Sus clous, sus crois, sus le perroi,
Entour la crois par le terroi.
Duquel sanc, quant il fut fegié,
48 Sains hons cuillirent par congié,
Comme cheus qui l'ensevelirent
Par congié et du sanc cuillirent

---

30 **poignant.**

Digitized by Google

Le vendredi entour complie,
52 Quant bon Joseph d'Arimathie
Et Nichodeme s'asemblerent
Et le sanc des plaies raserent
Qui n'iert pas de neccessitei
56 Estre o Jhesus resuscitei,
Mez nos en vout lessier en terre.
Et de chest sanc bien pouon crerre
Qu'a Fescamp u reliquiaire
60 En a, donc est le seintuaire
Que le peuple vient adourer,
Devant qui tous devon plourer,
Comme lez roys et les dus firent
64 Qui pour le sanc le lieu noblirent
Et, quant le sanc u lieu trouverent,
Un noble couvent y fonderent
Ou sont les livres aprouvés,
68 Comme ches sanc y fut trouvés,
Et monstrent la deduction
Depuis la sainte Passion,
Par qui, et quant, et quellement.
72 Mès je m'en passeroi briement (*Fol. 206 v°*)
Et si m'i vuil si brief comprendre
Que chascun me puisse entendre
Et de la matiere retenir
76 En general et souvenir,
Comment ches tres saintes reliques
Preuvent histoires autentiques,
Preuvent miracles et mervelles
80 Que ches goutes de sanc vermelles
Mil ans ont fet et font encore;

55 nectessitei — 63 es les dus — 67 aprouvees — 68 trouvees — 74 *Hiatus* — 75 *Vers trop long, supprimer* de (?).

Digitized by Google

Donc un extrait pris de l'ystoire,
Pour tous savoir la veritei
84 Est en quemun chi recitei
En franchois pour tous seculiers
Et pour les simples reguliers.

O vos qui eratis longe, facti estis prope in sanguine Christi (Ad Ephesios, ij° cap°.).

Je puis dire ceste parole a tel entente:

Vous, pelerins qui estiés loing de Jerusalem et des sains lieus ou Jhesuscrist fut mort et vif, estes fes pres par son precieus sanc, qu'au saint lieu de Fescamp vous a transmis.

Chi commenche l'ystoire du Saint Sanc de Fescamp. Et premierement comment saint Nichodeme cuilli le sanc et le garda, et puis en sa fin le lessa a son neveu Ysaac.

Joseph qui fut d'Arimatie,
88 Uns hons qui fut de bonne vie,
Et Nichodeme son pareil,
Ches deus firent grant appareil
Pour Jhesus metre en sepulture,
92 Si con recorde l'escripture.
Premierement le cors requirent
Et de la crois le descendirent;
Et puis, quant fut bien essïé
96 Le corps du sanc et nettïé,
Oingnemens, telles acheterent (*Fol. 207* r°)
En quoi le corps envoleperent;
Puis le mistrent en un tombel
100 Que l'Euvangile dit mou bel.
Avint, quant le sanc fut ostei
Dez piés, des mains et du costei,
Rasei de clous, de crois d'estache

---

87 *rubr.* Quant saint lieu, *etc.*

Digitized by Google

104 Et de quiconques autre plache,
Que, par tres grant devotion,
Nichodeme une porcion
Mist en son gant et le garda
108 Jusqu'a sa mort, puis regarda
Que ches tresor revelereit
A son neveu qui son her eit,
Ysaac, le plus son affin,
112 Et li dist, quant vint en sa fin:
»Veschi du sanc du vrai prophete
Jhesucrist, garde ne le jete,
Comme lez mauvès Jüés firent
116 Qui le saint homme a tort ochirent.
Cest sanc adoure et le reclaime,
C'est mon tresor, c'est cen que j'aime.
Tant comme bien le garderas,
120 Ja povre homme tu ne seras,
Eins en seras riche a puissance,
S'en ches tresor mes ta fiance.»

Comment le Saint Sanc fit Ysaac riche homme, et si le preserva de mort, et comment Dieu li revela la venue de Tit et de Vespasien.

Quant Ysaac son oncle oui,
124 Il fut de cuer mout esjoui;
Tous les jours le sanc adoura,
Pour quoi gueres ne demoura
Que il fut riche a grant quantitei
128 Et plein de grant auctoritei. (*Fol. 207 v⁰*)
Quant vit que tout li vint a point,
Envie, qui ne mourra point,
Des Jüés fut causei de blame,
132 Et cen li vint de par sa fame.

110 est — 115 jus — 117 rechainne — 125 Tout.

Digitized by Google

Accusei fut d'ydolatrie,
De aourer cen que il ne dout mie,
Et par sa fame proprement,
136 Qui apperchut aucunement
L'onneur qu'au benoit sanc fesoit,
Quer que ch'estoit il li tesoit.
Mez le saint sanc ou il se fia
140 Et cen que ydoles renia
Et le fet qui n'est point prouvei,
Ne nul meffet en li trouvei,
Ches choses si le delivrerent.
144 Et li delivre eulz s'en alerent
Pres de la mer meindre en Sydone,
Ou le païs eit plus ydone
Pour lez reliques bien garder,
148 Tenir, chierir et regarder.
Mez poy fut en la region,
Que il out par revelation
Que pour destruire le païs
152 Pour la mort de Jhesus haïs
Et de maint autre crestïen
Vendroit Tit et Vaspasïen
A grant ost outre mer transmis,
156 Comme Jhesus l'avoit pramis,
Que tout le païs destruiroient
Ou les faus Jüés habitoient,
Jerusalem principaument
160 Et tout entour generaument.

Comment Ysaac mucha le Sanc u trunc d'un (Fol. 208 r°) figuier, et comment Dieu y fist miracle, et comment Dieu li revela que il coupast le tronc.

---

134 donc — 136 apperhut — 137 sanct — 139 *Vers trop long, supprimer* saint (?) — 144 *Il faut peut-être corriger* Et a delivre.

Digitized by Google

Donc Ysaac si s'apensa
Du don de Dieu, qui l'assensa
Ou le Saint Sanc pourroit muchier,
164 Cen que il avoit sus tout plus chier,
Comm'en l'ost le pourroit garder
D'estre trouvey, pris ou d'arder,
Quant bien seront tout entour pris.
168 Si vit un figuier u pourpris,
Donc se pensa que il percheroit
Le tronc et la le mucheroit,
Sans que sa fame riens en sceust,
172 Pour l'aourer quant il li pleust.
O le sanc un feret estoit;
Ne sai pas bien queil fer c'estoit,
Se ch'eit de lanche ou quelque chose
176 Qui fut ové le sanc enclose;
Et que le sanc ne pourrisist
Ou la verdure li nuisist,
Il fist de plon deus tuielés
180 Pour plus seinement metre les
U pertus que il fist u figuier,
Ou lez clost tant com pout fiquier.
Mez Dieu par sa divine forche
184 Le pertus couvrit de l'escorche
Auci comme fust par nature,
Si que nul ne vit la jointure.
Donc l'ama plus parfectement
188 Et crut u sanc plus fermement,
Quant il vit chu miracle la.
Mez depuis Dieu li revela
Que chu tronc ou fut sa richesce
192 Coupast tant lonc com sa hauteche, (*Fol. 208 v⁰*)

167 biens eront — 179 tuiles — 190 revla.

Digitized by Google

Quer la mer le lieu conquestoit
Ou le tronc du figuier estoit,
Ne le païs n'estoit pas hable
196 D'avoir relique si notable,
Quer adourer ne le poueit,
Se le pueple la chose oueit.

Comment Dieu amena le tronc et le sanc par la mer a Fescamp, puis Ysaac fist savoir tous lez chosez dessus dictes du sanc Jhesucrist.

Le tronc coupa mout desolei.
200 Mez en cen Dieu l'a consolei
Que le sanc feroit reclamer
En cest païs, decha la mer,
Ou la mer le tronc amena,
204 Comme Dieu vout et l'ordena,
Et mist u camp d'une valee,
Fescamp pour le figuier nommee,
Ou la mer grande souloit estre,
208 Qui puis lessa le val et l'estre,
Si que le tronc fut aterrei,
De bois et d'erbes enserrei.
La jut en terre teillement
212 Lonc tens, si qu'o pape Clement,
Combien que Ysaac reconfortei
De Dieu pour le sanc transportei
Le fet du sanc montepliast
216 A tous cheus en qui se fiast,
Fame, voisin, grant et menu,
Quanque du sanc est avenu,
Lez miracles que il avoit veus,
220 Dont tout le monde fut esmeus.

---

193 Que.

Digitized by Google

Comment Bose converti lez Cauchois, et comment lez trois verges crurent merveilleusement u tronc. (*Fol. 209 r°*).

Avint qu'en France a gent paiens
Transmist le pape crestïens,
Pour la foy Jhesucrist nonchier
224 Et faus ydoles renonchier,
Saint Denis, saint Taurin et Bose,
Du quel Taurin le cors repose
A Fescamp en mout noble chase.
228 Avint que Bose en pou d'espasse
Lez Cauchois a Dieu converti;
Et puis pour demourer verti
A Fescamp, ou se reposa.
232 Une proude fame espousa,
Marque, donc par saint mariage
Out filz, filles et bon lignage.
Lez enffans lor bestes menerent
236 Au lieu du tronc et la trouverent
Trois belles verges la croissantes
Et merveilleusement naissantes;
Don l'une a lour pere porterent.
240 Quant il vit que tant belles eirent,
Les deu soustrait et lez planta
En son gardin et puis tant a
Mis paine au tronc du lieu soustraire,
244 Mez a l'oster riens n'y pout faire.
Sez verges en grans figuiers crurent;
Es figuiers tant de figes furent
Que par tout en fut le renon.
248 Encor en demeure le non,
Quer cest non Fescamp, se me semble,
Vient de figuier et camp ensemble.

234 Oout — 246 Et.

Digitized by Google

Comment vint l'angre en fourme de pelerin qui amena le tronc au lieu de l'abaïe.

La valee fut gracïeuse (*Fol. 209 v*^0^)
252 Et de tous biens planteüreuse,
Especïaument pour pastures
Et pour fere dez nourretures,
Par vertu du tronc precïeus
256 Ou est le sanc Dieu glorïeus.
Puis avint, Bose trespassei,
Que un pelerin comme lassei,
Pelerin di ge d'aparense,
260 Mez non estoit, si com je pensse,
Einz fut un angres ou fut Dieu,
Qui se vint herbergier u lieu
Ou Marque et ses enfans manoient.
264 Quant vint au soir que se chaufoient,
U feu n'ont point de tresfouel,
Comment lez gens ont a Nouel,
Donc la maison estoit garnie,
268 Quant le bon pere estoit en vie.
Doncques du pere mout parlerent
Et le fet du tronc raconterent,
Comment nul ne le pout haler.
272 L'oste dist donc: »G'i vueil aler
Et legierement amerroi
Le tronc au lieu que je verroi.»
Ainci le fist com devisa
276 Et sans paine le tronc mis a
Dedens la plache illeuc en droit
Ou ceste eglise est orendroit,

---

260 comme — 261 angre — 267 Donc la m. e. bien g. *Le vers étant trop long, j'ai supprimé le mot* bien. — 274 *Le vers étant trop court, j'ai ajouté le pronom* je.

Ou Dieu vouloit que il remeinsist,
280 Nul ne l'ostast ne se fainsist.
Quant au tronc ainci demourei
Le pelerin out mout ourei,
U tronc mist de la crois le signe,
284 Puis dist a tous: »Le tronc tant digne (*Fol. 210 r⁰*)
Que benoit tout le territoire
Et plus benoit le lieu encore,
Mez tres benoit qui chi vendroient
288 Prïer et chi recongnoistroient
Le pris du monde et le salut,
Quer chest saint Sanc pour tous valut.»
Lors, en finant son parlement,
292 Se depart invisiblement.

Comment le duc Ansegis, par la vision du cherf, fist une chapele u lieu du tronc.

U val out bois, preis y herbages
Pour cherfs et pour bestes sauvages;
La fut pastures a plantei.
296 Des grosses bestes fut hantei,
Pour quoy noblez hommes chassoient
U val ou lez bestes hantoient.
Donc au duc Ansegis avint,
300 Qui pour chassier as cherfs la vint,
Que un cherf mout mervelleurs trouverent
Sez chiens, que ses gens descouplerent;
Merveilleurs fut en quantitei,
304 Plus merveilleurs en qualitei,
Blanc comme nef ou comme let,
Si bel qu'en li n'out riens de let.
Le cherf chassié si s'avala,

294 beste — 299 du duc — 304 quantitei.

Digitized by Google

308 Au lieu du tronc droit s'en ala,
Enclin tout coi fut en la place,
Puis ne se mut pour nulle chace,
Quer chiens et gens, comme tous virent,
312 Vertu de le chacier perdirent.
Quant Ansegis vit le miracle,
Est tous esbahis du spectacle,
Si pria Dieu devotement (*Fol. 210 v°*)
316 Que il li monstrast plus clerement
Signe du cherf, queil lieu c'estoit,
U quel si seurement c'estoit.
Donques le cherf loins c'est parti,
320 Un cherne fist bien esparti
Entour chu lieu tout belement,
Puis s'esvani soudainement.
Quant Dieu out fet teil demonstrance,
324 Si rendit a tous leur puissance.
Le duc le cherne bien retint
Et, que ou milieu le cherf se tint,
Ou cherne fist une chapele,
328 Non pas de muers, mès de bois tele.
Que toust l'eurent fete et levee;
Si ne fut pas de grant duree:
Ou lieu au cherf l'auteil la mist
332 Et sus l'autel a Dieu pramist,
Se il vivoit en prosperitei,
Que ou nom de sainte Trinité
Ileuc feroit une yglise
336 Grande et noble tout a devise.
Mez Dieu par lui ne la fist mie,
Quer tost le prist de ceste vie;

322 Puis sesam; *à côté se lit* esvanui, *mot ajouté probablement par une main postérieure* — 332 parmist — 335 *Hiatus.*

Digitized by Google

Mez par saint Wagnen la fist faire,
340 Qui fut au temps du roy Lothaire.

Comment saint Wagnen out noble vision du lieu du tronc, et fonda la, de par le roy, une abbaïe de religieuses dames.

Quant Ansegis fut trespassei,
Et pluseurs ans après passei,
Et la chapele poy fondee,
344 Auteil et tout, fut aterree,
En Cauz transmist le roy Lothaire (*Fol. 211 r°*)
Saint Wagnen comme son vicaire,
Saichant pour tout bien discerner
348 Et la province gouverner.
Quant out visitei la contree,
Vint a Fescamp, vit la valee,
Si la vit delectable et bele,
352 Mez ne vit point la de chapele;
Vit figuiers, arbrez, preis, verdures,
Mez riens ne sout dez aventurez;
Du sanc ne sout il nulle chose,
356 Du tronc, du cherf, dez verges Bose
Qui toutez trois beles estoient,
La Trinitei senefioient
Que il devoit ileuc adourer
360 Et la digne plache honnourer.
Ainci deut fere, mez non a.
Donc un grant mal Dieu li donna:
Avint que fievre le penoit,
364 Si que chescun mort le tenoit.
Quant sembloit mort a lour avis,
Il fut en esperit ravis,
Qui n'est mort ne trespassement,
368 Mez est un tel ravissement,

Digitized by Google

Extasis u livre apelei.
Lors de Dieu li fut revelei
Que il vit lez glories ou sains furent,
372 Lez tourmens que dampné endurent.
Un juge vit mout son contraire
Que le moustier ne fesoit faire
Qu'Ansegis avoit entrepris;
376 Digne de mort s'en vit repris.
Mez ma dame sainte Eulalie
De .XX. ans aloigna sa vie, (*Fol. 211 v⁰*)
Laquelle seinte fut commise
380 De Dieu pour deviser l'eglise.
Si dist a saint Wagnen la dame
Que, pour le sauvement de s'ame,
Entour le tronc le lieu mondast
384 Et de la Trinitei fondast
Une abbeÿe, et que il la feist,
Et Childemarque abbeesse y meist;
Et li dist tout le demenai,
388 Comment Dieu l'avoit ordenei
Estre un lieu de religion.
Tout vit en celle vision
Et plus grans chosez, se devient.
392 Lors saint Wagnen a soy revient,
De son grant mal gari se treuve;
.XX. ans vescut, mist mein a l'euvre.
Sa vision ha racontee,
396 Le roy la chose a commandee;
Donc saint Wagnen fist l'abbeïe,
Si com li dist sainte Eulalie.
La Trinitei regracia,

---

372 dampne (*trou*) s endurent — 373 *Ce vers semble corromdu* — 398 comme.

Digitized by Google

400 Qui tel chose commis li a.
La crurent ses devocions,
Quant sout les apparicions
Du tronc, du cherf, dessus escriptes,
404 Du pelerin, dez verges dictes,
Trois tant beles du tronc naissantes,
La Trinitei senefiantes;
Son edifice termina
408 Et puis ses jours en Dieu fina.

Comment lez religieuses dames furent martires de paiens et le lieu destruit, et puis repari par le duc Guillaume; et comment vint l'angre qui offrit le coutel et fist le pas (Fol. 212 r⁰).

Mout d'ans nonneins a Fescamp furent.
Puis vint que Sarrasins coururent
Tout le païs et l'abiterent;
412 Les saintes vierges martirerent,
Donc lez cors sont en leur chapele,
Chapele a Vierges no l'apele.
Puis celle gent fut convertie
416 U tens Rol, duc de Normendie.
Si fut le saint lieu reparei,
Quant de paiens fut esparei.
Le bon duc Rol que no reclaime
420 Out un bon filz, le duc Guillaime,
Qui vout le lieu redefïer.
Quant vint au moustier dedïer,
Evesques furent en l'yglise,
424 Prestres, clers, gens de toute guise.
Lors mervelles sont avenu:
Un pelerin est la venu

Rubr. repari *est peut-être une erreur de plume pour* reparei — 420 duc Guill'e — 426 la vertu.

Digitized by Google

Qui sembloit hons de reverence,
428 Mez angre estoit en existence.
Dessus l'autel mist un coutel,
Onques coutel ne vit hon tel,
Quer Dieu le fist, non pas nature.
432 Ou manche avoit ceste escripture:
In honore sancte et individue Trinitatis.
Quant devant tous l'offrende out faite
Et devant tous fet sa retraite,
Sus une pierre s'esleva.
436 Son pié si en la pierre va
Qu'auci comment en mole chose
En la pierre remeinst enclose
La fourme d'un pié, la semblanse,
440 Pour lesser du fet souvenance. (*Fol. 212 v⁰*)
Lors devant tous sensiblement
Vers le chief fist departement.

Explicit rotulus per ducem Ricardum cum sanctis reliquiis repertus.

Chi ensievent l'acroissement du lieu de Fescamp par le premier duc Richart, et par son filz duc Ricart, dit Pere dez Moines.

Du duc Guillaume descendi
444 Le duc Richart, qui mout tendi
A poursuïr l'entencion
Du pere et la devocion.
Au tronc trouver mist diligence
448 Pour fere au Saint Sanc reverence,
Et lez leva de lou estoient,
D'un lieu que poi de gent savoient,
Sous un autel non deuement;
452 Et puis le duc mout sagement

---

443 *Rubr. A côté on lit* Guillaume, *mot ajouté probablement par une main postérieure.*

Digitized by Google

Le tronc en .ij. pars devisa:
La part ou le Sanc avisa
Dehors retint et l'autre a mise
456 U fondement de ceste yglise.
Einci retint il pour memoire
Le pas donc est devant l'ystoire.
L'autre part fist semblablement
460 De l'yglise le fondement,
Quer, quant le lieu vout essauchier,
Il fist l'iglise sourhauchier,
Grandi tours, muers et fondement
464 Et de tout autre acroissement
Qui fut au lieu appertenant.
Encor apert bien maintenant
Au biau moustier que chi fist faire.
468 Ches Richart fut de noble affaire
Et tant hardi de cuer et seur
Que il estoit dit Richart sans Peur. (*Fol. 213 r°*)
Son filz Richart chi mist lez moines,
472 Quer devant avoit chi chanoines.
Moines ama, c'est chose clere,
Pour quoy fut dit des Moinez Pere.
Chest Richart dit derreinement
476 Doua cest lieu tant grandement
En rentes, en possessions,
Franchises, juridicions,
En bois, manoirs et segneuries,
480 En prés sus mer et baronnies,
En tout tenir si noblement
Comme le duc semblablement,
Quer chest lieu sout en veritei
484 Esleu de sainte Trinitei.

---

463 Grandu — 466 maintent.

Digitized by Google

Et le cuer as moines avoit
Y au Saint Sanc que chi savoit.
Si lour donna tellez franchises
488 Comme il pouoit en toutes guises,
Es dons des choses dessus dictes,
Pour estre par tant esmerites
Dez moines et de la soufrance
492 Donc chest Saint Sanc est remembrance,
Comment pour nous fut mort jadis
Jhesus qui nous doint Paradis.

Explicit Hystoria de Sanguine.

Je ay rudement dicte l'ystoire,
496 Mez fermement la devon croire,
Quer saintes gent l'ont approuvee
Et miracles l'ont confermee;
Devant le Sanc donc merchi crie
500 Tu qui cen lis, et pour moy prie. (*Fol. 213 v⁰*)
Une autre fois, se je ay espace,
Je diray de la dedicace
Et du temps que il y out chanoines,
504 Et des queil temps y sont lez moines,
Des mervelles puis avenues
Et pour le Sanc u lieu veües,
Que Dieu fesoit appertement,
508 Par quoy je say certainement
Que en chest Saint Sanc croire je doy.
. . . .

Le miracle du Sanc qui est en la fiole de cristal. Comment c'est le plesir de Dieu que il ait du sanc de Jhesucrist vers lez parties d'Ocident, u saint lieu de Fescamp.

---

510 *Le vers rimant avec le vers* 509 *manque.*

Digitized by Google

Tant ha la sainte Trinité
512 Plesir de grant auctorité
Que son plesir tous devon fere
Et son plesir a tous doit plere.
Quer mout est mal entalenté
516 Qui fait contre teil volenté,
Comme cheli qui voult soustraire
Une goute du sainctuaire
Du sanc de Fescamp precïeux,
520 Que le Roy du ciel glorïeux
Y a transmis de sa plesance,
Et fet la tant de demonstrance
Et tant de signes evident
524 A tout le peuple d'Occident,
Que Fescamp il avoit esleu
Et de son plesir bien pourveu,
Ou de son sanc voult transporter
528 Pour le dit peuple conforter
Qui ne pouoit aler requerre (*Fol. 214 r°*)
Outre mer en la sainte terre
Le sanc Jhesu, ne la souffrance.
532 Pour tant es parties de France
Ou Diex est en ameur et creinte,
As gens loing de la Terre Sainte
Dieu a tant monstré par grant signes
536 Son sanc, son lieu de Fescamp dignes
Que il veult le saint lieu estre amei
Et son sanc u lieu reclamei.
Nous en avon maint essemplaire,
540 Donc un s'ensuit que Dieu voult faire
L'an mil et .cc. si notoire
Que il est bien digne de memoire.

---

523 Et detant de signes — 525 Qu'a Fescamp.

Digitized by Google

Comment le moine roba un poy du Sanc de Fescamp et de l'os du bras de la Magdaleine.

Gautier, un homme seculier,
544 A Cistaux se fist regulier
Et fut moine de l'abaïe
Comme convers et sans clergie,
En muant en religion
548 Mondeine conversacion.
Avint que l'estat l'ennuia
Et que son ceur tantost mua,
Quer pour vivre plus crassement
552 Froissa chu premier serement;
Devocion n'est heritage
A gent qui ont le ceur volage.
Après fist tant par grans personnes
556 Croire a Fescamp que il fust ydones
D'estre moine, si fut recheu,
Donc le couvent fut mout decheu,
Quer un angre trouver cuiderent,
560 Mès un faus et larron trouverent, (*Fol. 214 v⁰*)
Qui devant sa profection,
Comme uns homs de perfection,
Prist la crois d'aler outre mer;
564 Mès nul ne sout si bien fremer
Le Sanc et lez saintes reliques
Que il ne robast par ses apliques
Un poy du Sanc a queil que paine
568 Et d'un os de la Magdalaine.
Quant il out cen tout seul pillié,
Si a tant faint et subtillié
Que pluseurs gens de bon courage
572 Vourent faire le saint veage.

---

543 *rubr.* de l'os de du bras.

Digitized by Google

Sy se mist en sa compaignie
Deuz dez moines de l'abbaïe,
Un chevalier moult renommei,
576 Godart des Vaus estoit nommei,
Et un sien filz nommei Guillanme,
Nobles hommes bons et sans blame.
Dez pelerins après trouverent,
580 Mez ches quatre o Gautier alerent.

Comment lez pelerins eussent esté mors, se le moine n'eust recongneu et renvoié le Sanc que il em portoit.

Quant un chemin ensemble aloient
Et de pluseurs choses parloient,
Gautier si dist couvertement
584 Au chevalier secretement
Que il avoit un grant seinctuaire,
Sans li dire de quel affaire.
Quant il vit que la mer passoient
588 Et que vers le milieu estoient,
L'er et la mer si s'engroisserent
Que tous a la mort se cuiderent.
L'er fut plain de vens, de nuees, (*Fol. 215 r°*)
592 La mer d'ondes haut eslevees;
L'un a l'autre se confessoient,
En teil article se sentoient.
Donques Godart mist a raison
596 Gautier et dist: »Il est saison
Que vous dïés chi veritei;
Nous sommes tous periclitei.
Je crois que Dieu est courouchié
600 Vers nous pour aucun grant pechié.

---

574 Deulz — 591 nues.

Digitized by Google

Vous m'aveis dit, bien le saveis,
Que grans reliques vous aveis.
Penseis qu'a Dieu riens n'en desplaise
604 Et que Dieu le temps nous apese;
A Fescamp avés demourei,
Un lieu tant de Dieu honnourei,
Que tant de corps sains y repose;
608 De son sanc, est certaine chose,
Il y a, Dieu l'a bien prouvei,
Et que il veult que il soit la trouvei.
Si serïés bien desvoiés
612 Et nous dignes d'estre noiés,
Se du saint Sanc em portïés
Et le saint lieu deffraudïés
Contre la plesance divine.»
616 Lors Gautier vers Godart s'encline
Et rencongnut en l'assemblee
Toute sa mauvese pensee:
Que du Sanc un poy pris avoit,
620 Donc fors li nul rien ne savoit;
Et le prist en pensee tele
Que il feroit une maisonchele
Oultre mer, quant il y seroit,
624 Ou le Sanc aourer feroit, (*Fol. 215 v°*)
Quer la pensoit le peuple attraire
Pour aourer le seinctuaire.
Mès il vit qu'a Dieu desplesoit,
628 Qui pour cen tel temps lors fesoit.
A paine out son parler finei
Que l'er fut cler enluminei,
Et par devin commandement
632 Lez vens, la mer soudeinement
Tant apaisiés et si cois furent
Que tous clerement aperchurent

Digitized by Google

Qu'a Jhesucrist ne plesoit mie
636 Oster du sang de l'abaïe.
Godart donques Gautier pria
Et requis humblement ly a
Le Sanc et que il fust raportei
640 Au lieu donc il fut transportei,
En disant que Dieu le vouloit
Estre a Fescamp, comme il souloit:
»Baillés le moy, je jureray
644 Qu'a Fescamp le reporteray
Et chel os de la Magdalaine,
Se Dieu a Fescamp me ramaine.
Mes anchesours le lieu amerent
648 Et de patremoine donnerent;
Si poueis bien apperchevoir
Que je ne vous vueil dechevoir.»
Gautier dist que point ne leroit,
652 Mez o soy le Sanc porteroit.
Lez mariniaux donc si parlerent
Et le Sanc pour soy reclamerent
Et forment vourent soustenir
656 Que il lour devoit appartenir.
Lors après grant discucion (*Fol. 216 r°*)
Tous distrent cele opinion:
Le chevalier le Sanc ara
660 Et a son lieu le raportera.
Donques Godart publiquement
Lor jura par son serement
Que, quant a Fescamp revendroit,
664 Le seinctuaire au lieu rendroit;
Et quant ainsi tous l'acorderent.
Paisiblement la mer passerent.

---

660 *Vers trop long, supprimer* Et *ou* le(?).

Digitized by Google

Comment le saint Sanc garda de prise et de peril cheli qui le raportoit.

Quant outre mer eurent estei
668 Lez pelerins et s'arrestei
Au sepulcre, pour visiter
Lez lieus ou Dieu voult habiter,
Et la terre eurent visitee
672 Et puis la mer decha passee,
Avint, quant eulz furent passeis
Et puis de cheminer lasseis,
Que moult de larrons regarderent
676 Qui devant eulz le pas garderent,
Et par decha lez espioient
Pour leur oster quanque il portoient.
Doncques Godart, de Dieu apris,
680 Fist que son filz le Sanc a pris
Pour lez larrons adevanchier
Et garder le jouel tant chier,
Que sus Godart ne fust trouvei.
684 Avint par miracle aprouvei
Que son cheval tres traveillié
Fut a poindre tres esveillié.
Quant devant tout seul l'aviserent
688 Lez larrons, prendre le cuiderent,
En pensant que il portoit lor proie, (*Fol. 216 v⁰*)
Comme jouaux et la monnoie.
De poindre après li ne se faindrent,
692 Mez Dieu fist que point ne l'ateindrent,
Quer plus qu'asnes ne se mouvoient
Lor chevaus qu'eulz esperonnoient,
Et le Sanc que cheli portoit
696 En tout peril le confortoit.
Lez larrons donc si retournerent
Ad pelerins, qu'eulz desroberent;

Digitized by Google

Pluseurs navrerent, un occirent
700 Et tous lez autres bien batirent,
Qui en grant nombre ensemble aloient.
Mez les pillars plus fors estoient,
Qui tous leur biens ainci pillierent
704 Et point d'argent ne leur lesserent,
Dont tous furent moult desolés.
Mez Godart lez a consolés
Quanque il pouoit et que il savoit,
708 Penssant que riens perdu n'avoit,
Quant le Sanc estoit demourei
Pour qui tant avoit labourei,
Par qui son filz out teil vitoire.
712 Lors tous au Sanc donnerent gloire
Et par lez villes ou passerent
Tous ces merveilles recorderent.
Godart le Sanc prist humblement.
716 Depuis vindrent paisiblement
A lor païs passant lour voie,
Receüs furent a grant joie.

Comment sire Godart dez Vaus rendi le Sanc et l'os de la Magdalaine à l'abaïe de Fescamp.

Quant a son païs fut venu (*Fol. 217 r°*)
720 Godart, pensa que il est tenu
Au saint Sanc rendre a l'abbaïe.
Si vint o noble compaignie
De segneurs qui l'acompaignerent;
724 Et semblablement l'encontrerent
Le couvent a procession,
O trez grant congregation
De Fescamp et de la contree,
728 Ou par tout fut ja publïee
La venue du Sanc emblei.

Digitized by Google

Lors devant le peuple assemblei
Le chevalier en haut monta
732 Et lez miracles raconta
Fez a la terre et a la mer
Du Sanc que tous devon amer,
Lez chosez chi devant comprises,
736 Et puis lez reliques a mises
Sus l'autel de la Trinitei,
Present celle communitei,
En telle fourme raportees
740 Que Gautié lez out enchassees:
Le Sanc en cristal teilement
Comme Wautier subtillement
Mist u cristal et u tenant,
744 Ou on le monstre maintenant.
L'os un vaissel bel et gent a.
Einsi les mist et presenta
A Fescamp, ou eulz sont encore,
748 A l'onneur du grant Roy de gloire,
Qui regne pardurablement,
Jhesus, qui nous doint sauvement!
Amen.

3. — La Langue de l'auteur.

Je m'occuperai d'abord de la langue de l'auteur. Pour l'étudier, je tiendrai compte des rimes que présente le poème; quelquefois c'est la mesure des mots à l'intérieur des vers qui fournira une indication utile. Il est évident que les conclusions auxquelles j'arriverai ne se baseront pour la plupart, vu le peu d'étendue du poème, que sur quelques rares exemples. Toutefois, j'espère pouvoir

740 lez out en chussees — 741 sant.

Digitized by Google

relever un certain nombre de particularités qui servent à déterminer le pays d'origine ainsi que la date approximative du poème.

J'aurai souvent l'occasion de citer trois études sur les dialectes normands du moyen âge par MM. Burgass [1], Eggert [2] et Küppers. [3] De même, je renverrai le lecteur plus d'une fois à l'Introduction au *Roman de Fauvel* publié par M. Arthur Långfors [4]; ce dernier ouvrage offre un grand nombre de particularités normandes propres au début du XIV[e] siècle.

Voyelles et diphtongues.

Dans notre poème, *a* et *e* nasals devant une consonne ne riment pas ensemble, ce qui est propre aux dialectes normand et picard du moyen âge. Quant au mot *fame* 132 qui rime avec *blame*, la nasale n'est pas ici suivie d'une consonne.

ĕ latin suivi d'un *i* a abouti par **iei* à *ié* : *piés* (p e i u s) 34; ce qui représente le développement normand de l'ancienne triphtongue **iei*. Cf. Långfors, p. XLII et LXVII; Eggert, p. 18—19; Küppers, p. 23. Il s'agit là d'une diphtongue dont le second élément porte l'accent.

ē latin libre de l'infinitif *ardere* n'a pas abouti par *ei* à *oi*, mais à *e* : *garder* : *arder* 166; ce développement doit être considéré comme normand. Cf. Meyer-Lübke, *Grammaire des langues romanes*, II,

---

[1] E. Burgass, *Darstellung des Dialekts im XIII. scl. in den Départements Seine-Inférieure und Eure (Haute-Normandie) auf Grund von Urkunden, unter gleichzeitiger Vergleichung mit den heutigen Patois.* Diss. de Halle, 1889.

[2] B. Eggert, *Entwickelung der normannischen Mundart im Département de la Manche.* Diss. de Halle, 1889.

[3] A. Küppers, *Ueber die Volkssprache des XIII. Jahrhunderts in Calvados und Orne, mit Hinzuziehung des heute dort gebräuchlichen Patois.* Diss. de Halle, 1889.

[4] *Le Roman de Fauvel,* publ. par Arthur Långfors. Publication de la Société des anciens textes français, Paris, 1914—1919.

Digitized by Google

§ 117; Eggert, p. 24; Küppers p. 21—22.[1] J'ai relevé un autre cas où le même développement a eu lieu: *terre* : *crerre* 58; mais la forme *croire* est, elle aussi, assurée par la rime *ystoire* : *croire* 496.

L'ancien *ei* peut rimer avec *oi* : *voie* : *joie* 718. Cf. Petersen, *Deux versions de la Vie de saint Eustache*, p. 114.

Notre poème présente plusieurs cas où *ié* s'est réduit à *e* : *aviserent* : *cuiderent* 688, *cuiderent* : *trouverent* 560, *acompaignerent* : *encontrerent* 724, et *abiterent* : *martirerent* 412. Dans ces exemples l'assimilation de *ié* et *é* s'est produite. Quant aux rimes *pillierent* : *lesserent* 704, *pillié* : *subtillié* 570, *s'engroisserent* : *cuiderent* 590 et *courouchié* : *pechié* 600, il s'agit de verbes en-*ier* qui riment entre eux. Cf. Långfors, p. XLII; Burgass, p. 24; Küppers, p. 15; Eggert, p. 22; Langlois, *Le Roman de la Rose*, I, p. 236; Petersen, *Deux versions de la Vie de saint Eustache*, p. 114.

Le mot *clergie* 546 rime avec le féminin *abaïe*.

La diphtongue *oi* a sans doute perdu l'élément *i* devant la consonne *r*, à en juger par les rimes *encore* : *ystoire* 82, *territoire* : *encore* 286, et *encore* : *gloire* 748. Cf. Långfors, p. LXVII. De même, l'auteur admet la forme non diphtonguée *ydone*, comme l'affirment les rimes : *personnes* : *ydones* 556 et *Sidone* : *ydone* 146.

Au lieu de la diphtongue *ui*, le mot *pertus* 38 rimant avec *vertus* nous montre une forme sans *i*. Cf. Långfors, p. XLIII. On peut comparer le substantif *ennuz* signalé par Burgass, p. 20.

Consonnes.

L'*r* final de l'infinitif se prononçait encore à l'époque de l'auteur du poème, comme le montrent les rimes suivantes: *chier* : *preschier* 20, *muchier* : *chier* 164 et *adevanchier* : *chier* 682. Cf. Petersen, *Deux versions de la Vie de saint Eustache*, p. 115.

---

[1] »Obwohl wir in unseren Urkunden für lat. $\bar{e}$ (*i*) in freier Silbe in den meisten Fällen *oi* (*oe*) antreffen, so ist doch zweifellos *ei* die lautgerechte Schreibung, während wir die Formen mit *oi* auf franzischen Einfluss zurückführen müssen.«

Digitized by Google

Quant au futur *amerroi* (de *amener*) 273 qui rime richement avec *verroi* (de *veoir*), l'assimilation des consonnes *n* et *r* mérite l'attention. Cf. Petersen, *Deux versions de la Vie de saint Eustache*, p. 118.

s et *z* sont confondus: *païs* : *haïs* 152, ce qui est un trait propre aux dialectes picard et normand. Cf. Suchier, *Aucassin et Nicolette*, 4e éd., p. 61.

La mesure des vers.

Quand il s'agit de déterminer la date de notre poème, la contraction des voyelles en hiatus est une preuve importante. On sait que les formes contractées apparaissent dès le premier tiers du XIVe siècle. Dans notre poème, on trouve plusieurs cas où la contraction n'a pas encore eu lieu; mais, d'autre part, plus d'une fois, nous sommes en présence d'une forme contractée, comme l'atteste la mesure du vers.

Voici quelques vers où la voyelle en hiatus n'est pas tombée:

252 Et de tous biens planteüreuse
506 Et pour le Sanc u lieu veües
718 Receüs furent a grant joie

Il convient de signaler les cas où les voyelles *i* et *u* suivies d'une autre voyelle quelconque n'entrent pas dans la même syllabe.

1 Bien devon Dieu regracïer
2 A Fescamp, et remerchïer
153 Et de maint autre crestïen
154 Vendroit Tit et Vaspasïen
222 Transmist le pape crestïens
251 La valee fut gracïeuse
255 Par vertu du tronc precïeus
256 Ou est le sanc Dieu glorïeus
421 Qui vout le lieu redefïer
422 Quant vint au monstier dedïer
445 A poursuïr l'entencion
446 Du pere et la devotion
519 Du sanc de Fescamp precïeux

Digitized by Google

520 Que le Roy du ciel gloriëux
613 Se du saint Sanc em portïés
614 Et le saint lieu deffraudïés

Les cas où la voyelle en hiatus ne se prononce plus sont nombreux:

171 Sans que sa fame riens en sceust
172 Pour l'aourer quant il li pleust[1]
219 Lez miracles que il avoit veus
220 Dont tout le monde fut esmeus
318 U quel si seurement c'estoit
361 Ainci deut fere, mez non a
385 Une abbeÿe, et que il la feist
386 Et Childemarque abbeesse y meist
451 Sous un autel non deuement
469 Et tant hardi de cuer et seur[2]
484 Esleu de sainte Trinitei
525 Que Fescamp il avoit esleu
526 Et de son plesir bien pourveu
557 D'estre moine, si fut recheu
558 Donc le couvent fut mout decheu

L'e étymologique (de même que dans le doublet bien connu du mot *esprit*, *esperit*) est conservé dans l'intérieur du mot *serement*.

366 Il fut en esperit ravis
552 Froissa chu premier serement
662 Lor jura par son serement.

---

[1] *Pleust* est probablement l'imparfait du subjonctif et non le passé défini.

[2] Selon Bèze, *De franciscae linguae pronuntiatione tractatus* (Moisy, *Dictionnaire de patois normand*, p. CXXXIX) la diphtongue *eu* se prononçait en Normandie comme elle s'écrivait. En admettant la prononciation *eu* on ne pourrait plus parler d'une voyelle en hiatus. Toutefois, rien n'empêche d'admettre la chute de la voyelle en hiatus dans les cas comme *sceust*, *veus*, etc., et la contraction de *eü* en *eu* dans *peur*.

Digitized by Google

Morphologie.

L'ancienne déclinaison n'est plus intacte. C'est ainsi qu'on rencontre le cas sujet *angre* : *Mez angre estoit en existence* 428.

A côté du cas sujet *hons* (88, 562, *h o m s* 427), la forme *homme* est attestée par la mesure (120, 543). Quant à l'*s*, cette terminaison est due à l'analogie.

L'adjectif latin g r a n d e m a abouti à *grant* qui s'emploie pour les deux genres, p.ex., au féminin: *Quer par sa grant misericorde* 3. Toutefois on trouve le féminin *grande* qui s'explique par l'analogie avec les adjectifs à deux formes: *Ou la mer grande souloit estre* 207. Le vers 336 contenant la forme *grande* ne prouve rien, parce qu'ici *grande* peut aussi bien être attribué au copiste. Mais l'adverbe *grandement* parle en faveur du féminin *grande* : *Doua cest lieu tant grandement* 476.

De même, *quellement* 71 s'explique par la forme *quelle*, mais, d'autre part, les adverbes *briement* 72, *principaument* 159, *generaument* 160, *especïaument* 253, *forment* 655 accusent l'ancienne forme féminine.

Le féminin *tele* est attesté par les rimes *chapele* : *tele* 328 et *tele* : *maisonchele* 622 ainsi que par la mesure dans l'adverbe *teillement* 211. Cf. Hess, *Der Roman de Fauvel* (*Studien zur Handschrift 146 der National-Bibliothek zu Paris*), Gœttingue, 1909, p. 31.

D'autre part, la forme *tel* est employée au féminin:

> 323 Quant Dieu out fet teil demonstrance
> 400 Qui tel chose commis li a
> 516 Qui fait contre teil volenté

La forme élidée du pronom possessif féminin se trouve encore devant un mot commençant par une voyelle : *s'ame* 382.

A côté de *estoit* (138, 173, 174, 192, 195, 260, 267, 268, 317, 318, 428, 470) *iert* (lat. e r a t) est employé à la 3[e] personne sing, de l'imparfait de l'indicatif (29, 55). Cf. Meyer-Lübke, *Grammaire des langues romanes*, II, § 262. A la rime des v. 109—10, nous trouvons

Digitized by Google

dans le manuscrit *revelereit* : *her est.* La rime, si elle était rigoureuse, demanderait la forme *eit.* Cette dernière forme *eit* figure, en effet, dans le corps des v. 146 et 175; il n'est pas absolument sûr s'il s'agisse à ces derniers endroits d'imparfaits, plutôt que de présents. En tout cas, nous introduisons au v. 110 la forme *eit*, bien que cette forme de l'imparfait ne soit pas confirmée par d'autres textes. Il faut probablement y reconnaître l'imparfait *eirt* où la consonne *r* a cessé d'être prononcée.

A la 3e personne sing. du passé défini des verbes en *-ir*, le *t* final s'est amui, comme le prouve la rime *departi* (part. passé): *parti* 12. Quant aux rimes *descendi* : *tendi* 444, *converti* : *verti* 230, elles ne nous renseignent en rien sur le sort de la consonne finale.

A la 3e personne plur. du passé défini la conjugaison forte est attestée par la rime *faindrent* : *ateindrent* 692. Cf. *Brut*, 12638, éd. Leroux de Lincy (cité par Godefroy):

> Bien les chacierent et ataintrent,
> Qui d'ax abatre ne se faintrent,
> Rois Evander et Catellus.

Vocabulaire.

Le vocabulaire dont s'est servi l'auteur contient quelques verbes qui peuvent servir à confirmer l'origine normande du poème.

C'est ainsi qu'on trouve le verbe *haler* 271, emprunté aux langues scandinaves (dan. *hale*); on sait que le nombre des mots de cette provenance est assez restreint. Voir Nyrop, *Grammaire historique de la langue française*, I, p. 17—18.

Le verbe *causer* 131, employé au sens d'*accuser*, peut être particulièrement normand, comme l'atteste Moisy, *Dictionnaire de patois normand*, Caen 1885, à moins que l'on ne le considère pas comme un mot savant (*causari*).

Digitized by Google

La rime.

Ernest Langlois[1] a établi ainsi la règle de la rime masculine riche (toute rime féminine étant considérée comme riche) dans le *Roman de la Rose:* »Pour les rimes masculines, le poète s'est astreint à faire commencer l'homophonie au moins à la consonne ou à la voyelle précédant la voyelle ou la diphtongue accentuées. En général, les rimeurs qui s'imposaient cette règle s'en affranchissaient pour les monosyllabes et les noms propres.» Selon cette règle, toutes les rimes masculines de notre poème sont riches, excepté deux: *veus* : *esmeus* 220 et *ennuia* : *mua* 550. Toutefois, on peut se demander si l'on ne doit pas prononcer *ennuia* sans *i;* cf. la forme *ennuz*, enregistrée par Burgass, p. 20. En parcourant la liste des rimes que je vais donner on remarquera que la rime porte le plus souvent sur deux syllabes, quelquefois même sur trois, p. ex. *le garda* : *regarda* 108.

Le nombre des rimes masculines de notre poème s'élève à 204, celui des rimes féminines à 171, ce qui constitue une faible majorité pour celles-là.

Plus d'une fois nous sommes en présence d'un cas où un mot composé rime avec le mot simple, p.ex. *tenant* : *maintenant* 744; *renommei* : *nommei* 576, *converti* : *verti* 230, *departi* : *parti* 12, *mist* : *pramist* 332. Deux mots composés provenant du même radical riment entre eux, p.ex. *soustenir* : *appartenir* 656, *transmis* : *pramis* 156, *apperchevoir* : *dechevoir* 650. Un exemple où l'auteur s'est contenté de faire rimer le même mot présentent les vers 173—174. D'autre part, *estre* (verbe) rime avec *estre* (substantif).

La versification de l'auteur semble avoir été rigoureuse. Toutefois on trouve des rimes qui sont moins correctes. C'est ainsi que *treuve* rime avec *euvre* (v. 394); ce qui nous montre que la consonne *r* du mot *euvre* a dû être négligée.[2]

---

[1] *Le Roman de la Rose*, I, Introduction, 1914, p. 56—57.

[2] Cf. Hess, *Der Roman de Fauvel*, Studien zur Handschrift 146 der National-Bibliothek zu Paris, Gœttingue, 1909, p. 25.

Digitized by Google

Le nom *Guillaume*, abrégé dans le manuscrit, rime tantôt avec *reclaime* 419, tantôt avec *blame* 578, ce qui fait penser à une prononciation mal établie.[1] Quelquefois on est en présence d'un vers trop long ou trop court; ils sont indiqués au bas du texte critique que j'ai donné.

TABLE DES RIMES.

a

a — ennuia: mua 550
egarda — le garda : regarda 108
ia — fia: renia 140; regracia: lia 400; pria: ly a 638
ala — s'avala: ala 308
ela — miracle la: revela 190
ena — amena: ordena 204
engna — sengna: dengna 16
ina — termina: fina 408
ona — non a : donna 362
ra — ara: raportera 660
oura — adoura: demoura 126
isa — devisa : mis a 276
visa — devisa : avisa 454
ensa — s'apensa : assensa 162
posa — reposa : espousa 232
anta — planta : tant a 242
enta — gent a : presenta 746
onta — monta : raconta 732
porta — port a : transporta 18
egouta — degouta : meinte goute a 8
eva — s'esleva : pierre va 436

---

[1] Il convient de signaler les graphies multiples qu'offre le manuscrit de Madrid dont nous avons donné l'analyse plus haut: *Guillamme*, *Guillaunme*, *Guillainme*, *Guillaume*, *Guillaimne*, *Guillaimme*, *Willaumes*, *Willame*, *Willaume*, *Willainme*.

Digitized by Google

able

hable : notable 196

ace, ache, ase, asse

estache : plache 26; estache : plache 104; chase : espasse 228; place : chace 310; espace : dedicace 502

acle

miracle : spectacle 316

age

mariage : lignage 234; heritage : volage 554; courage : veage 572

ages

herbages : sauvages 294

ame

blame : fame 132; dame : ame 382; Guillanme : blame 578

ars

tespars — toutes pars : fut espars 44

as

eras — garderas : seras 120

ast

ondast — mondast : fondast 384
iast — montepliast : fiast 216

ance; anse

puissance : fiance 122; demonstrance : puissance 324
plesance : demonstrance 522; semblanse : souvenance 440
alance — ballance : la lance 40
rance — soufrance : remembrance 492
france — souffrance : France 532

ant

tenant — appertenant : maintenant 466; tenant : maintenant 744

Digitized by Google

antes

naissantes : senefiantes 406

issantes — croissantes : naissantes 238

emble

semble — semble : ensemble 250

endre

comprendre : entendre 74

ense, *ence*

reverence : existence 428; diligence : reverence 448

aparense : pensse 260

ent

ident — evident : Occident 524

ement — quellement : briement 72; proprement : aucunement 136; parfectement : fermement 188; teillement : Clement 212; devotement : clerement 316; belement : soudainement 322; sensiblement : departement 442; deuement : sagement 452; semblablement : fondement 460; fondement : accroissement 464; derreinement : grandement 476; appertement : certainement 508; crassement : serement 552; commandement : soudeinement 632; publiquement : serement 662; teilement : subtillement 742; pardurablement : sauvement 750

lement — parlement : invisiblement 292

blement — noblement : semblablement 482; humblement : paisiblement 716

rement — sacrement : proprement 14

ssement — trespassement : ravissement 368

tement — couvertement : secretement 584

aument — principaument : generaument 160

aime

reclaime : j'aime 118

laime — reclaime : Guillaime 420

Digitized by Google

aindrent

faindrent : ateindrent 692

aine

paine : Magdalaine 568; Magdalaine : ramaine 646

ainte, *einte*

ereinte : sainte 534

aire

reliquaire : seintuaire 60; soustraire : faire 244; faire : Lothaire 340; Lothaire : vicaire 346; contraire : faire 374; soustraire : sainctuaire 518; essemplaire : faire 540; seinctuaire : affaire 586; attraire : seinctuaire 626

faire — faire : affaire 468

aise

desplaise : apese 604

aite

faite : retraite 434

ay

eray — jureray : reporteray 644

é, *ai*, *ei*

ïé — essïé : nettïé 96

chié — courouchié : pechié 600

gié — fegié : congié 48

illié — pillié : subtillié 570

eillié — traveillié : esveillié 686

emblei — emblei : assemblei 730

elei — apelei : revelei 370

solei — desolei : consolei 200

amei — amei : reclamei 538

nommei — renommei : nommei 576

Digitized by Google

enai — demenai : ordenei 388
inei — finei : enluminei 630
parei — reparei : esparei 418
errei — aterrei : enserrei 210
osei — arrousei : posei 28
assei — trespassei : lassei 258
respassei — trespassei : après passei 342
itei — veritei : recitei 84; quantitei : auctoritei 128; quantitei : qualitei 304; prosperitei : Trinìté 334; veritei : Trinitei 484; Trinité : auctorité 512; veritei : periclitei 598
nitei — Trinitei : dignitei 10; Trinitei : communitei 738
ssitei — necessitei : resuscitei 56
antei — plantei : hantei 296
lenté — entalenté : volenté 516
ortei — reconfortei : transportei 214
portei — raportei : transportei 640
estei — estei: s'arrestei 668
ostei — costei : ostei 42; ostei : costei 102
rouvei — prouvei : trouvei 142; prouvei : trouvei 610; trouvei : aprouvei 684

és, *eis*

ïés — em portïés : deffraudïés 614
oiés — desvoiés : noiés 612
solés — desolés : consolés 706
asseis — passeis : lasseis 674
rouvés — aprouvés : trouvés 68

ee

valee : nommee 206; levee : duree 330; fondee : aterree 344; contree : valee 350; racontee : commandee 396; approuvee : confermee 498; assemblee : pensee 618; visitee : passee 672; contree : publiee 728

ees

nuees : eslevees 592; raportees : enchassees 740

Digitized by Google

eil

pareil — pareil : appareil 90

eit

ereit — revelereit : her eit 110
oueit — poueit : oueit 198

el

bel — tombel : bel 100
tel — coutel : tel 430
ouel — tresfouel : Nouel 266

ele

chapele : tele 328; bele : chapele 352; tele : maisonchele 622
apele — chapele : apele 414

elles

mervelles : vermelles 80

en

ïen — crestïen : Vaspasïen 154

ens

ïens — païens : crestïens 222

er

arder — garder : arder 166
garder — garder : regarder 148
ïer — redefïer : dedïer 422
cïer — regracïer : remerchïer 2
aler — haler : aler 272
amer — la mer : amer 734
lamer — reclamer : la mer 202
remer — outremer : fremer 564
erner — discerner : gouverner 348
ourer — adourer : plourer 62; adourer : honnourer 360

Digitized by Google

iter — visiter : habiter 670
orter — transporter : conforter 528

ere

clere : Pere 474; fere : plere 514

erent

s'asemblerent : raserent 54; trouverent : fonderent 66; acheterent : envoleperent 98; delivrerent : alerent 144; menerent : trouverent 236; porterent : eirent 240; parlerent : raconterent 270; trouverent : descouplerent 302; abiterent : martirerent 412; cuiderent : trouverent 560; trouverent : alerent 580; s'engroisserent : cuiderent 590; amerent : donnerent 648; parlerent : reclamerent 654; acorderent : passerent 666; aviserent : cuiderent 688; retournerent : desroberent 698; pillierent : lesserent 704; passerent : recorderent 714; acompaignerent : encontrerent 724
garderent — regarderent : garderent 676.

erre

terre : crerre 58; requerre : terre 530

es

eles — tuielés : metre les 180

eis

aveis — saveis : aveis 602

esce

richesce : hauteche 192

estre

estre : estre 208

et

elet — comme let : de let 306

ete

prophete : jete 114

Digitized by Google

eu

esleu : pourveu 526

echeu — recheu : decheu 558

eux

ïeux — precïeux : glorïeux 520

ient

evient — devient : revient 392

ier

chier — muchier : chier 164; adevanchier : chier 682

reschier — tres chier : preschier 20

nonchier — nonchier : renonchier 224

auchier — essauchier : sourhauchier 462

ulier — seculier : regulier 544

uier — figuier : fiquier 182

iers

uliers — seculiers : reguliers 86

iés

espiés — es piés : mes piés 34

ieu

Dieu : lieu 262

i

endi — descendi : tendi 444

parti — departi : parti 12; parti : esparti 320

verti — converti : verti 230

oui — oui : esjoui 124

ie

complie : Arimathie 52; Arimatie : vie 88; ydolatrie : mie 134;
garnie : vie 268; mie : vie 338; Eulalie : vie 378, abbeïe : Eulalie

Digitized by Google

398; convertie : Normendie 416; abaïe : clergïe 546; compaignie : abbaïe 574; mie : abaïe 636; abbaïe : compaignie 722
rie — crie : prie 500

ies

escorgies : parties 24; segneuries : baronnies 480

igne

signe : digne 284

ignes

signes : dignes 536

in

affin — affin : sa fin 112

ine

divine : s'encline 616

ines

espines : fines 32

int

avint — avint : la vint 300
etint — retint : se tint 326

liques

reliques : apliques 566

ir

enir — retenir : souvenir 76
tenir — soustenir : appartenir 656

irent

firent : noblirent 64; requirent : descendirent 94; firent : ochirent 116; virent : perdirent 312; occirent : batirent 700
lirent — ensevelirent : cuillirent 50

Digitized by Google

is

aïs — païs : haïs 152
adis — jadis : Paradis 494
mis — transmis : pramis 156
apris — apris : a pris 680
trepris — entrepris : vit repris 376
ourpris — entour pris : pourpris 168
ravis — leur avis : ravis 366

ise

yglise : devise 366; commise : eglise 380; yglise : guise 424, mise : yglise 450

ises

franchises : guises 488; comprises : mises 736

ist

eist — feist : meist 386
mist — mist : pramist 332
isist — pourrisist : nuisist 178
einsist — remeinsist : fainsist 280

ites (iptes, ictes)

escriptes : dictes 404; dictes : merites 490

ion

redemption : remission 6; deduction : Passion 70; region : revelation 150; religion : vision 390; religion : conversation 548; discucion : opinion 658; procession : congregation 726

cion, tion — devotion : porcion 106; entencion : devocion 446
fection — profection : perfection 562

ions

possessions : juridicions 478
cions — devocions : apparicions 402

Digitized by Google

orche

forche : escorche 184

orde

corde — misericorde : recorde 4

ore, *oire*

encore : ystoire 82; territoire : encore 286; memoire : ystoire 458; ystoire : croire 496; notoire : memoire 542; vitoire : gloire 712; encore : gloire 748

ose

chose : enclose 176; chose : Bose 356; Bose : repose 226; chose : enclose 438; repose : chose 608

oses

roses : choses 30

on

enon — renon : le non 248
aison — raison : saison 596

one

ydone — Sydone : ydone 146

ones

personnes : ydones 556

oi

erroi — perroi : terroi 46; amerroi : verroi 274

oie

proie : monnoie 690; voie : joie 718

oient

sembloient : soustenoient 36; destruiroient : habitoient 158; manoient : chaufoient 264; chassoient : hantoient 298; estoient :

Digitized by Google

senefioient 358; estoient : savoient 450; passoient : estoient 588; confessoient : sentoient 594; espioient : portoient 678; aloient : estoient 702; mouvoient : esperonnoient 694

loient — aloient : parloient 582

roient — vendroient : recongnoistroient 288

oines

moines : chanoines 472; chanoines : moines 504

oint

apoint — a point : mourra point 130

oir

chevoir — apperchevoir : dechevoir 650

oit

ouloit — vouloit : souloit 642

enoit — penoit : tenoit 364

endroit — revendroit : rendroit 664; en droit : endroit 278

eroit — seroit : feroit 624; leroit : porteroit 652

cheroit — percheroit : mucheroit 170

esoit — fesoit : tesoit 138; desplesoit : fesoit 628

ortoit — portoit : confortoit 696

estoit — estoit : estoit 174; conquestoit : estoit 194

cestoit — c'estoit : c'estoit 318

avoit — savoit : avoit 708; avoit : savoit 620

savoit — moines avoit : savoit 486

u

pendu — espandu : pendu 22

enu — menu : avenu 218; venu : tenu 720

avenu — avenu : la venu 426

ues

avenues : veües 506

Digitized by Google

ure

ture — sepulture : escripture 92; nature : jointure 186; nature : escripture 432

urent

crurent : furent 246; furent : endurent 372; furent : coururent 410; furent : aperchurent 634

ures

verdures : aventures 354
tures — pastures : nourretures 254

us

ertus — vertus : pertus 38

ut

alut — salut : valut 290

eu

esleu : pourveu 526
echeu — recheu : decheu 558

eur

seur : Peur 470

eus

veus : esmeus 220

eust

sceust : pleust 172

euse

gracïeuse : planteüreuse 252

euve

treuve : euvre 394

Digitized by Google

ieu
Dieu : lieu 262

ieus, *ieux*
precïeus : glorïeus 256; precïeux : glorïeux 520

4. — La langue du copiste.

Après avoir signalé les particularités qui doivent être attribuées à l'auteur du poème, il convient d'étudier, afin de déterminer le dialecte du manuscrit, la langue dont s'est servi le copiste. Voici quelques traits qui caractérisent sa langue.

Voyelles et diphtongues accentuées.

A un *a* latin libre correspond *ei* (*ai*, ay, ey): *Trinitei* 9, 358, 384, 399, 484, 757: *teil* 10, 323, 516, 594, 711; *dignitei* 10, *arrousei* 27, *posei* 28, *costei* 41, 102, *ostei* 42, 101, *neccessitei* 55, *resuscitei* 56, *veritei* 83, 483, 597, *recitei* 84, *rasei* 103, *quantitei* 127, 303, *auctoritei* 128, *causei* 131, *accusei* 133, *prouvei* 141, 609, *trouvei* 142, 610, 683, *trouvey* 166, *queil* 174, 317, 567, 504, *desolei* 199, *consolei* 200, *aterrei* 209, *enserrei* 210, *reconfortei* 213, *transportei* 214, 640, *trespassei* 257, 341, *lassei* 258, *demourei* 281, 605, 709, *ourei* 282, *preis* 293, 353, *plantei* 295, *hantei* 296, *qualitei* 304, *auteil* 331, 332, 344, *prosperitei* 333, *passei* 342, *visitei* 349, *apelei* 369, *revelei* 370, *demenai* 387, *ordenei* 388, *reparei* 417, *esparei* 418, *amei* 537, *reclamei* 538, *renommei* 575, *nommei* 576, *periclitei* 598, *honnourei* 606, *finei* 629, *enluminei* 630, *raportei* 639, *estei* 667, *arrestei* 668, *passeis* 673, *lasseis* 674, *aprouvei* 684, *labourei* 710, *emblei* 729, *assemblei* 730, *communitei* 738. Cf. Långfors, p. LXV; Burgass, p. 22; Eggert p. 21; Küppers, p. 14—15.

Une fois la même voyelle est représentée par i: *repari* 409 (rubr.), ce qui est peut-être une simple erreur de plume.

La voyelle accentuée du mot latin q u a r e est représentée par *e* : *quer* 3, 23, 35, 138, 197, 249, 290, 311, 338, 431, 461, 472, 483,

Digitized by Google

497, 515, 551, 559, 693. Cf. Långfors, p. LXV; Eggert p. 20; Petersen, *Deux versions de la Vie de saint Eustache*, p. 121. Cette forme ne nous offre rien de remarquable, si l'on considère la voyelle *e* comme le résultat du développement régulier du latin *a;* mais il s'agit ici plutôt d'un mot où la voyelle *a* s'est affaiblie en *e* à cause de sa position protonique; nous allons montrer plus loin quelques autres exemples du même phénomène.

La diphtongue *ai* est souvent représentée par *e* : *mes* (*mez*) 14, 30, 34, 57, 72, 139, 149, 183, 190, 200, 244, 260, 287, etc., *fet* 81, 141, 215, 270, 323, 434, 440, 522, *fes* (*fez*) 87 rubr. 733, *fete* 329, *fere* 254, 361, 448, 513, *meffet* 142, *mauvés* 115, *er* 589, 591, 630, *let* (l a c t e m) 305, *let* (l a i d) 306, *plere* 514. De même on rencontre *lerme* (l a c r i m a m) 26 et *lermes* 32. Cette graphie est aussi employée en syllabe atone, p. ex. *lessier* 57, *fesoit* 374, *plesir* 511 rubr., *plesance* 521, *deplesoit* 627, *plesoit* 635. L'ancienne diphtongue *ai* se prononçait à l'époque du copiste comme *e* ouvert. Cf. Küppers, p. 16; Burgass, p. 25 et 27; Eggert, p. 22. [1] Il convient de signaler les futurs *passeroi* 72, *amerroi* 273, et *verroi* 274, où la désinence de la 1re personne sing. est rendue par *oi*.

Les graphies *ain* et *ein* sont souvent confondues: *eins* 121, *einz* 261, *meinte* 8, 26, *meindre* 145, *seinte* 379, *mein* 392, *remeinst* 438, *nonneins* 409, *creinte* 533, *mondeine* 548; d'autre part, *paine* 243, 276, 567, 629, *Magdalaine* 568, 645, 719 rubr., *plain* 591, *ramaine* 640. La même confusion s'est produite aussi en syllabe atone, p.ex. *seintuaire* 60, 585, 626, 664, *seinement* 180, *einci* 457, *einsi* 746. Cf. Långfors, p. LXV; Burgass, p. 25; Küppers [2], p. 17—18; Petersen, ouvr. cité, p. 119.

Le copiste écrit une fois *iau* pour *eau: biau* 467. Cf. p. ex. Peter-

[1] »Saint-Liens, *De pronuntiatione linguae gallicae*, 1580, p. 69, und Sylvius, *In linguam gallicam Isagoge*, 1531, p. 8 und 31, bezeugen, dass zu ihrer Zeit *ai* von den Normannen bereits *e* gesprochen wurde. Thurot, *Prononc. franc.*, I, 291, 314.»

[2] »Bz. der Ausspr. erfahren wir von Saint-Liens (1580), dass die Norm. zu seiner Zeit *-ein* sprachen, also *souvereine*, *domeine*, *leine*.»

Digitized by Google

sen, *Deux versions de la Vie de saint Eustache*, p. 118. *Marinal* se présente au pluriel sous la forme *mariniaux* 653.

On trouve *ui* pour *uei* : *vuil* 73. De même en syllabe atone: *cuillirent* 48, *cuilli* 87 rubr.

ō latin accentué est rendu par *o*, *ou* et *eu*, p. ex. *lor* 689, *lour* 717, *leur* 413.

Devant *r*, *u* est représenté par *ue* : *muers* (m u r o s) 328, 463, ce qui semble indiquer la prononciation *œ̌*. Cf. Meyer-Lübke, *Grammaire des langues romanes*, I, § 59.

Voyelles et diphtongues devant l'accent.

a protonique est représenté par *e* : *chescun* 364 (mais *chascun* 74). Cf. Küppers[1], p. 26, Långfors, p. LXVIII, et Eggert, p. 29, De même, il faut signaler les cas suivants: *es mains* 33, *es piés* 33, *es figuiers* 246; c'est en position protonique que *a* s'est affaibli en *e*.

an et *en* sont confondus: *plantei* 295, *Normendie* 446 (c'est la graphie du nom de la province qui nous a conservé le souvenir des anciens Normands).

Le copiste écrit *saichant* (et non *sachant*) 347.

Un *e* protonique apparaît au lieu d'un *o* : *quemun* 84 (*qu* au lieu de *c* n'est qu'un signe diacritique), *ordena* 204, *ordenei* 388. Cf. Långfors, p. LXVIII, et Küppers[2], p. 27.

L'*e* du centre est représenté quelquefois par la voyelle *i* rendue aussi par *y*[3] : *yglise* 335, 423, 456, 460, 462. Il s'agit vraisemblablement d'une influence exercée par l'*i* de la syllabe suivante. Cf. Långfors, p. LXVIII, et Eggert, p. 30. Toutefois, on rencontre aussi *eglise* 278, 380.

---

[1] »In vortoniger Silbe begegnet man bisweilen in den Urkunden einem *e*, wo wir ein *a* erwarten: *demage*, *chescun*.»

[2] »Wenn das *o* oder *u* hinter *c* zu *e* abgeschwächt worden ist, so finden wir die Schreibung *qu* als diakritisches Zeichen, da *c* vor *e* nicht den *k*-Laut wiedergeben würde.»

[3] Le copiste emploie de préférence *y* : p. ex. *roys* 63, *ystoire* 82, *Ysaac* (toujours), *Sydone* 145, *ydone* 146, etc.

Digitized by Google

L'*ĭ* protonique latin est régulièrement représenté par *e* : *veschi* 113, *veage* 572.

On trouve *a* pour *o* après *r* en syllabe protonique: *pramist* 332.

En position protonique, *ei* se présente au lieu de *ai* : *traveillié* : *esveillié* 686. Cf. Hess, *Der Roman de Fauvel*, Diss. de Gœttingue, 1909, p. 22. Il ne s'agit probablement que de deux graphies qui ont été confondues. M. Långfors a signalé *solail* à côté de *soleil* (p. LXVII) en syllabe accentuée.

Il y a *i* pour une diphtongue: *essïé* : *nettïé* 96. Cf. Petersen, *Deux versions de la Vie de saint Eustache*, p. 119.

A un *o* latin correspond très souvent *ou* : *adourer* 61, 197, 359, *plourer* 62, *adoura* 125, *demoura* 126, *aourer* 134, 626, *souloit* 207, 642, *demourer* 230, *demourei* 281, 605, 709, *ourei* 282, *honnourer* 360, *honnourei* 606, *vouloit* 641, *labourei* 710.

Comme en syllabe accentuée, le copiste écrit *ui* pour *uei* en syllabe protonique: *cuillirent* 48, et *u* pour *ui* : *pluseurs* (au lieu de *pluiseurs*).

Consonnes.

D'abord il faut signaler quelques graphies étymologiques : *auctorite(i)* 128, 512, *parfectement* 187, *dictes* 199 rubr., 404, 489, *ha* 395, 510, *escriptes* 403, *hon* 430.

Plus d'une fois une consonne est omise.

c est tombé dans *vitoire* 711 (cf. Petersen, *Deux versions de la Vie de saint Eustache*, p. 120); *v* a disparu devant *r* : *ara* 659 (cf. Petersen, *Deux versions de la Vie de saint Eustache*, 120), *t* est tombé à la fin d'un mot: *ches* 18, 68, 109, 122, 468; *mou* 100 (mais devant une voyelle toujours *mout* ou *moult*); sauf dans les cas précités p. 174, on trouve *converti* 221 rubr., *rendi* 719 rubr. à la 3[e] personne sing. du passé défini. D'autre part, une consonne a été intercalée: *dampné* 372, *vindrent* 716 (et non *vinrent*, comme en picard).

Le copiste écrit *g* pour *j* : *gardin* 242. De même, il écrit *ge* 259 et *g'* 272, mais omet la voyelle *u* qui sert à indiquer la prononciation de la lettre *g* dans le mot *figes* 246.

Digitized by Google

L'*l* mouillé est rendu par *l* ou *ll* : *vermel* 15, *mervelles* 79, 425, 505 (mais *merveilles* 714), *mervelleurs* 301, 303, 304, *mervelleusement* 221 rubr., 238, *vermelles* 80, *n* mouillé est noté le plus souvent par *ngn* : p. ex. *sengna* 15, *dengna* 16, *sengnoit* 24, *oingnemens* 97. Cf. Petersen, *Deux versions de la Vie de saint Eustache*, p. 120. *l* est remplacé par *n* : *montepliast* 215, ce qui est dû à une sorte d'étymologie populaire, qui confond l'adverbe *mout* avec le subst. *mont* (*mont*, adverbe, est fréquent à côté de *moult*). L'*l* étymologique a été conservé dans la graphie, p. ex. *voult* 517, 527, 540, 670, *oultre* 623. La forme *fremer* 564 s'explique par une métathèse.

Enfin, il faut signaler encore un certain nombre de graphies dont le copiste se sert: *c* est noté quelquefois par *s*, p. ex. *sez* 245, *se* 249, *semblanse* 439; au contraire, le copiste écrit *c* pour *s*, p. ex. *ainci* 275, 281, 361, 703, *c'est parti* 319; il préfère la graphie *ch* à *c* (p. ex. *chest* 492, *chel* 645, *chi* 735, *chu* 19, *cheus* 49), *z* à *s* (p. ex. *mez* 30, *Jhesuz* 41, *lez* 63, *dez* 102, *trez* 726); il écrit *c* pour *t*, et pour *ct* dans le mot savant *juridicions* 478, *c* pour *ss* (*chace* 310, *auci* 185, 437, *discucion* 657), *s* pour *ss* (*chase* 227) *ss* pour *c* (*espasse* 228), *s* pour *ss* (*asemblerent* 53), *ss* pour *s* (*pensse* 260, *penssant* 708).

Morphologie..

Eulz (*euz*) est employé comme cas sujet du pluriel: 144, 673, 694, 698, 747. Cf. Långfors, p. LXIX, et Küppers, p. 38—39.

A côté de *leur* apparaît, comme nous l'avons déjà remarqué, la forme *lor* (235, 662, 689, 694) ou *lour* (239, 365, 656). Ce pronom, issu du génitif plur. latin i l l o r u m, devenu pronom possessif de la 3[e] personne plur., s'emploie dans notre poème au pluriel sans *s* : *leur biens* 703, *lor chevaus* 694, *lor bestes* 235.

Le copiste emploie la forme *li* pour *lui:* 42, 138, 172, 178, 362, 370, 398, 586, 638 (*ly*); de même, il écrit *cheli:* 517, 667 rubr., 695. Ces formes contractées sont fréquentes dans le dialecte normand. Cf. Küppers, p. 13.

Digitized by Google

Le pronom *cen*, qui est très répandu dans les textes de l'Ouest, apparaît aux vers 118, 132, 134, 140, 164, 200, 500, 569, 628. Cf. p. ex. Petersen, *Deux versions de la Vie de saint Eustache*, p. 121—122.

Le pronom *cel* (*chel*) se présente devant une consonne sous la forme *chu:* 19, 189, 191, 321, 552. Cf. Petersen, *Deux versions de la Vie de saint Eustache*, p. 122.

Par métathèse, le pronom *on* est devenu *no;* cette curieuse forme se rencontre trois fois dans notre poème[1] (5, 414, 419). *No* est aussi signalé par Küppers, p. 35.[2]

En + *le* est représenté par *u* : *u Sanc* 7, *u lieu* 9, 65 262, 293 rubr., 506, 538, *u Sacrement* 13, *u reliquiaire* 59, *u tronc* 161 rubr., 221 rubr., 283, *u pourpris* 168, *u pertus* 181, *u figuier* 181, *u sanc* 188, *u camp* 205, *u feu* 265, *u val* 293, *u livre* 369, *u tens* 416, *u fondement* 456, *u saint lieu* 511 rubr., *u cristal* 743, *u tenant* 743. Cf. Petersen, *Deux versions de la Vie de saint Eustache*, p. 121.

Passons aux verbes. La 1ère personne plur. du présent de l'indicatif se termine en *-on* : *devon* 1, 62, 513, 734, *pouon* 58, *avon* 539, ce qui est commun à tous les dialectes de l'Ouest. Cf. Långfors, p. LXX, Küppers, p. 46—47, et Petersen, *Deux versions de la Vie de saint Eustache*, p. 117.

On trouve la 1ère personne sing. du présent de l'indicatif sans *s* : *di* 259.

Notons encore quelques formes caractéristiques des verbes qui se rencontrent dans notre poème: *veschi* 113 (2e personne sing. de l'impératif + *chi*), les 3es personnes sing. du passé défini *jut* 21 (*de gesir*), *voult* 517, 527, 540, 670 (mais *vout* 204), *soustrait* 241, *recongnut* 617, *vescut* 394, *sout* 355, les 3es personnes plur. du passé défini *mistrent* 99, *distrent* 658, *vindrent* 716, *vourent* 572, 655, le futur *ara* 659, les conditionnels *vendroient* 287, *recongnoistroient* 288,

---

[1] C'est à tort que Leroux de Lincy a corrigé cette forme.

[2] »Im Patois von Bessin finden wir in den Wörtern *on* und *en* manchmal eine Umstellung des *n* in den Anlaut, so für *on* — *no*, für *en* — *n'*. A'so *no dit* = on dit, oder *in' n'a bien* = il en a bien. Ch. norm. : *no di* (v. 1) u. *in' n'on menti* (v. 3).»

Digitized by Google

leroit 651, la 2e personne sing. du présent du subjonctif *dïes* 597, la 3e personne sing. du présent du subjonctif *doint* 494, 750.

Parmi les adverbes, *loins* 319 mérite de retenir l'attention. L'*s* adverbial a été signalé aussi par Petersen, *Deux versions de la Vie de saint Eustache*, p. 118.

Enfin, il faut relever deux particularités qui appartiennent au domaine des conjonctions.

Le mot *comme* est plus d'une fois représenté par *comment:*

4 Comment saint Pol souvent recorde
13 Non pas comment u Sacrement
15 Vermel comment il le sengna
266 Comment lez gens ont a Nouel
437 Qu'auci comment en mole chose

D'autre part, on trouve *comm* au lieu de *comment* au v. 165.

La conjonction *et* est remplacée une fois devant une voyelle et une autre fois devant une *h* muette par *y*: [1]

293 U val out bois, preis y herbages

Et le cuer as moines avoit
486 Y au saint Sanc que chi savoit.

5. — Conclusion

On a relevé ci-dessus quelques particularités linguistiques qui doivent être considérées comme normandes. C'est ainsi que nous avons pu constater p. ex. le trait caractéristique du dialecte normand

[1] *i* ou *y* = *et* se rencontre aussi dans quelques autres textes. M. E. Lommatzsch a bien voulu nous communiquer quatre exemples où *i* (*y*) est employé devant un mot commençant par une voyelle:

Lor sen demostrer i espandre, *S. Cath.* (éd. Talbert), 170.

Quis autre maistre i autre escola, *ib.*, 248.

Au roi y a touz autres fist grant joie, *Gir. Ross.* (éd. Mignard), p. 110.

A piet y a cheval, *ib.*, p. 138.

Digitized by Google

de représenter l'$\bar{e}$ latin libre: *arder*. L'auteur de notre poème était donc un Normand.

Quant à la date de notre poème, il présente, comme nous venons de le voir, les traits caractéristiques des textes appartenant au premier tiers du XIV[e] siècle: la chute des voyelles en hiatus à l'intérieur des mots devient fréquente, l'ancienne déclinaison des substantifs et des adjectifs n'est plus strictement observée, de sorte que de nouvelles formes s'introduisent dans la langue; à côté de la forme ancienne *iert*, *estoit* est souvent employé par l'auteur. Par conséquent, le poème paraît être de plus d'un siècle postérieur à la seule indication de temps qui s'y trouve (voir v. 541), sans que nous puissions déterminer sa date d'une façon exacte.

La langue du copiste est, elle aussi, nettement normande.

* * *

6. — Glossaire

adevanchier 681, *devancer*.
affaire, *s.m. et f.*, 468, *caractère;* 586, *nature*.
affin 111, *proche parent*.
aloigner, aloigne 378, *prolonger*.
amener, amerroi 273, *amener*.
apenser, *réfl.* s'apense 161, *penser à*.
arder 166, *brûler*.
assenser, assensa 162, *renseigner*.

baillier, bailles 643, *donner*.

causer, causei 131, *accuser*.
chapel, *s.m.*, 29, *couronne*.
cherne, *s.m.*, 320, *cercle*.
chief, *s.m.*, 442, *bout*.
comment 4, 13, 266, *comme*.
commettre, commise 379, *envoyer*.

Digitized by Google

congregation, *s.f.*, 726, *rassemblement*, *réunion*.
conquester, conquestoit 193, *conquérir*, *gagner*.
contraire, 373, *fâché* (?).
convers, 546, *converti*.
conversacion, *s.f.*, 548, *vie*, *société*.
croissir, croissant 38, *casser*, *briser*.
cuillir, 87 *rubr.*, *recueillir*.

deffrauder, deffraudiés 614, *tromper*.
delectable, 351, *agréable*, *charmant*.
demenai, *s.m.*, 387, *la façon dont une chose a été menée*.
departement, *s.m.*, 442, *départ*.
departir, *réfl.* se depart 292, *partir*, *s'en aller*.
derreinement, 475, *dernièrement*.
desvoier, desvoies 611, *égarer*.
devenir, se devient 391, *peut-être*.
devise, *s.f.*, a devise 336, à *gré*, *à souhait*, *d'une manière parfaite*.
deviser, 453, *partager;* 275, *exposer;* 380, *indiquer le plan de*.
discerner, 347, *séparer*, *distinguer*.

eins, 121, einz 261, *plutôt*, *mieux*.
embler, emblei 729, *dérober*, *voler*.
enserrer 210, *renfermer*, *serrer*.
entalenté, *part. passé* 515, *qui a un vif désir*, *qui a envie*, *qui est plein d'ardeur*.
entour 51, *environ*, *vers;* 383, *autour de*.
envoleper, envoleperent 98, *envelopper*.
esbahir, esbahis 314, *étonner*, *effrayer*.
escorgie, *s.f.*, 23; *courroie de fouet*, *étrivière*.
esjouir (soi), esjoui 124, *se réjouir*.
esparer, esparei 418, *délivrer*(?).
espartir, esparti 320, *partager*, *séparer*.
especïaument, 253, *spécialement*.
essïer, *part. passé*, essïé, 95, *essuyer*.
estache, *s.f.*, 25, 103, *poteau*.

Digitized by Google

estre, *s.m.*, 208, *lieu*, *place*.
s'esvanir, s'esvani 322, *s'évanouir*.

fegier, fegié 47, *figer*.
feret, *s.m.*, 173, *petit objet en fer*.
fianche, *s.f.*, 122, *confiance*.
fiquier, 182, *enfoncer*, *percer*.
fremer, 564, *refermer*.
froissier, froissa 552, *briser*, *rompre*.

gent, 745, *beau*, *joli*.
gesir, jut 211, *être couché*, *étendu*.
guise, *s.f.*, 424, *sorte*, *espèce;* 488, *manière*.

hable 195, *propre*, *suffisant*.
her, *s.m.*, 110, *héritier*.

jut. *Voir* gesir.

lere, leroit 651, *laisser*, *abandonner*.

maisonchele, *s.f.*, 622, *maisonnette*.
manoir, manoient 263, *demeurer*, *habiter*.
manoir, *s.m.*, 479, *possession*, *propriété*.
marinal, *s.m.*, mariniaux 653, *matelot*, *marin*.
martirer, 412, martirerent 412, *martyriser*.
meindre, 145, *demeurer*.
monder, mondast 383, *nettoyer*.
monteplier, montepliast 215, *propager*, *publier*.
muer, muant 547, mua 550, *changer*.
muchier 163, mucha 161 *rubr.*, *cacher*.

navrer, navrerent 699, *blesser*.
nettïer, nettïé 96, *nettoyer*.
noblir, noblirent 64, *anoblir*.
nonchier 223, *annoncer*.

Digitized by Google

ochire, ochirent 116, occirent 699, *tuer.*
ost, *s.m. et f.*, 155, *armée.*

pardurablement, 749, *perpétuellement, éternellement.*
parlement, *s.m.*, 291, *entretien, discours, propos.*
pericliter, periclitei 598, *périr, faire naufrage.*
perroi, *s.m.*, 45, *grève*(?).
pertus, *s.m.*, 38, *trou, ouverture.*
plantei, *s.f.*, 295, *abondance, grande quantité.*
planteüreux, planteüreuse 252, *abondant.*
poindre 686, 691, *donner de l'éperon.*
pourpris, *s.m.*, 168, *enclos.*
principaument, 159, *principalement.*
profection, *s.f.*, 561, *profession* (?).

quellement, 71, *comment, de quelle manière.*
queville, *s.f.*, 35, *cheville.*

reclamer 201, reclaime 117, 419, reclame 538, reclamerent 654, *prier, implorer, réclamer.*
recongnoistre, recongnoistroient 288, recongneu 581 *rubr.*, recongnut 617, *reconnaître, avouer.*
recorder, recorde 4, recorderent 714, *rappeler à l'esprit, raconter.*
regracïer 1, regracia 399, *remercier.*
remembrance, *s.f.*, 492, *souvenir, mémoire.*
renonchier, 224, *renier.*
requerre 529, *chercher*, requirent, 93, *demander.*
rudement, 495, *d'une façon malhabile.*

semblance, *s.f.*, 439, *ressemblance.*
souloir, souloit 207, 642, *avoir coutume.*
sourhauchier, 462, *élever.*
subtillier, subtillié 570, *imaginer* (?).

tenant, *s.m.*, 743, *fiole.*
terroi, *s.m.*, 46, *territoire, terre.*

Digitized by Google

tombel, *s.m.*, 99, *monument funéraire, tombeau.*
traveillié, *part. passé* 685, *accablé de travail, de fatigue.*
trespassement, *s.m.*, 367, *action de trépasser.*
tresfouel, *s.m.*, 265, »*grosse bûche, appelée aussi bûche de Noël. En vieux français* trefouel, *mot que Ducange* (*V*° *Torres*) *définit:* »*Magnus truncus qui ponitur in capite ignis.*» *Anciennement, la dénomination de* trefouel *ne s'appliquait qu'à la bûche dite de Noël, c'est à dire seulement à la grosse bûche ou au tronc, souvent entier, d'un arbre, qui trouvait aisément place dans les immenses cheminées de nos pères et qu'on mettait au feu la veille de Noël, au soir*» (*Henri Moisy*, Dictionnaire de patois normand, *Caen*, 1885). *Moisy le dérive de* tref (trabs), *tronc d'arbre, mais cette étymologie est à rejeter. Il faut admettre* trans-focale; cf. *Paul Benoît*, Zeitschrift f. rom. Philologie, 44 (1924), *p.* 412.
tuielet, *s.m.*, tuielés 179, *petit tuyau.*

vertir, verti 230, *retourner, revenir.*
vertus, *s.f.*, 37, *force* (?).

ydone, 146, 556, *approprié, convenable.*

7. — Liste des noms de personnes et de lieux.

Ansegis, 293 (*rubr.*) 299, 313, 341, 375, *duc de France, personnage difficile à identifier* (*voir p.* 8, *note* 1).
Arimathie, 52, Arimatie 87, *ville de l'ancienne Palestine.*
Bose, 221 (*rubr.*), 225, 228, 257, 356, *d'origine romaine, envoyé par le pape Clément pour convertir les Cauchois.*
Cauchois, 221 (*rubr.*), 229, *habitants de Caux.*
Cauz, 345, *Caux, petit pays de France, qui faisait autrefois partie de la province de Normandie, compris aujourd'hui dans le département de la Seine-Inférieure.*
Chapele a Vierges, 414, *une des chapelles de l'église de Fécamp.*
Childemarque, 386, *première abbesse de Fécamp.*
Cistaux, 544, *Cîteaux, hameau du département de la Côte d'Or. En 1098, Robert, abbé de Molesme, désireux de rétablir la règle de saint Benoît dans son austérité primitive, se retira au désert de Cîteaux, près de Dijon.*

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

Alexandre (A.), *Guide du visiteur à l'Église de la Sainte Trinité de Fécamp*, Fécamp, 1897.

Benoît (Paul), *Die Bezeichnungen für Feuerbock und Feuerkette im Französischen, Italienischen und Rätoromanischen mit besonderer Berücksichtigung des Alpengebietes* (dans la *Zeitschrift für rom. Philologie*, XLIV (1924).

Burgass (E), *Darstellung des Dialekts im XIII. scl. in den Départements Seine-Inférieure und Eure (Haute-Normandie) auf Grund von Urkunden, unter gleichzeitiger Vergleichung mit den heutigen Patois*, Halle, 1889.

Charrière (E.), *Chronique de Bertrand du Guesclin* par Cuvelier, Paris 1839.

Diez (Fr.), *Etymologisches Wörterbuch der romanischen sprachen*, Bonn, 1887.

Du Cange, *Glossarium mediae et infimae latinitatis*, tome III, Paris, 1844.

Du Monstier (Arthur), *Neustria pia*, Rouen, 1663.

Eggert (B.), *Entwickelung der normanischen Mundart im Département de la Manche*, Halle, 1889.

Fallue (Léon), *Histoire de la ville et de l'abbaye de Fécamp*, Rouen, 1841.

Glixelli (St.), *Les cinq poèmes sur les trois morts et les trois vifs*, Paris, 1914.

Gourdon de Genouillac (H.), *Histoire de l'abbaye de Fécamp et de ses abbés*. Fécamp, 1875.

Gröber (G.), *Grundriss der romanischen Philologie*, Strasbourg, II, 1893.

Hess (R.), *Der Roman de Fauvel (Studien zur Handschrift* 146 *der National-bibliothek zu Paris*), Gœttingue, 1909.

Histoire littéraire de la France, XXXII, XXXIII, XXXIV.

Hohenstein (Leo), *Melibeus und Prudentia (Mélibée et Prudence: le Liber consolationis d'Albertano de Brescia*), Breslau, 1903.

Kjellman (Hilding), *La deuxième collection anglo-normande des miracles de la Sainte Vierge et son original latin*, Paris et Upsal, 1922.

Küppers (A.), *Ueber die Volkssprache des XIII. Jahrhunderts in Calvados und Orne, mit Hinzuziehung des heute dort gebräuchlichen Patois*, Halle, 1889.

Långfors (Arthur), *Le Roman de Fauvel* par Gervais du Bus, Paris 1914—1919.

— — *Les Incipit des poèmes français antérieurs au XVI*[e] *siècle*, Paris 1917.

Digitized by Google

Langlois (Ernest), *Le Roman de la Rose*, par Guillaume de Lorris et Jean de Meun, tome I, Paris 1914.

Le Hule (Dom Guillaume), *Thrésor ou abbrégé de l'histoire de la noble et royalle abbaye de Fescamp*, 1682, publié par l'abbé A. Alexandre, Fécamp, 1893.

Leroux de Lincy, *Essai historique et littéraire sur l'abbaye de Fécamp*, Rouen, 1840.

Marette, *Esquisses historiques sur Fécamp*, Rouen, 1839.

Mémoires de la Société néo-philologique de Helsingfors, IV.

Meyer (P.), *Bulletin historique et philologique du Comité des travaux historiques*, 1887.

— — *Notice du manuscrit* 9446 (Ee 150) *de la Bibliothèque nationale de Madrid* (dans le *Bulletin de la Société des anciens textes français*, 1878, N:o 3).

Meyer-Lübke (W.), *Grammaire des langues romanes*, II.

Michel (Francisque), *Chronique des ducs de Normandie par Benoît, trouvère anglo-normand du XIIe siècle*, tomes I—III, Paris, 1836—1844.

Moisy (H.), *Dictionnaire de patois normand*, Caen, 1885.

Morawski (J.), *Les diz et proverbes des sages*, Paris, 1924.

Naetebus (G.), *Die nicht-lyrischen Strophenformen des Altfranzösischen*, Leipzig, 1891.

Nyrop (Kr.), *Grammaire historique de la langue française*, I, 2e éd.

Omont (H.), *Discours prononcé à l'assemblée générale de la Société de l'histoire de Normandie*, suivi d'une relation inédite de l'invention du Précieux Sang dans l'abbaye de Fécamp au XIIe siècle, Rouen, 1913 (Extrait du *Bulletin de la Société de l'histoire de Normandie*, 1913).

Paris (G.) et Pannier (L.), *La vie de saint Alexis*, Paris, 1872.

Petersen (Holger), *Deux versions de la Vie de saint Eustache*, Helsingfors, 1925.

Pfister (C.), *Histoire de France*, p. p. E. Lavisse, tome II¹, Paris, 1903.

Pluquet (F.), *Le Roman de Rou et des ducs de Normandie* par Wace, poète anglo-normand du XIIe siècle, Rouen, 1827.

Pottier (André), *Histoire du Précieux Sang*, dans la *Revue rétrospective normande*, Rouen, 1838.

Romania, XXI, 1892.

Steenstrup (Johannes), *Normandiets Historie under de syv første Hertuger* 911—1066, Copenhague, 1925.

Suchier (Hermann), *Aucassin et Nicolette*, 4e éd.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

DEC 26 1935

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 03680 7843

Digitized by Google

Digitized by Google